

1 // LES COMPOSANTES DU GRAND PAYSAGE

- 1.1 - DES POINTS DE VUE, BELVÈDÈRES ET PORTES D'ENTRÉE GARANTS DE LA MISE EN SCÈNE DU VÉZELIEN
- 1.2 - UN RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DENSE AUX NERVURES PAYSAGÈRES INTIMES
- 1.3 - UNE MAILLE AGRICOLE ANIMÉE DE HAIES, ARBRES ET BOSQUETS
- 1.4 - UN COUVERT FORESTIER PLURIEL, ÉCRIN DU GRAND PAYSAGE
- 1.5 - DES SILHOUETTES ET TRAMES VILLAGEOISES EN ÉCHO AVEC UNE TOPOGRAPHIE SINGULIÈRE



1.1 - DES POINTS DE VUE, BELVÉDÈRES ET PORTES D'ENTRÉE GARANTS DE LA MISE EN SCÈNE DU VÉZELIEN

Les points de vue, panoramas et autres belvédères sont essentiels pour le site protégé. Ils sont les points précis d'appréhension globale du territoire et des paysages. C'est d'abord la topographie singulière du Vézélien qui permet l'existence de ces points de vues. Mêlée au choix judicieux des habitants et acteurs du territoire dans la sélection des espaces à conserver ouverts malgré l'avancée potentielle des boisements et friches.

Ces lieux de contemplation du paysage sont importants car ils sont les premiers lieux de rencontre avec le territoire. Ils sont les endroits pouvant potentiellement inviter le visiteur à prendre le temps de découvrir le territoire et de le vivre autrement qu'uniquement par les sites touristiques les plus prisés et notamment les belvédères du site protégé les plus connus.

Ce relevé des points de vue n'est pas exhaustif. Il cible les points de vue que l'on pourrait considéré comme stratégiques à l'échelle du site dans l'appropriation du territoire par le visiteur.

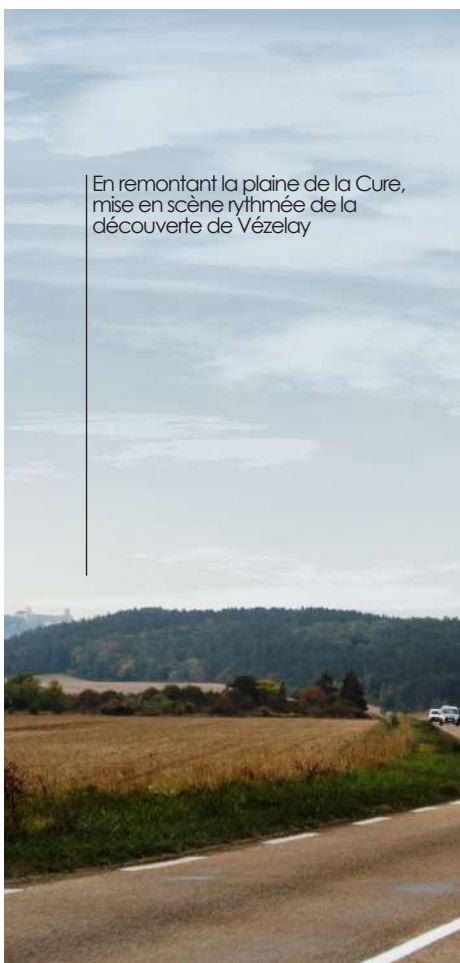
Le premier grand type de points de vue sont ceux faisant seuil. Ils sont les premiers lieux de découverte du site protégé du Vézélien. Ces points font un effet de choc émotionnel en découvrant avec soudaineté les paysages Vézélien avec en son cœur la colline éternelle.

LES POINTS DE VUES ET PANORAMAS
EN CHIFFRES :

- 3 Portes d'entrées dans le site protégé
- 8 points de vues reconnus
- Une multitude de points de vues non répertoriés mais connus des habitants



En sortant de la vallée étroite des Tannières, brusque découverte du grand paysage Vézélien



En remontant la plaine de la Cure, mise en scène rythmée de la découverte de Vézelay



En arrivant d'Avallon, depuis la croix de Montjoie, découverte dynamique de Vézelay et de la vallée de la Cure

Les points de vue sur les axes d'entrée dans le site sont de vrai seuil dans l'appréhension du Vézélien : c'est un avant-goût «flash» d'intérêt de l'ensemble du territoire.

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DES POINTS DE VUES, BELVÉDÈRES ET PORTES D'ENTRÉE SUR LE SITE PROTÉGÉ

Le territoire propose un ensemble de belvédères connus demeurant emblématiques. Ils représentent les points de vues les plus marquants dans le Vézélien. Ils sont les lieux de contemplation du paysage qui demeureront comme souvenir du territoire. Ils participent de la représentation sociale partagée du Vézélien et est l'image directe des paysages.

Ils sont tous les belvédères depuis la colline de Vézelay, le long des grands chemins de randonnée ou à des endroits précis comme la Chapelle d'Orient à Sermizelles. Souvent, les qualités intrinsèques du lieu et sa mise en scène au fil du parcours pour y arriver s'expriment suffisamment pour rendre l'expérience incroyable et ce, malgré la sobriété de son aménagement.

Ils sont des points touristiques importants dont la gestion est nécessaire car ils sont une autre étape à l'invitation pour la découverte plus fine des paysages du site protégé du Vézélien.



Le parcours pour accéder au point de vue de la chapelle de Notre Dame d'Orient met subtilement en scène le panorama qui embrasse toute la vallée de la Cure.



Mosaïque de différents points de vues et belvédères de renommée sur le territoire Vézélien

LES POINTS DE VUES DU QUOTIDIEN

Il existe aussi tout un chapelet, non recensés mais plutôt vécus de points de vue. C'est un grand nombre de panoramas, souvent non aménagés mais qui existent spontanément. Ceux-ci sont connus des habitants et acteurs du territoire.

Tous ces points de vues vécus sont essentiels car ils sont le socle du sentiment d'appartenance à un territoire commun et partagé. La connaissance populaire du territoire à une échelle beaucoup plus aboutie que celle des cartes touristiques. Ils ponctuent aléatoirement le territoire et rythme sa visite.

Ces belvédères spontanés, bien que non recensés, sont à intégrer dans une réflexion de gestion du site protégé bien que souvent leur gestion soit effectuée spontanément par les habitants et autres agriculteurs.



En cultivant son jardin, depuis Blannay, vue vers Vézelay



En cultivant ses champs sur les plateaux, la basilique pointe au dessus des coteaux boisés



En travaillant dans les vignes de Roué près de Fontette, vue sur la vallée

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DES POINTS DE VUES, BELVÉDÈRES ET PORTES D'ENTRÉE SUR LE SITE PROTÉGÉ



L'aménagement de points de vues et belvédères sur les lieux les plus prisés par les touristes est essentiel. Le choix d'aménager ces espaces sobrement notamment sur la promenade des remparts de Vézelay est essentiel car il reflète l'esprit du site. En effet, les paysages Vézélien se suffisent à eux-mêmes et n'ont pas besoin d'artifices pour être contemplés.

Cependant sobriété des aménagements ne doit pas signifier manque d'attention envers ces belvédères. Le choix et l'état du mobilier joue un rôle important quant au temps accordé au point de vue. De la même manière, l'entretien de la végétation faisant office de premier plan dans la mise en scène des paysages locaux se doit d'être de qualité.

Il semble que souvent ces espaces soient négligés au détriment de la qualité initiale du point de vue.

Entretien brutal de la végétation



Manque d'entretien de la végétation



Manque d'entretien de la végétation



Manque d'attention quant à l'aménagement d'une série de points de vues : la végétation masque la vue, coupe à blanc de la végétation dégradant le premier plan du panorama...



Le traitement de la lisière forestière par l'abattage de certains arbres crée une percée intéressante



Le fait de ne pas combler tous les trous d'une haie permet de conserver des vues



A Tharoiseau, une percée dans la végétation du coteau le long de la route est volontairement conservée

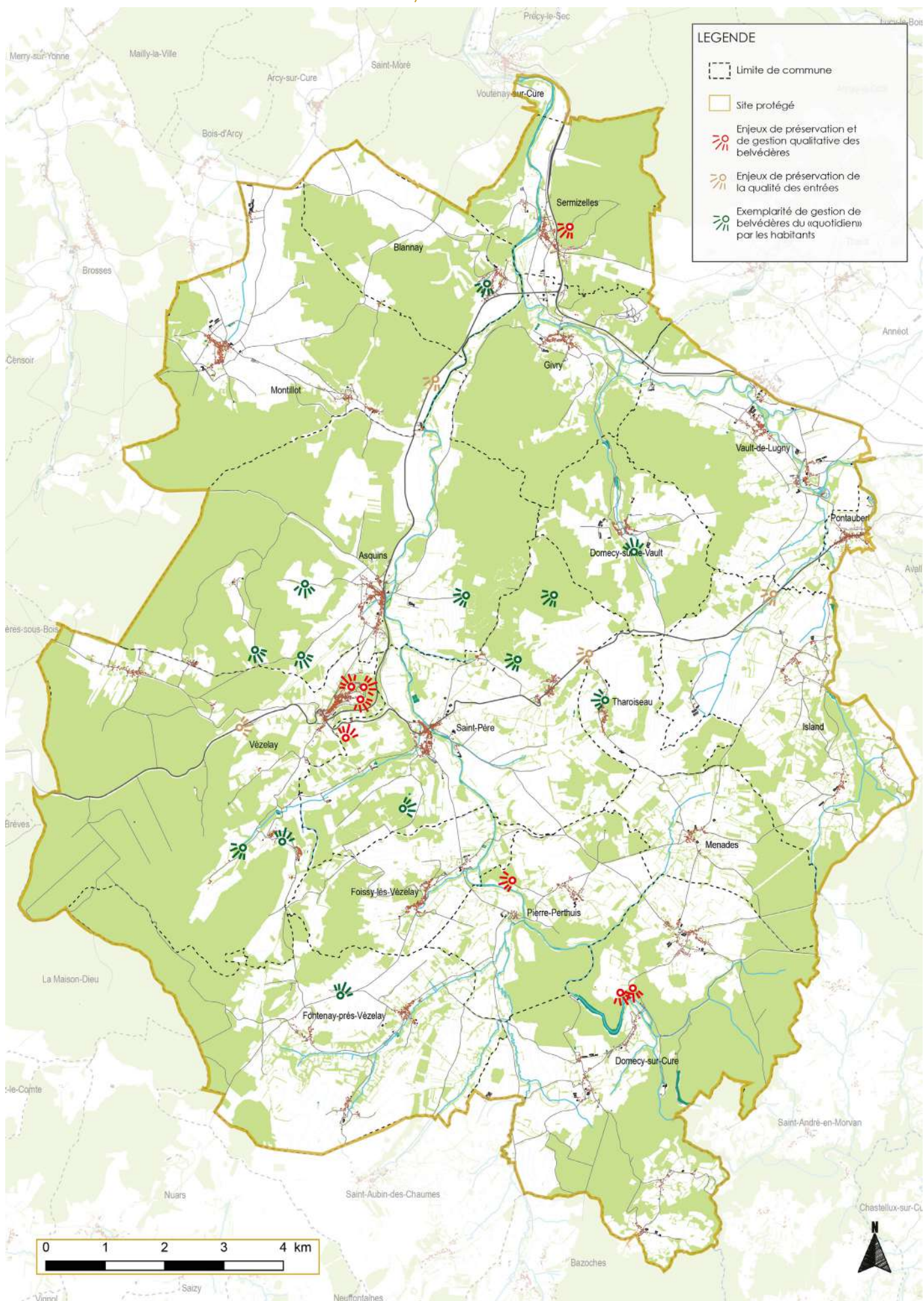
LES SUBTILITÉS D'ENTRETIEN DANS LA MISE EN SCÈNE DU PAYSAGE

Les habitants du Vézélien expriment sur d'autres points de vues une attention notable quant à l'entretien de la végétation. Ces choix souvent habiles permettent de dégager des vues intéressantes sur la colline de Vézelay et l'ensemble du paysage qui la met en valeur.

Cet entretien courant est essentiel et permet de conserver ces points de vue dits «du quotidien» qui sont essentiels, même s'ils demeurent moins fréquentés que les emblématiques belvédères de Vézelay.

Ces méthodes d'entretien par les agriculteurs ou les voisins sont plus fréquents que la coupe rase d'un boisement trop développé qui met du temps à se reconstruire. L'entretien répété de ces percées visuelles est moins gourmande en énergie et en temps.

CARTE DES ENJEUX DE GESTION DES POINTS DE VUES, BELVÈDÈRES ET PORTES D'ENTRÉE DU SITE PROTÉGÉ



SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS AUX POINTS DE VUES, BELVÉDÈRES ET PORTES D'ENTRÉE :

- LES BELVÉDÈRES SONT DES LIEUX OÙ L'ON PEUT LIRE DE MANIÈRE GLOBALE LE PAYSAGE. ILS SONT PAR NATURE SOUMIS À UNE FORTE FRÉQUENTATION ET SONT DONC SOUMIS À DES ENJEUX DE GESTION CLASSIQUE (ARRIVÉE, STATIONNEMENT, ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION DE PREMIER PLAN...)
- LES POINTS DE VUES, PLUS NOMBREUX, RÉSULTENT DE LA MISE EN SCÈNE GLOBALE DU TERRITOIRE, EXISTENT GRÂCE AUX HABITANTS QUI LES IDENTIFIENT ET PARTICIPENT MÊME PARFOIS À LEUR GESTION.
- LES PORTES D'ENTRÉE PARTICIPENT À L'ÉMERGENCE D'UNE REPRÉSENTATION COMMUNE ET PARTAGÉE DU SITE. BIEN QUE CES EFFETS DE SEUILS DÉPENDENT D'UN SOCLE NATUREL REMARQUABLE, IL EXISTE DES ENJEUX QUANT À LA QUALITÉ DE CELLES-CI NOTAMMENT PAR LE CUMUL DE PANNEAUX PUBLICITAIRES.



1.2 - UN RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DENSE AUX NERVURES PAYSAGÈRES INTIMES

L'eau a participé pleinement à la création du système topographique singulier du site protégé du Vézélien. Aujourd'hui encore, l'eau sous des formes variées joue un rôle essentiel dans le territoire car elle permet la création de continuités certes écologiques mais aussi paysagères.

Le Vézélien est parcouru de nombreuses rivières et ruisseaux : la Cure et le Cousin en sont les plus emblématiques mais aussi les différents Rus de Vernier, Foissy, Soeuvres, Fontenay... L'ensemble de ce réseau hydrographique dense entre en concordance avec les autres éléments paysagers. L'implantation des villages et hameaux se trouvent systématiquement à proximité de ces cours d'eau. Lorsque ce n'est pas le cas, des mares, étangs et sources ponctuent très fréquemment le site protégé et se mettent à disposition des espaces habités.

La présence de l'eau sous toutes ces formes est une spécificité locale qui au regard du paysage est essentielle. Les rivières de la Cure et du Cousin sont de grandes continuités paysagères à l'échelle de l'ensemble du site protégé.

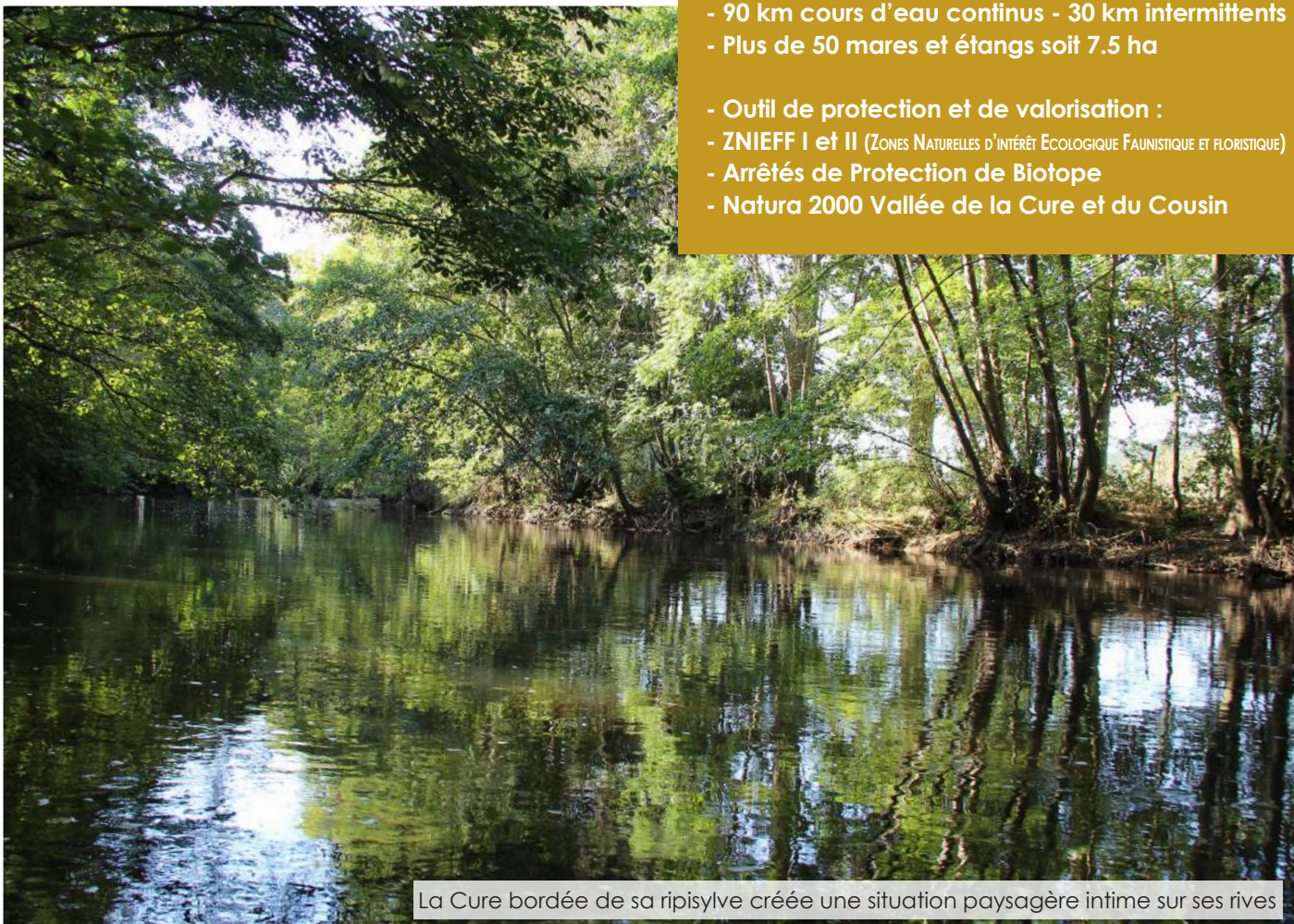
Dans les espaces les plus dégagés, ces deux rivières avec leurs ripisylves rappellent la situation géographique. Elles accompagnent et rythment au gré des méandres la découverte du site protégé.

Face à cela, les nombreux rus, mares et étangs participent à créer des micro situations paysagères plus intimes à des échelles différentes et accessibles avec plus ou moins de facilité. Les milieux naturels associés comme les marais, la végétation riveraine et aquatique sont autant d'éléments essentiels dans la composition du patrimoine naturel du Vézélien.

Les différents périmètres d'inventaires (ZNIEFF I & II), Arrêté de protection de Biotope (APPB) et de protection Natura 2000 (Vallée de la Cure et du Cousin) sont autant d'outils relevant les qualités environnementales de ces milieux et participant à leur gestion.

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE EN CHIFFRES :

- 120 km de rivières et cours d'eau
- La Cure : 30km / Le Cousin : 12km
- 90 km cours d'eau continus - 30 km intermittents
- Plus de 50 mares et étangs soit 7.5 ha
- Outil de protection et de valorisation :
 - ZNIEFF I et II (ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE)
 - Arrêtés de Protection de Biotope
 - Natura 2000 Vallée de la Cure et du Cousin



La Cure bordée de sa ripisylve crée une situation paysagère intime sur ses rives

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

Le réseau hydrographique au sein du site protégé du Vézélien s'exprime de différentes manières et c'est en cela qu'il est un élément paysager d'importance pour le territoire.

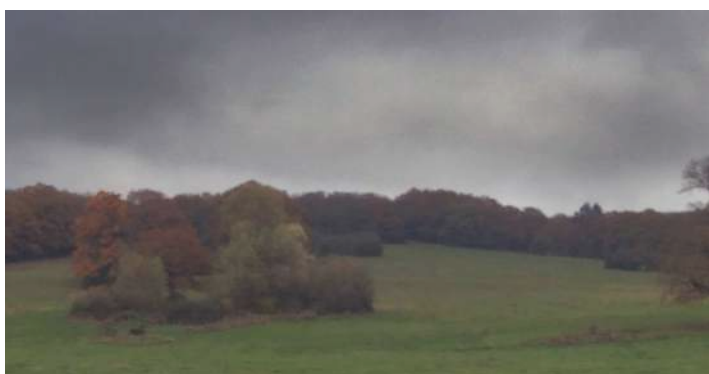
Les rivières de la Cure et du Cousin jouent un rôle essentiel dans le lien continu dans les paysages, elles nous rappellent dans le grand paysage l'importance de la place de l'eau sur ce territoire. A l'inverse, au plus proche, ces cours d'eau créent des micro situations paysagères intéressantes, de repos. Les éléments lui étant liés, les ripisylves, la forêt riveraine, les zones humides, les étangs à proximité sont autant d'éléments qui permettent de comprendre le territoire.

Au delà, de l'expression paysagère que ce réseau hydrographique induit vis-à-vis du site protégé, il crée des continuités à l'échelle de tout le territoire. Celles-ci sont certes écologiques avec la faune et la flore qui la constitue mais aussi humaine.

Ce réseau hydrographique dense aux nervures paysagères intimes permet un lien continu entre les différents villages qui s'accommodent parfois très bien de cette proximité. Les usages étant liés à ce réseau de cours d'eau sont essentiels : agriculture, tourisme nautique, pêche, promenade, loisirs sont autant de manière de vivre le réseau hydrographique du Vézélien et de la faire exister en tant qu'élément d'importance dans la constitution de l'image partagée des paysages du Vézélien.



Situation paysagère intime en bord de Cure à Pierre-Perthuis



Les mares ponctuent les paysages de pâtures : habitats pour la faune et la flore sauvage, abreuvoir pour les bovins



Alimentés par les ruisseaux les plus modestes, les étangs offrent des respirations d'intérêt dans les paysages étroits de vallons



Le Cousin coule en plein cœur de Vault-de-Lugny, ses rives gérées avec simplicité deviennent un réel espace public en cœur de village

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE



La coupe rase provoque une rupture brutale dans la ripisylve, ses effets sur le paysage dépassent le lieu précis et impacte d'éventuels panoramas



Le dépôt de déchets et gravats sur les rives érode les qualités paysagères des rivières et des berges. Elle peut induire des perturbations écologiques



Les rejets directs d'eaux de drainage ou polluées dans les cours d'eau engendrent des effets sur les milieux naturels, à long terme ils impactent les qualités paysagère du site



Les bords de Cure en cœur de village sont un potentiel important pour la qualité du cadre de vie des habitants et la découverte du territoire

La gestion et l'évolution du réseau hydrographique et de ses milieux associés peut avoir une incidence forte sur les paysages du site protégé.

Si la gestion de la végétation riveraine et de la ripisylve le long ou au bord de tout ce réseau hydrographique est essentielle dans la gestion des milieux, il est important qu'elle accompagne au mieux le milieu.

Par exemple les coupes rases des éléments arborés impactent les qualités du site protégé. Si elles créent des césures d'importance à l'échelle paysagère, elles impactent aussi le milieu naturel et les espèces à proximité.

De la même manière le dépôt de déchets ou d'ordures en bord de rivières comme le rejet d'eaux sales joue un rôle dans la perception du lieu (impact paysager) mais aussi sur le milieu naturel (impact écologique). Notamment les déchets de jardins que l'on pourrait considéré comme sans risque car biodégradables mais qui peuvent entraîner des colonisations irrémédiables de milieux naturels (exemple du bambou, de la renouée du Japon...).

La proximité de l'eau au cœur des villages, rivières, ruisseaux, mares et étangs sont des atouts importants et de potentiels lieux d'intérêt à l'échelle villageoise. Parfois, ces lieux existent déjà et ne demande qu'à être révélés avec subtilité aux habitants et visiteurs.

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE



La ripisylve s'est épaissie suite au changement des pratiques agricoles

Le réseau hydrographique a évolué depuis le siècle dernier. Les usages liés à la rivière ayant eux aussi évolués, le faciès du réseau hydrographique change.

Depuis le milieu du XXe siècle, la végétation riveraine et la ripisylve a eu tendance à s'épaissir devenant un réel cordon continu et parfois même des forêts. Cela vient certainement de l'évolution des pratiques agricoles : arrêt de l'émondage des arbres, afin de la culture des sols trop meubles pour être mécanisés...).

Dans tous les vallons et vallées et ce réseau hydrographique a créé de nouveaux milieux naturels d'intérêt à l'échelle du site protégé. Depuis plus récemment, malgré la plantation de quelques peupleraies dans les années 70, celles-ci depuis 2005 ont été coupées pour devenir des ripisylves d'un grand intérêt paysager et patrimonial pour le site.

Cette dynamique d'épaississement des milieux liés à l'eau sont d'un grand intérêt pour le site car elle permet de révéler sa présence dans tout le site.



La ripisylve s'est beaucoup épaissie au détriment de pâtures, marais ou zones humides

La végétation liée à l'eau prenant de l'ampleur, il faut cependant rester attentif à ce qu'elle ne s'homogénéise pas vers l'unique modèle de ripisylve.

1950



2005



2018



Le réseau hydrographique a retrouvé sa lisibilité et ses qualités paysagères depuis 2005 malgré l'évolution de son faciès depuis le XXe siècle

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE



Entretien de qualité des cépées de la ripisylve

Les acteurs du territoire, garants de la gestion du site protégé, ont globalement conscience des enjeux liés aux milieux aquatiques. Le Parc Naturel Régional du Morvan est en charge du La GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). D'autres gestionnaires se chargent de dégager les rivières avec des association de réinsertion. Cependant, parfois, certaines actions d'entretien peuvent avoir des effets notoires sur les qualités du site protégé et de ces paysages, ils sont rarement irréversibles.



Travaux de piégeage d'alluvions par le PNR

Certains usages sont essentiels à la gestion de l'ensemble de ce réseau hydrographique. La prise en compte des besoins et enjeux liés à cette ressource est important : point de pompage, abreuvement des cheptels, périodes de fauches, entretien de la ripisylve, abattages d'arbres, replantations, protection des milieux sensibles au piétinement des bovins...

La richesse de cet élément paysager patrimonial est dans la diversité des milieux qu'il propose et ce notamment par les rapports intimes qu'il entretient avec l'agriculture et l'élevage.

Par exemple, les mares qui ponctuent le territoire et qui sont destinées à abreuver les bêtes sont des réservoirs de biodiversité mais sont aussi des fabriques paysagères d'intérêt. Elles constituent en partie le patrimoine agricole local et racontent l'histoire du Vézélien. De la même manière la protection des berges vis-à-vis des troupeaux permet de conserver débit et qualité de l'eau jouant un rôle direct sur l'existence des milieux naturels associés remarquables à l'échelle du grand paysage du site protégé du Vézélien.



Point de collecte d'eau dans la Cure à usage agricole



Collaboration entre le PNR et un éleveur de St Père pour la protection de berges et le passage des bovins



Fauche tardive d'une noue sèche en été



Re-plantation de saules sur berges après abattage de vieux arbres par un agriculteur à Blannay



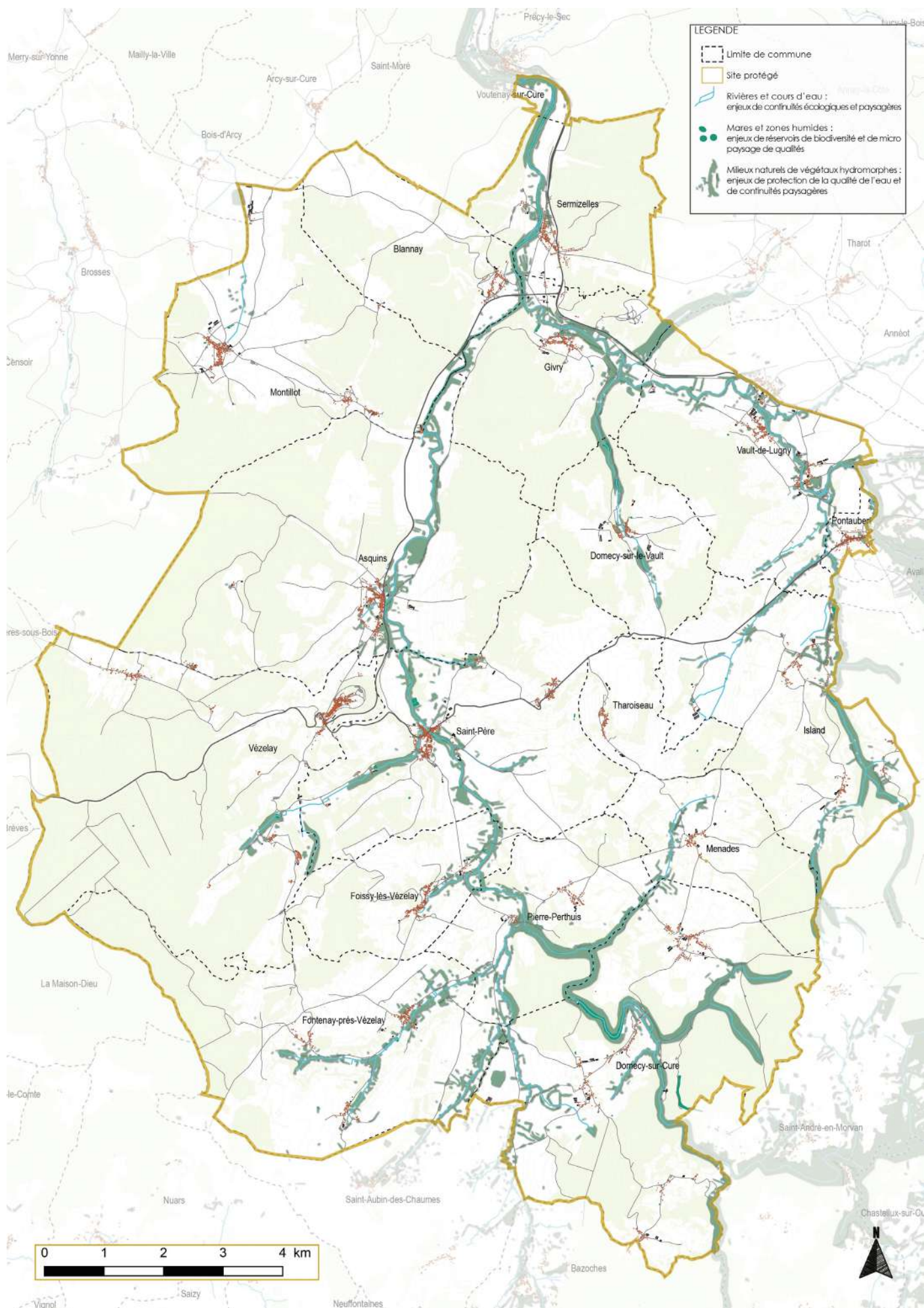
Collaboration entre le PNR et un éleveur pour la protection de berges et le passage des bovins



Entretien raisonné de la ripisylve

Ensembles de pratiques et projets participant à la gestion du réseau hydrographique et de ses milieux et amenés à se répéter

CARTE DES ENJEUX DE GESTION DES COURS D'EAU ET MILIEUX NATURELS HYDROMORPHES ASSOCIÉS



SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS DE GESTION DES COURS D'EAU ET DES MILIEUX NATURELS HYDROMORPHES ASSOCIÉS :

- LA CURE ET SES AFFLUENTS STRUCTURENT LES PAYSAGES DU VÉZELIEN NOTAMMENT PAR L'ÉPAISSEUR ET LES QUALITÉS DE SES RIPISYLVES.
- LES MARES ET ÉTANGS QUI PONCTUENT LE TERRITOIRE FORMENT DES MICRO PAYSAGES DE QUALITÉ ET SONT DES RÉSERVOIRS DE BIO-DIVERSITÉ. ELLES RACONTENT L'HISTOIRE DE LA PAYSANNERIE LOCALE LIÉE À L'ÉLEVAGE.
- LA RICHESSE ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE DES MILIEUX HYDROMORPHES INDUIT UNE GESTION MESURÉE DES RIPISYLVES, FORÊTS RIVERAINES ET MARAIS, RESPECTUEUSES DE LA FAUNE ET DE LA FLORE REMARQUABLE Y VIVANT MAIS AUSSI DU PAYSAGE AUQUEL ILS PARTICIPENT.
- LES AGRICULTEURS SONT DE POTENTIELS PARTENAIRES POUR LEUR CAPACITÉ D' ACTIONS SUR LES LISIÈRES PARCELLAIRES EN CONTACT AVEC CES MILIEUX HYDROMORPHES. LE PNR DU MORVAN TRAVAILLE D'ORES-ET-DÉJÀ AVEC EUX ET LES ACTIONS QU' ILS MÈNENT CONJOINTEMENT SONT À VALORISER.



1.3 - UNE MAILLE AGRICOLE CHANGEANTE, ANIMÉE DE HAIES ARBRES ET BOSQUETS

La maille agricole est l'expression de la singularité géomorphologique du site protégé du Vézélien. En cette qualité, elle exprime les conditions pédoclimatiques particulières qui agissent localement. Elles s'inscrivent alors dans un cycle traditionnel de production en fonction des cultures qu'elle accueille et est l'action de gestion la plus commune mais aussi la plus essentielle à la conservation des qualités paysagères du territoire Vézélien.

Les grandes couvertures agricoles structurent le paysage, les grandes cultures céréalières révèlent les meilleurs sols, les prairies et pâtures montrent les sols plus humides propices à l'élevage, et les sols les moins riches et les mieux exposés au sud se couvrent de vignes. De manière sporadique, d'autres cultures viennent rythmer le paysage. Les parcelles maraîchères, quelques vergers plus ou moins abandonnés, des couverts végétaux hivernaux et autres prairies temporaires créent des curiosités paysagères de la même manière que les quelques friches que l'on peut apercevoir.

La qualité des paysages agricoles du site protégé du Vézélien n'est pas uniquement due à l'occupation du sol. Les bords, limites et transitions de chacune de ces parcelles cultivées dessinent avec élégance une maille agricole bien plus élaborée que dans d'autres territoires dépourvus d'éléments boisés.

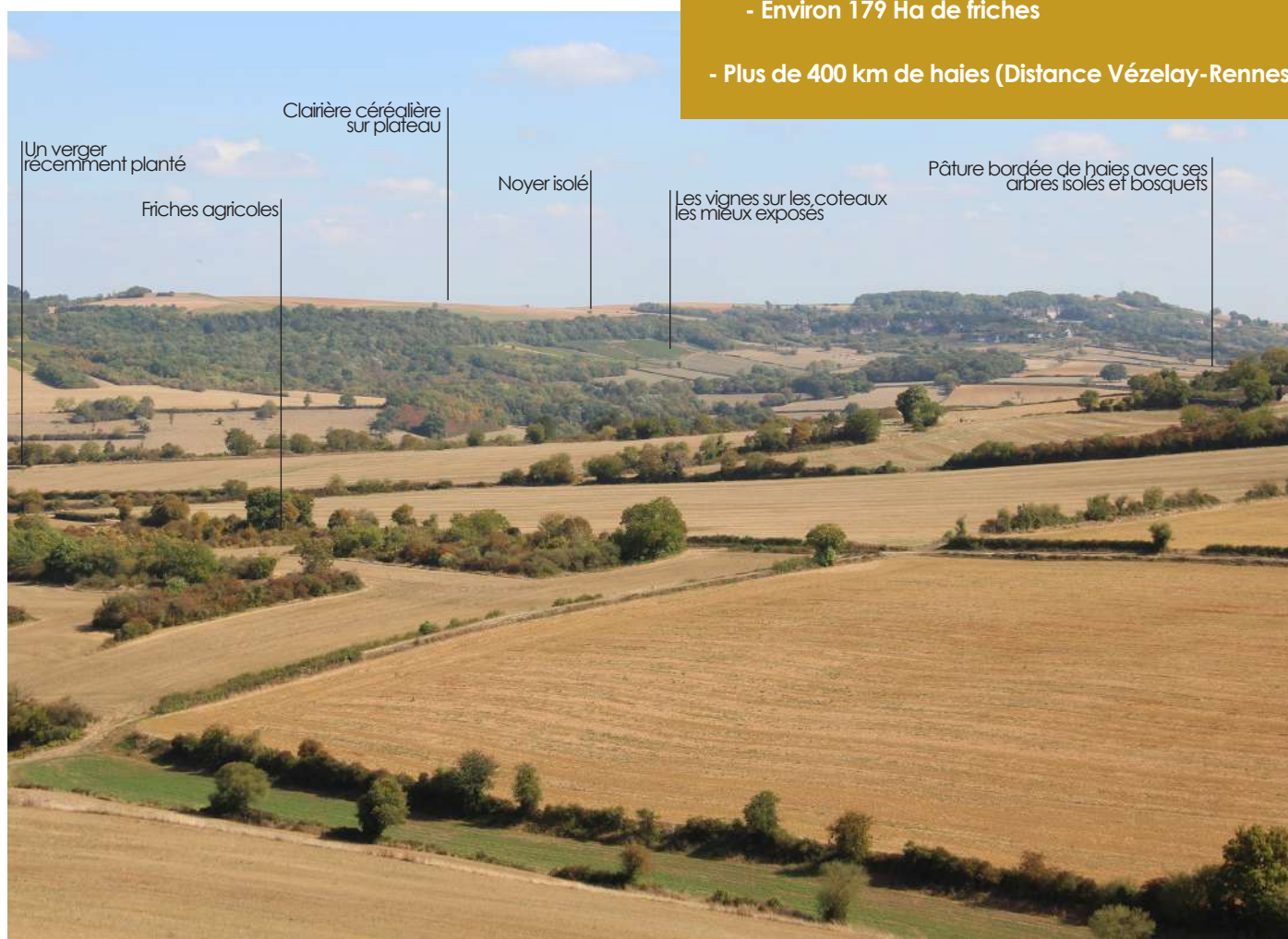
Dans le paysage Vézélien, les haies, arbres isolés et alignés et autres bosquets sont autant d'éléments qui animent le paysage et qui eux aussi, comme les cultures qu'ils habitent, révèlent des particularités encore plus fines du socle naturel local.

LA MAILLE AGRICOLE EN CHIFFRES :

La maille agricole couvre 53 % du site protégé

- 3 981 Ha de terres arables
- 5 296 Ha de prairies et pâtures
- 102 Ha de vignobles
- 505 Ha de parcellaire complexe (maraîchage, verger, prairies temporaires...)
- Environ 179 Ha de friches

- Plus de 400 km de haies (Distance Vézelay-Rennes)



La maille agricole rythme et anime le paysage, elle le caractérise par sa diversité de cultures et par les éléments arborés qu'elle conserve

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DE LA MAILLE AGRICOLE

La maille agricole animée par ses cycles culturaux, ses haies, arbres et bosquets est l'expression directe des premiers gestionnaires des paysages du site protégé du Vézélien : les agriculteurs, éleveurs, maraîchers et viticulteurs. Sans l'ensemble de ces acteurs professionnels qui pratiquent et connaissent parfaitement le territoire, le site du Vézélien n'aurait que peu de sens et ne serait certainement pas autant reconnu mondialement.

Les agriculteurs et paysans locaux, le plus souvent insérés dans des systèmes de polyculture-élevage (céréales - bovins), sont les garants de la beauté des paysages.

Les choix qu'ils opèrent tout au long de leur activité professionnelle déterminent l'avenir du site protégé et sa qualité future.

Les petites dimensions des parcelles structurent le paysage et concordent avec la topographie et l'hydrographie complexe des lieux. Les cycles et rotations des cultures rythment les du paysages Vézélien au plus grand plaisir des habitants. Les haies, arbres isolés, bosquets, vergers et friches maillent le paysage, le rendent lisible et participent à la sauvegarde de la biodiversité.

C'est grâce à la diversité des cultures et des cheptels que le site du Vézélien propose des paysages remarquables participant à la valorisation du patrimoine bâti reconnu par l'UNESCO.



La vigne coiffent les vallées



Les lisières des prairies et champs dessinent le paysage



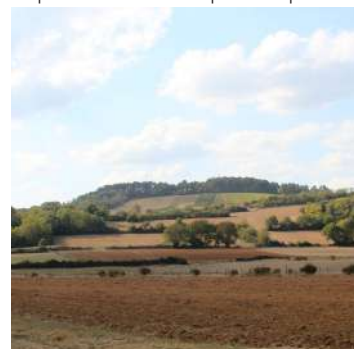
Les différentes cultures rythment la vallée de la Cure



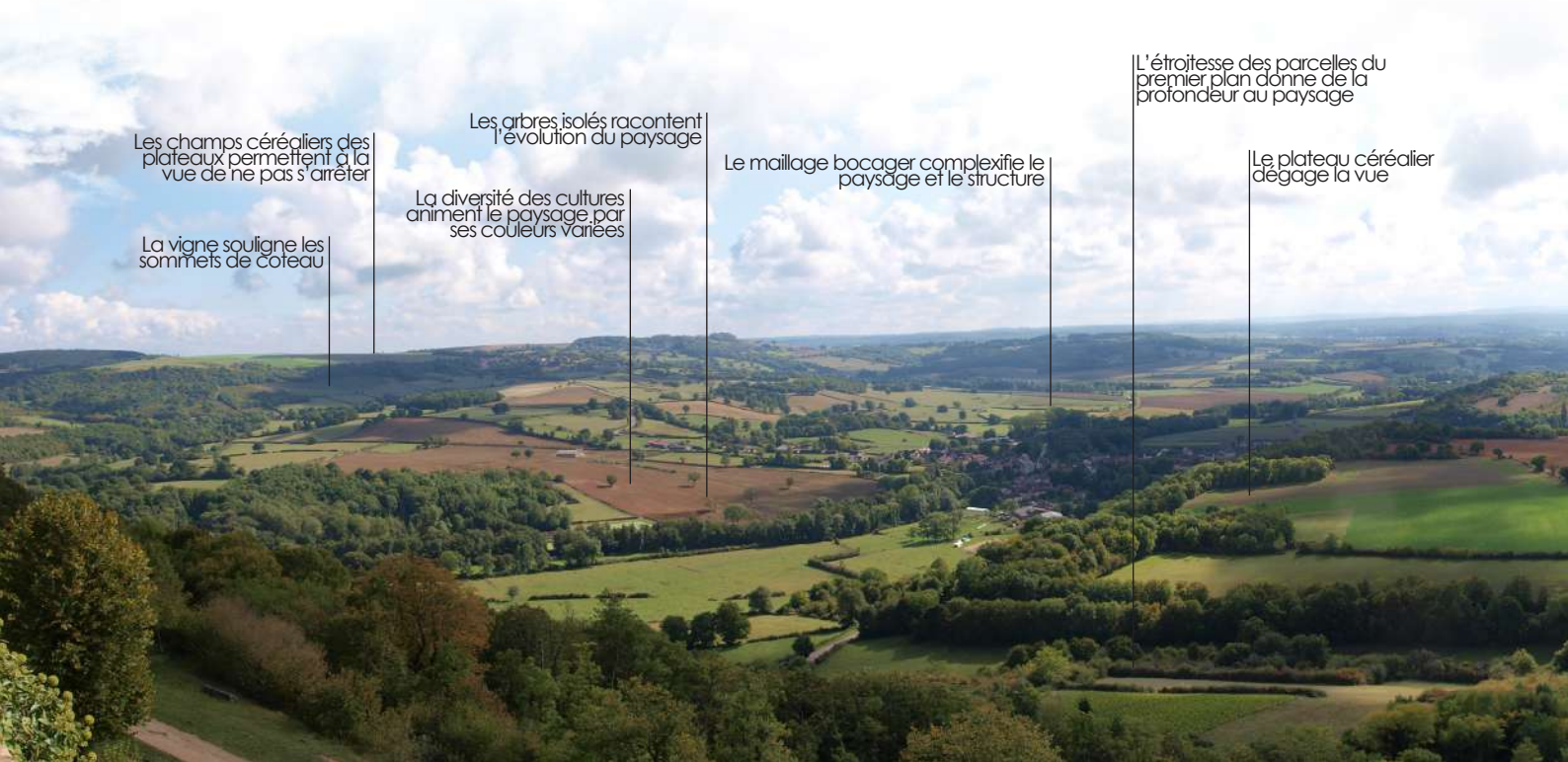
Les arbres isolés des plateaux rappellent un parcellaire autrefois plus complexe



Les chênes centenaires taillés par les vaches magnifient la vallée



La forme des parcelles bordées de haies renforce le mouvement généré par le relief



Les champs céréaliers des plateaux permettent à la vue de ne pas s'arrêter

La vigne souligne les sommets de coteau

Les arbres isolés racontent l'évolution du paysage

La diversité des cultures anime le paysage par ses couleurs variées

Le maillage bocager complexifie le paysage et le structure

L'étroitesse des parcelles du premier plan donne de la profondeur au paysage

Le plateau céréalier dégage la vue

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DE LA MAILLE AGRICOLE



Une haie diversifiée est un habitat pour les auxiliaires de cultures



Une haie poreuse car ne bordant plus des prairies mais deux champs



Les arbres perdent petit à petit leur place sur les plateaux céréaliers



Rangement du foin en bord de parcelle non visible depuis Vézelay



Coupe excessive au sein d'un bosquet

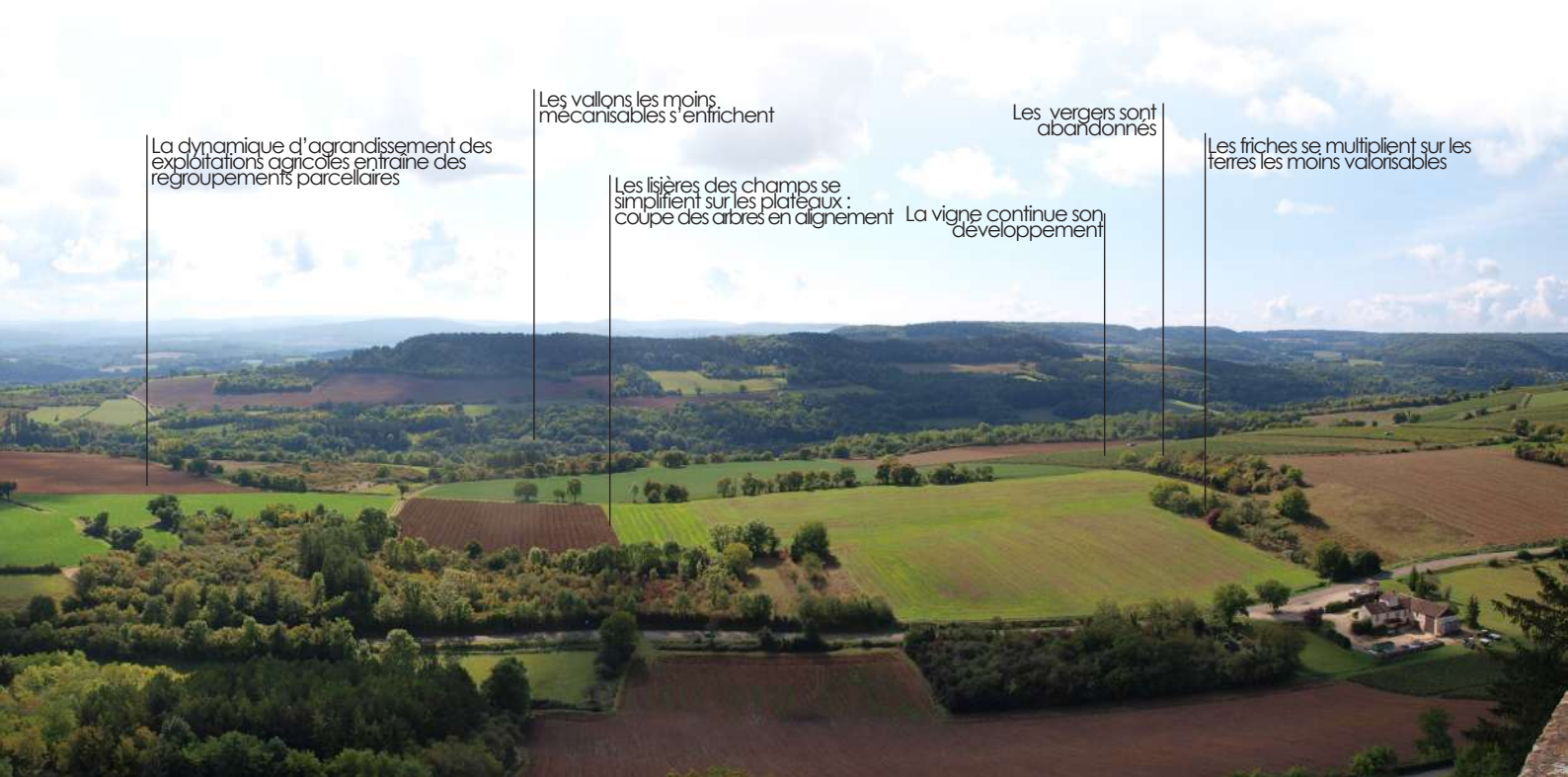


Haies dégradées et arbres morts non remplacés

Si la beauté des paysages du Vézélien vient de la multiplicité des pratiques agricoles et des différentes occupations du sol par les diverses cultures ancrées dans un cycle temporel très bien réglé, l'érosion de ces mêmes qualités paysagères peut venir des lisières des parcelles. Les limites des parcelles participent de la lisibilité du territoire. Leur soin est donc essentiel à la qualité de la rencontre avec les paysages locaux depuis des panoramas éloignés comme au plus proche de la parcelle.

Au delà de l'effet que provoque cette maille agricole dans le paysage, elle illustre le travail des agriculteurs et paysans du Vézélien. Leur soin et leur qualité sont pour le visiteur le reflet d'un labeur et d'une attention particulière pour un territoire qu'ils entretiennent et apprécient.

Aussi, les talus, fossés, noues, haies, murs, murets et murgers et clôtures participent à l'image du territoire. Leur dégradation, leur non-entretien ou encore leur suppression participent donc aussi à l'érosion potentielle des qualités paysagères du Vézélien. Les haies et arbres isolés participent aussi des qualités écologiques des lieux et racontent le patrimoine paysan local. Leur présence racontent d'anciens découpages parcellaires, d'anciennes productions (vergers, noyers...), des spécificités très locales (sources, types de sols, anciens épierrements...). Leur effacement participe à une homogénéisation du territoire productif et à l'érosion de la qualité du paysage et de la biodiversité potentielle pourtant si importante à la rentabilité économique des exploitations agricoles.



La dynamique d'agrandissement des exploitations agricoles entraîne des regroupements parcellaires

Les vallons, les moins mécanisables s'enrichissent

Les lisières des champs se simplifient sur les plateaux : coupe des arbres en alignement

La vigne continue son développement

Les vergers sont abandonnés

Les friches se multiplient sur les terres les moins valorisables

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DE LA MAILLE AGRICOLE

Le vignoble s'exprime à nouveau sur le territoire Vézélien depuis peu. Si il était très présent auparavant, il avait complètement disparu avec la crise du phylloxéra au début du XIXe siècle. Depuis les années 1970, les parcelles de vignes réinvestissent petit à petit les terres argilo-calcaires les mieux exposées.

Ces parcelles viticoles apportent au sein des paysages Vézéliens un rythme intéressant car comme les autres cultures, elle exprime les qualités d'un sol et la géomorphologie particulière de ces coteaux exposés plein sud et en AOC depuis 1985. Les vignes en Vézélien rappelle aussi une histoire viticole forte et affirme l'identité bourguignonne du site protégé.

Si le cahier des charges de l'appellation fournis un grand nombre de pratiques culturales, les parcelles elles évoluent à des rythmes différents. Les exploitations viticoles demeurent de très petites tailles et leur traductions paysagères se voit dans le découpage des parcelles. Cependant, lorsque la topographie et le foncier le permettent, il n'est pas rare de voir des parcelles de plus grande taille apparaître changeant quelque peu les effets paysagers de ces sommets de coteaux en les simplifiant.

De manière générale, les parcelles viticoles demeurent plutôt bien entretenues. Les viticulteurs ayant bien saisis les enjeux liés à l'image de leur vignes quant à la qualité de leur produits, les plantations sont généralement bien exécutées. Cependant, un soin particulier pourrait être observé sur les abords de parcelles et notamment au contact avec les chemins, les noues et les talus qui fréquemment sont moins soignés que les vignes.



Les vignes en premier plan scénarise la colline



Les vignes accompagnent vers la basilique



Les vignes de Roué et Fravelles abordent des parcelles de petites tailles

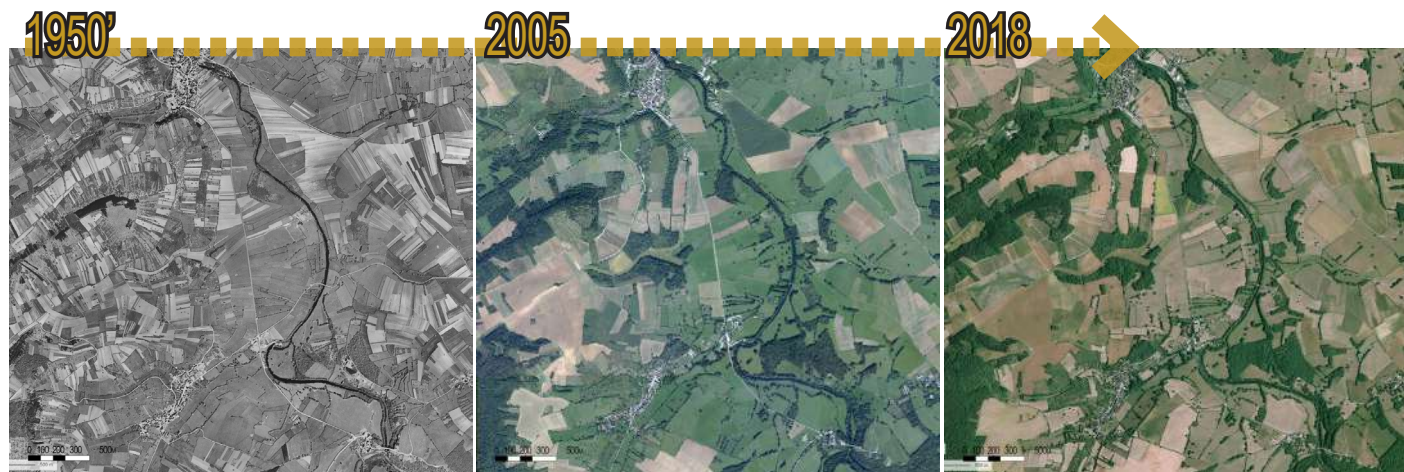


Une parcelle semble vaste due à sa forme longitudinale



Au sud du Mont Liboeuf, les parcelles abordent des dimensions très hétérogènes notamment dans leur largeurs

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE LA MAILLE AGRICOLE



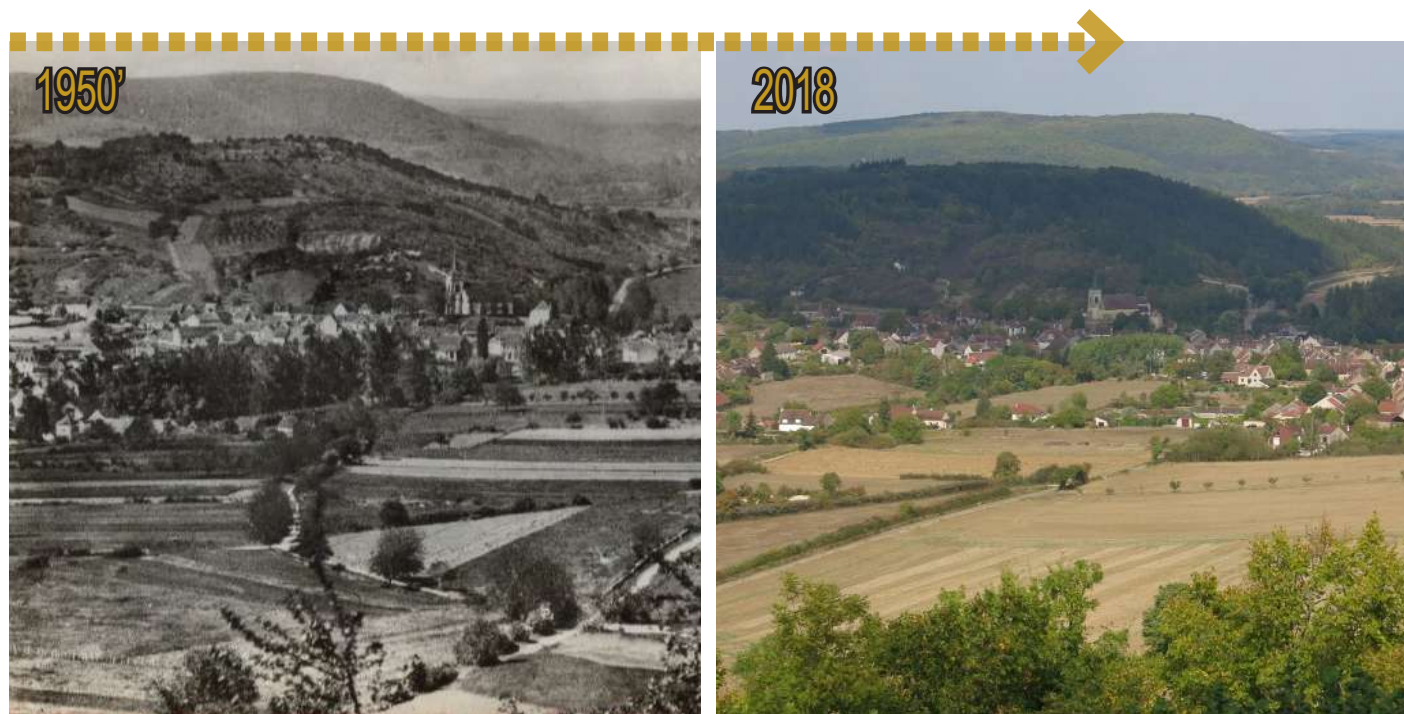
Évolution du parcellaire : les parcelles s'agrandissent, certaines prairies près de la Cure deviennent des champs céréaliers

Depuis le XXe siècle, les pratiques agricoles ont évolué faisant dans un même temps muter le paysage. Les arbres qui jouaient le rôle d'engrais et de culture complémentaire ont perdu leur utilité face à une spécialisation des fermes et au développement de l'agrochimie. Les haies qui délimitaient les espaces propices à l'élevage et drainaient les sols trop humides ont perdu leur utilité face au développement des drains rendant propices certaines pâtures à la mécanisation.

Face à cela, les terres les plus pauvres, les moins praticables avec un tracteur ou trop éloignées de la ferme sont abandonnées et s'enfrichent petit à petit. Paradoxalement, les fermes s'agrandissent encore et par le rachat de terres, les parcelles s'agrandissent, effaçant alors ici et là, doucement, un maillage autrefois dense de haies, arbres et bosquets pourtant si profitables à l'agriculture lorsque ceux-ci sont intégrés aux modèles agricoles.

Avec la diminution du nombre d'agriculteurs, les fermes ont globalement élargi leur surface agricole utile. Souvent dans un système de polyculture-élevage, la production de céréales s'est répandue en de nombreux lieux et parfois au détriment de la conservation de certaines prairies et pâtures qui permettent la lecture si facile du paysage Vézélien et de la plaine de la Cure.

Cette dynamique paysagère participe à l'érosion des systèmes bocagers caractéristiques du Vézélien dans les plaines et fonds de vallons. Sur les plateaux, céréaliers depuis toujours, on voit les arbres autrefois en alignement, en vergers, devenir isolés puis disparaître par un non renouvellement de ceux-ci, engendrant alors un paysage céréalier rythmé uniquement par les saisonnalités liées à la culture des céréales.



Asquins a perdu sa ceinture vivrière en lisière de village. Elle participaient beaucoup de la qualité d'intégration du bourg, les parcelles s'agrandissant, la maille agricole se simplifie rendant le paysage moins rythmé. Le paysage Vézélien évolue avec la maille agricole changeante, l'agrandissement des parcelles simplifient la perspective et réduit la sensation de profondeur, à l'inverse au plus près de grandes parcelles peuvent allonger la vue

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE LA MAILLE AGRICOLE



1950'

Au XXe siècle, la maille agricole est adaptée aux pratiques anciennes : les haies, arbres et bosquets jouent un rôle de premier ordre : ils drainent en hiver, gardent l'eau en été, il apportent de la matière organique au sol, dégradent la roche mère pour nourrir cultures et pâtures. Ils sont un complément de production : les arbres donnent des fruits et du fourrage



2005

Déjà en 2005, la mécanisation de l'agriculture et la révolution des outils phytosanitaires avait bouleversé les pratiques. Les haies et arbres isolés ont parus moins utiles, dans le cycle productif, l'élevage, dur labeur, laisse plus de place à la céréaliculture qui se sépare des haies et arbres devenus inutiles face à l'efficacité phytosanitaire des engrais et techniques agricoles modernes



2018

Une dizaine d'années après, cette dynamique s'est perpétuée, simplifiant le paysage et amoindissant la profondeur de la perspective et engendrant de nouvelles problématiques de gestion hydraulique et d'appauvrissement de la qualité pédologique des sols

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE LA MAILLE AGRICOLE

Sur les plateaux céréaliers du Vézélien, les arbres isolés et même très fréquemment en alignement en bord de parcelle émaillaient le paysage cultivé des clairières. Ces arbres souvent des noyers et fruitiers notamment des cerisiers, jouaient de nombreux rôles agronomiques : abris d'auxiliaires de cultures, maintien du sol, réserve hydrique, enrichissement des qualités pédologiques...

Ils jouaient aussi un rôle important dans l'identification du parcellaire et la signature du paysage, l'arbre caractérisait ces espaces cultivés car il était l'expression directe d'un terroir particulier. L'arbre dans les cultures caractérisait la parcelle comme celle d'un individu particulier. La parcelle résultait des choix et goûts du paysan plantant des fruitiers pour sa consommation personnelle et à plus long terme la vente d'un bois de qualité (noyer, meriser, poirier...).

Puis, avec la mécanisation de l'agriculture, l'invention des engrais de synthèse et le départ répété des agriculteurs à la retraite, les parcelles se sont agrandies. Les arbres non adaptés aux passages d'engins agricoles, ont disparu.

Les paysages laniérés des plateaux qui étaient l'expression d'une agriculture très diversifiée en accord avec son terroir peu avantageux sont devenus de grandes clairières céréalieres évidées des éléments arborés qui les caractérisaient.



LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE LA MAILLE AGRICOLE



Sur les plateaux, l'agrandissement des parcelles et la disparition des arbres simplifient le paysage



Un grand champ d'orge accueille timidement quelques arbres en bord de talus et un bosquet



Lors d'une topographie peu avantageuse, les parcelles sont contraintes de conserver des formes adaptées au relief



Quelques parcelles de très petites dimensions apparaissent sur le territoire Vézélien créant de micro paysages d'intérêt

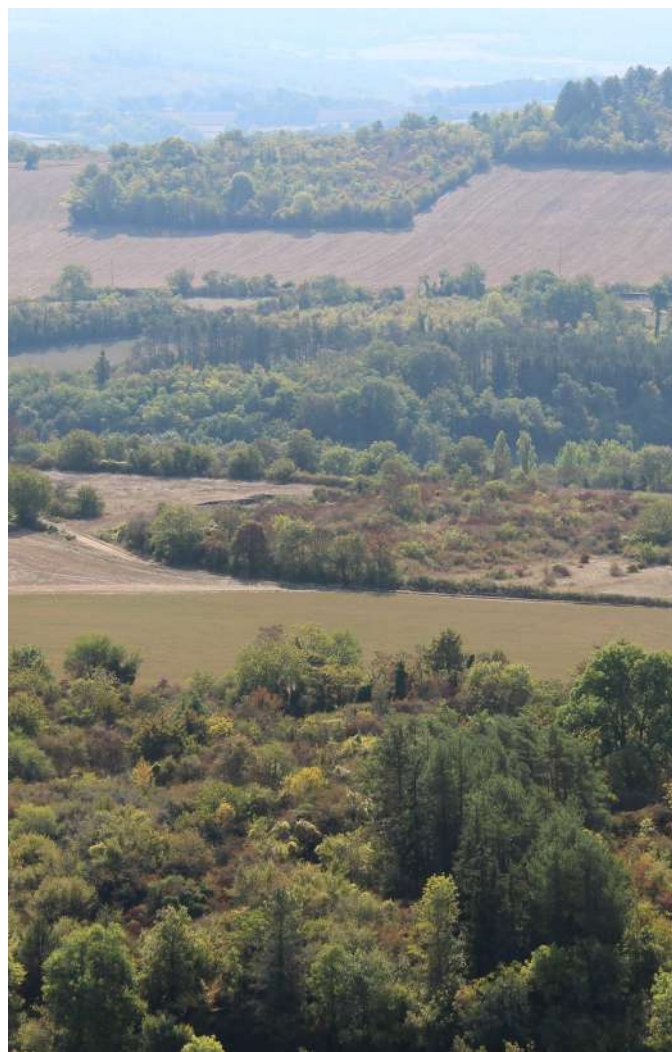


Un ancien verger récemment réinvesti par un jeune agriculteur de Blannay réinterroge la place de l'arbre dans les plateaux

Pourtant, cette sensation de dynamique d'uniformisation de modèles de productions et de leur traductions paysagères se confronte à d'autres dynamiques agricoles. On observe sur le territoire, de petites actions plus timides, aussi entreprenantes, mais qui questionnent petit à petit ces tendances d'évolution persistantes. La redécouverte de modèles agricoles alternatifs comme la vente directe et locale induit aussi des traductions spatiales pouvant engendrer différents effets dans le paysage.

La considération de ces dynamiques, redécoupage parcellaire, changement des rythmes de cultures, insertion d'arbres, plantations de haies, création de vergers sont autant d'éléments nécessitant un accompagnement visant à concevoir une intégration au site en accord avec le socle naturel et paysager.

La maille agricole du Vézélien est donc promise comme depuis toujours à une évolution de sa forme et ce dans deux dynamiques a priori concurrentes mais pourtant résonnant dans un même souci d'effort et de conservation d'un patrimoine agricole séculaire participant à la beauté et à la renommée du site classé du Vézélien.



Paradoxalement la dynamique d'enrichissement se perpétue en de nombreux lieux

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE LA MAILLE AGRICOLE

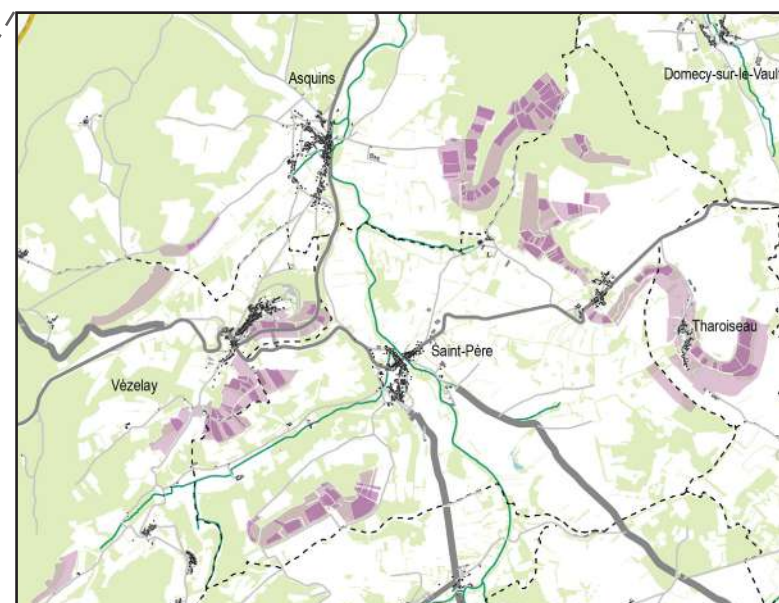
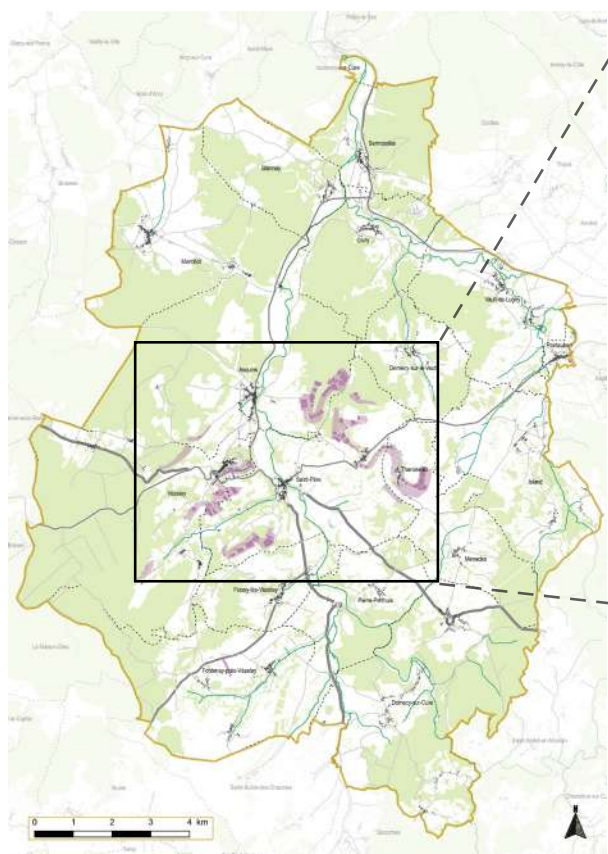
Avec la récente reconnaissance de l'appellation village sur les territoires d'Asquins, de Tharoiseau, de St Père et Vézelay, le vignoble est promis à s'étendre encore sur les coteaux les mieux exposés et classés en AOC.

Aujourd'hui le vignoble Vézélien couvre un peu plus de 100Ha et la moitié de celui-ci est d'ores-et-déjà en agriculture biologique. Les 150Ha restant en AOC sont donc promis à être potentiellement plantés. Ces nouvelles plantations seraient certainement à accompagner notamment quant à la gestion des lisières et des bordures de parcelles, de la conservation des éléments boisés présents à proximité ou au sein des parcelles concernées. Cette dynamique à venir se devrait aussi de porter une attention particulière quant à la potentielle présence de petit patrimoine architectural.

De la même manière, les exploitations viticoles étant généralement de petite dimension en Vézélien (autour des 10Ha), on peut supposer un potentiel besoin naissant de création de chais et d'infrastructures liées aux pratiques viticoles et à toutes les difficultés d'implantations quant aux bâtis anciens et quant à la réglementation.



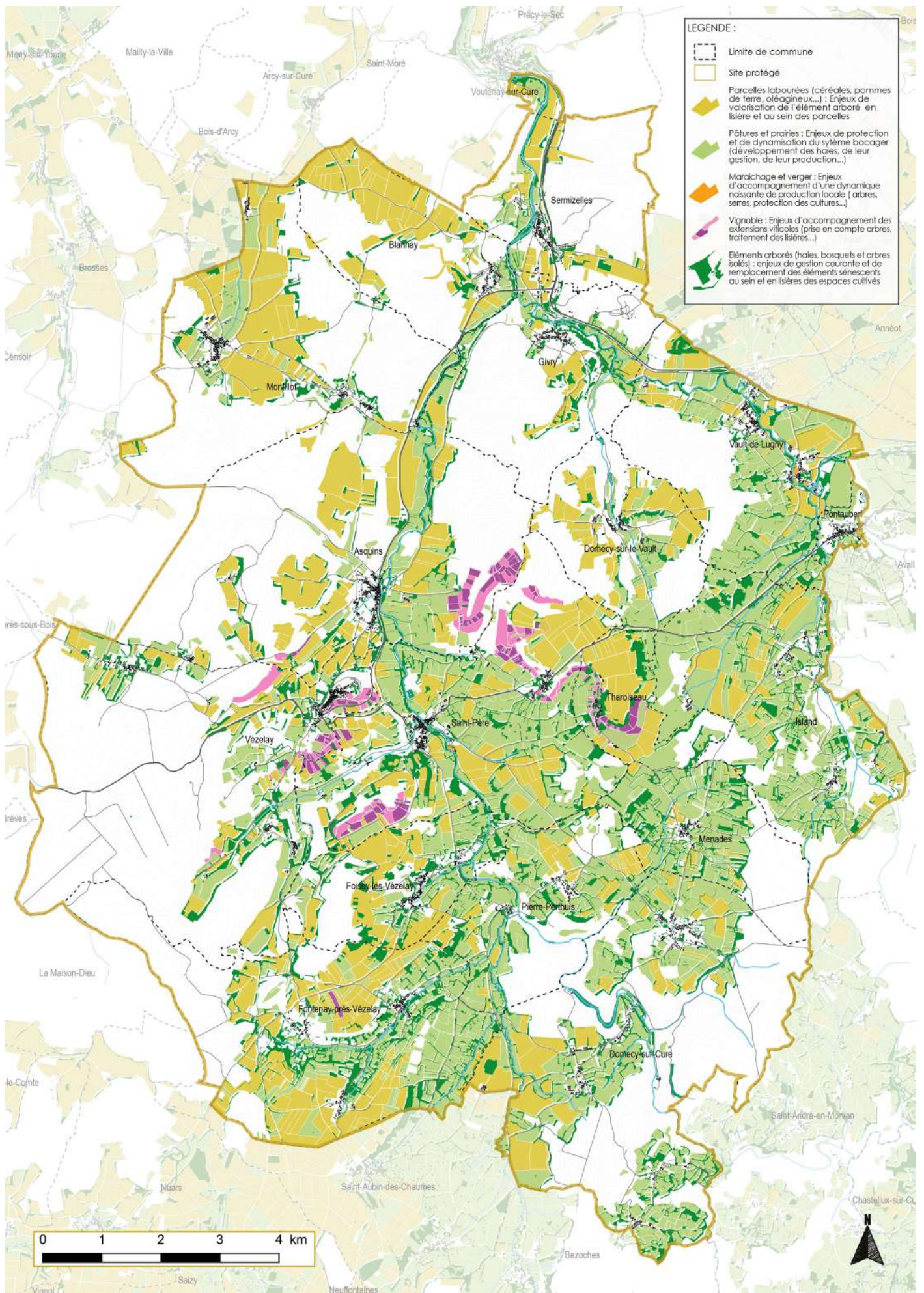
La vigne met en valeur Vézelay sobrement, elle doit veiller à s'étendre en cohérence avec les paysages



Légende
■ Parcelles viticoles plantées ■ Parcelles AOC non plantées

Bilan des parcelles viticoles plantées et des 150Ha encore disponible en Appellation d'Origine Contrôlée Village - L'extension viticole est à prévoir sur ces espace et devra tendre à une qualité paysagère afin de valoriser au mieux le site protégé mais aussi les produits et les pratiques culturelles locales.

CARTE DES ENJEUX DE GESTION DE LA MAILLE AGRICOLE



SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À LA MAILLE AGRICOLE :

- LA DYNAMIQUE D'EXPANSION DES FERMES ET DE COURSE À L'HECTARE ENTRAÎNE UN AGRANDISSEMENT DES PARCELLES AGRICOLES MODIFIANT AINSI LA MAILLE AGRICOLE (DISPARITION DES HAIES, RYTHMES DES PARCELLES, DIMINUTION ET HOMOGENÉISATION DES LISIÈRES DES CHAMPS ET PRAIRIES).

- LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE VOLONTAIREMENT DE PLUS PETITE DIMENSION (BIO, VENTE DIRECTE...) PARTICIPE À L'ÉMERGENCE D'UNE FORME NOUVELLE DE MAILLE AGRICOLE (HAIES PRODUCTIVES, ARBRES FRUITIERS, VERGERS, PETIT MARAÎCHAGE, PETITES PRAIRIES...)

- PARADOXALEMENT AU DYNAMISME GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE EN VÉZELIEN, L'ENFRICHEMENT DES PARCELLES LES MOINS INTÉRESSANTES AGRONOMIQUEMENT CONTINUE.

- LE DYNAMISME DE LA FILIÈRE VITICOLE, MALGRÉ UN RÉCENT RALENTISSEMENT, INDUIT UN POTENTIEL DÉVELOPPEMENT DU VIGNOBLE SUR LES PARCELLES AOC PAS ENCORE VALORISÉES.

- LE DYNAMISME DE LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE INDUIT LA POTENTIELLE MUTATION DE PARCELLES DE PRAIRIES OU PÂTURES EN CHAMPS CÉRÉALIERS.



1.4 - UN COUVERT FORESTIER PLURIEL, ÉCRIN DU GRAND PAYSAGE

La forêt recouvre plus de 8 000 Ha du site protégé. Elle présente elle aussi, comme la maille agricole, des caractéristiques très diversifiées de la forêt feuillue à celle de conifères, du taillis sous futaie aux allures naturelles à la futaie régulière de production de pins ou de peuplier.

Elle borde l'ensemble du site et participe complètement à la mise en scène de la vallée de la Cure et du Vézélien. Sur les plateaux orientaux, elle cadre les différentes entrées tandis que sur les occidentaux elle étouffe la découverte du site qui serait beaucoup plus progressive sans cette masse végétale. Elle permet d'accompagner systématiquement la découverte et l'hétérogénéité de ses faciès scénarise pleinement l'arrivée sur la vallée cultivée de la Cure mettant elle-même en scène les villages.

Aussi, son exploitation demeure essentielle pour le site. Sans un entretien rigoureux de ce milieu, sa qualité se verrait amoindrie mais aussi sa capacité à participer de la qualité des paysages.

LE COUVERT FORESTIER EN CHIFFRES :

La forêt couvre 45 % du Site protégé

- 33 % de feuillus soit 6076 Ha
- 6,7 % de conifères soit 1245 Ha
- 4,7 % de mixtes soit 868 Ha
- 1 % de landes et friches soit 180 Ha

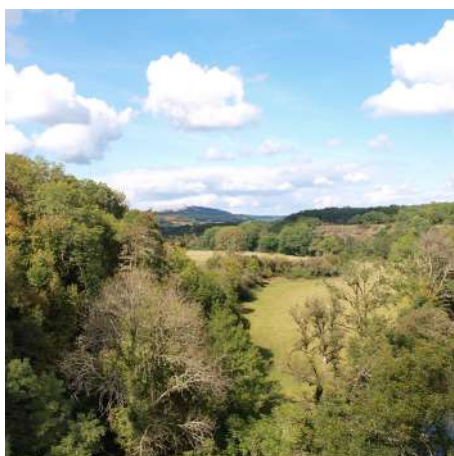
- Environ 200 km de sentiers forestiers

- Le schéma régional de gestion sylvicoles en Bourgogne donne des recommandations quant au Vézélien dans ses annexes vertes.

- Natura 2000 : Pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles

- Presque 2000 Ha de forêts communales

- Environ 400 Ha de forêts domaniales



La forêt recouvre les coteaux les moins favorables à l'agriculture



Les forêts des plateaux coiffent élégamment les coteaux



Les forêts de conifères arrivent à maturité et seront bientôt récoltées



La futaie irrégulière accompagne vers la découverte de la vallée de la Cure



Les îlots forestiers rythment la découverte du paysage



La forêt crée un jeu de masques des villages remarquables du Vézélien

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DU COUVERT FORESTIER

La richesse des paysages vient certainement de la place laissée à la forêt. Loin d'être un élément complètement naturel car très travaillée par l'homme, elle rappelle chez le visiteur une époque lointaine ou celle-ci pouvait effrayer. Sa forte présence au sein du territoire Vézélien nous fait songer à des portions de territoire où la nature s'exprimerait différemment, avec plus d'élégance. Ce ressenti vis-à-vis de la forêt vient certainement de sa multiplicité de faciès, par les espèces végétales qui la composent, par les espèces animales qui l'habitent mais aussi par les reliefs sur lesquels elle s'appuie.

En effet si les massifs boisés couvrent généralement en France les coteaux et autres événements topographiques trop raides pour être cultivés, le Vézélien semble rompre avec cette habitude paysagère. En effet, si certains coteaux sont certes boisés, un certain nombre ne sont que finalement coiffés par des forêts. Ce qui annonce tantôt de grandes forêts sur les plateaux tantôt des systèmes de gigantesques clairières cultivées.

La qualité pédologique locale, plutôt faible de manière générale, la forêt a petit à petit, depuis la mécanisation et le développement de l'agrochimie, gagné les espaces les plus pauvres, les moins pratiques... Comme évoqué, ce sont les coteaux mal exposés ou trop raides mais aussi tous les espaces de landes, les terres les plus pauvres d'entre toutes ayant perdu leur utilité lors de la spécialisation de l'agriculture.

La forêt par sa composition, ses formes et ses localisations participent grandement au sentiment d'un site naturel que serait celui du Vézélien. Elle raconte un choix fait par le passé de conserver la forêt comme une ressource pour l'homme mais aussi pour la biodiversité, partenaire essentielle à l'agriculture.



Les boisements par la qualité de leur lisières épousent les formes parcellaires cultivées et les valorisent



La mixité des boisements offrent suggèrent un certain dynamisme dans le paysage



Les différents faciès de forêts sont autant de milieux naturels et d'habitats diversifiés pour la faune

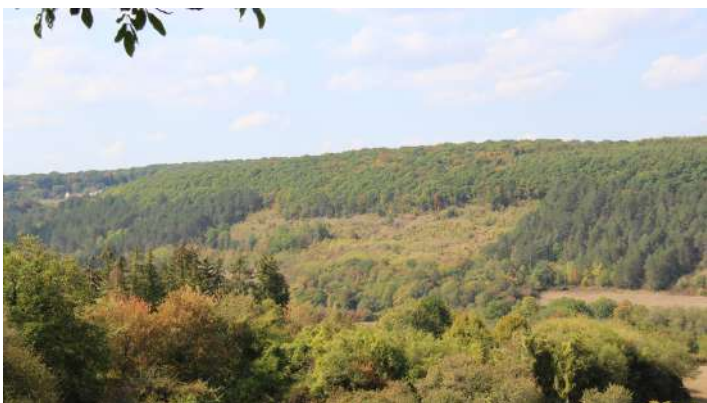


Depuis les clairières céréalières, la forêt met en scène les villages et notamment Vézelay

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DU COUVERT FORESTIER



Les friches sont les forêts de demain, quels impacts sur le paysage à long terme



Une coupe rase à n+3, la végétation repousse petit à petit mais la forme de la parcelle reste très visible



Une coupe rase à n+5 demeure bien visible sur un coteau

La forêt, par le dynamisme de gestion qu'elle provoque en étant une réelle ressource pour ce territoire endure des actions de gestion potentiellement impactante pour le site protégé.

En effet, les coupes à blanc lors de la récolte des arbres arrivés à maturité est un évènement impactant dans le paysage. Il demeure essentiel que les forêts continuent d'être entretenues et récoltées ou elles perdront rapidement de leur qualité. D'autant plus qu'elles révèlent un potentiel en termes de ressources très intéressant dès aujourd'hui comme à plus long terme. La présence sur le site de plusieurs acteurs de la filière bois mêlée à l'engouement pour les produits issus du bois notamment quant à la transition écologique des territoires assurent un potentiel réel d'activités forestières locales, créatrice d'emplois locaux.

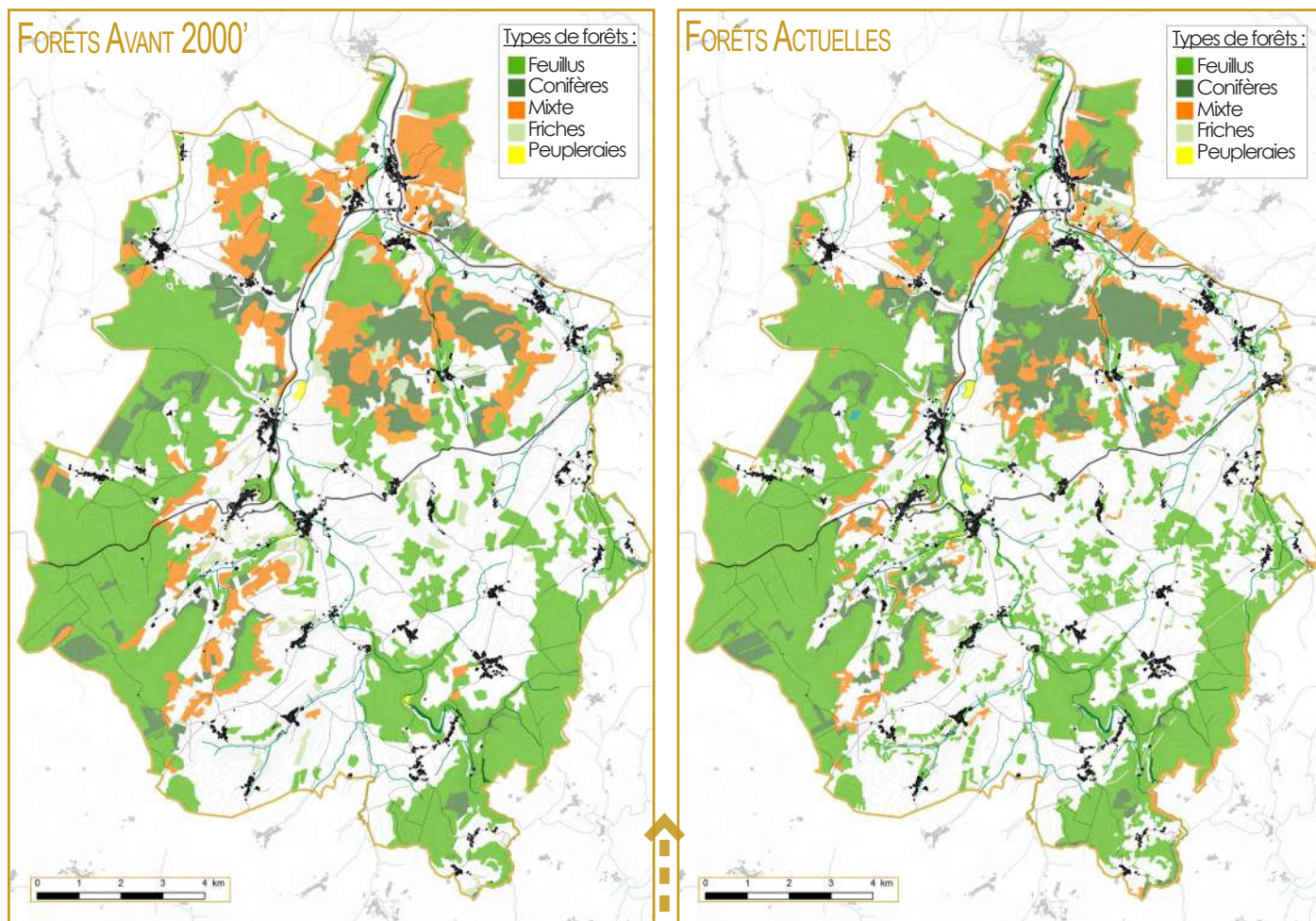
Le potentiel dynamisme des activités liées à la forêt sont à prendre en compte car si celle-ci se développaient, il serait intéressant qu'elle puisse participer à l'émergence de nouvelles qualités paysagères au sein du territoire. Elle pourrait participer à la réinvention du couvert forestier et ce notamment pour toutes les futaies régulières de pins et de peupliers arrivant à maturité.

Parallèlement à cela, comme évoqué précédemment les enrichissements se perpétuent. Les friches sont potentiellement les forêts de demain et questionnent sur le besoin ou non d'intervenir sur ces espaces laissés à l'abandon malgré leur potentiel futur en termes de ressources pour la biodiversité mais aussi pour le bois qu'elles créent.



Le couvert forestier semble hétérogène des feuillus semblent préparer la récolte future des pins

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DU COUVERT FORESTIER



Spécialisation de la forêt sur deux décennies. Les forêts mixtes deviennent petit à petit des forêts où les feuillus dominent (hêtres, chênes, charmes...). Autour de Domecy-sur-leVault, la forêt semble se spécialiser vers des forêts de conifères.



LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DU COUVERT FORESTIER



Avec le dynamisme des activités sylvicoles locales, l'ouverture de nouvelles pistes forestières est prévisible et intéressant



Parcelles forestières géométriques de résineux arrivant à maturité et bientôt récoltées : quel impact paysager ?



Peupleraie mûre voire sénescente à Asquins : quel devenir ?

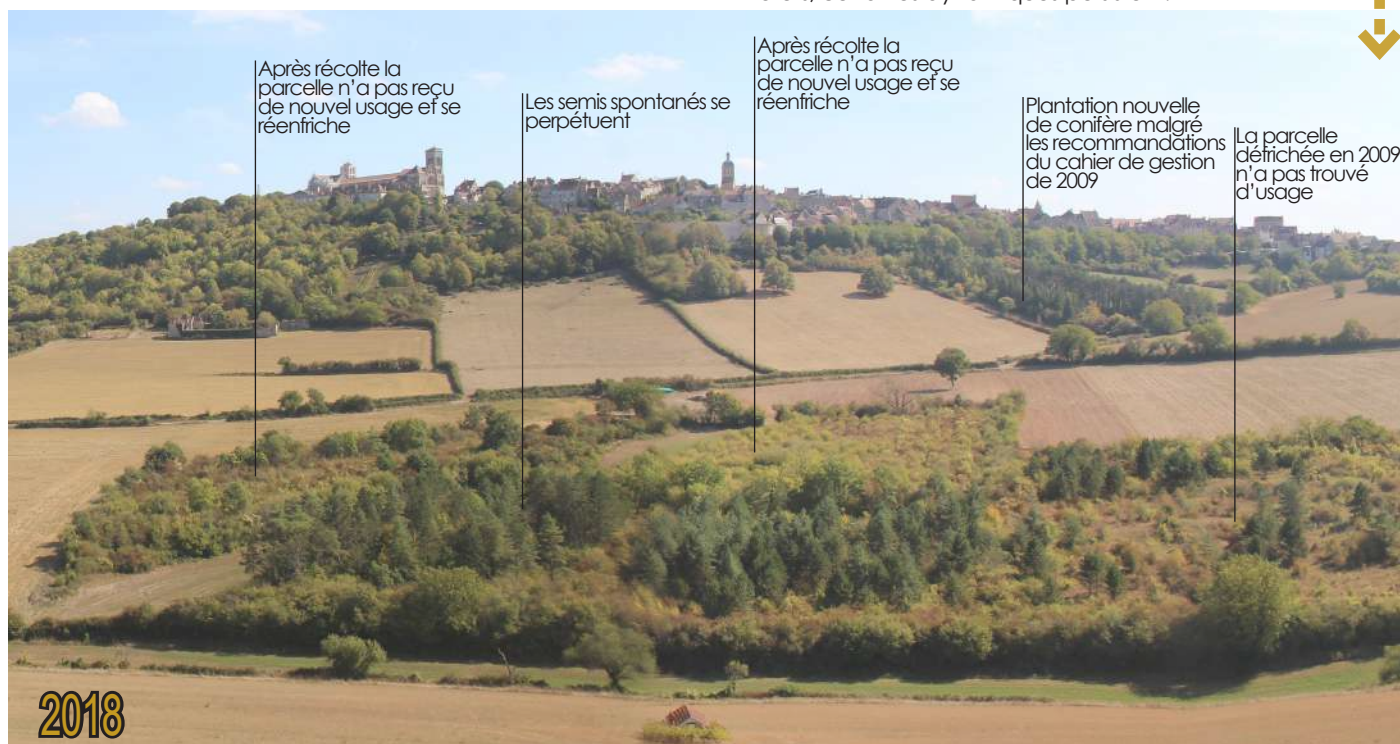
Depuis le plan de gestion des espaces boisés de 2009, on remarque que les typologies de forêts ont changé. Les faciès se sont spécialisés et les forêts mixtes ont tendance à globalement s'orienter vers des forêts majoritairement feuillues sauf pour le massif boisé qui entoure Domecy-sur-le-Vault qui lui semble se spécialiser vers des forêts majoritairement de conifères.

Les peupleraies ne sont pas plus présentes mais arrivent cependant à maturité. Comme de nombreuses stations boisées de pins. Leurs récoltes est proche. Elles s'accompagneront probablement d'un certain nombre de coupes (potentiellement rases).

Il existe une annexe verte qui porte sur les sites classés bourguignons et notamment sur celui du Vézélien. Elle prescrit des modes de gestion adaptés au paysage. Le territoire risque de subir durant la décennie à venir un certain nombre de récoltes mais aussi de potentielles campagnes de reboisement sur les secteurs arrivant à maturité. Si un certain nombre de Plans Simples de Gestion (PSG) existent déjà sur le territoire et proposent des modes de gestion durables, les parcelles n'en possédant pas sont quant à elles soumises à de forts enjeux de coupes à blanc.

Les communes du Vézélien détiennent près de 2000 Ha de forêts. Elles sont ainsi garantes de leur gestion par différents moyens et peuvent amorcer de profondes transitions de gestion sylvicoles. Les forêts communales comme domaniales sont support de réels enjeux d'exemplarité et de sensibilisation quant à la forêt et à ses méthodes de gestion.

Malgré la réalisation d'un plan de gestion très porté sur la valorisation de la colline de Vézelay et sur la gestion des forêts, certaines dynamiques persistent.



Après récolte la parcelle n'a pas reçu de nouvel usage et se réenfriche

Les semis spontanés se perpétuent

Après récolte la parcelle n'a pas reçu de nouvel usage et se réenfriche

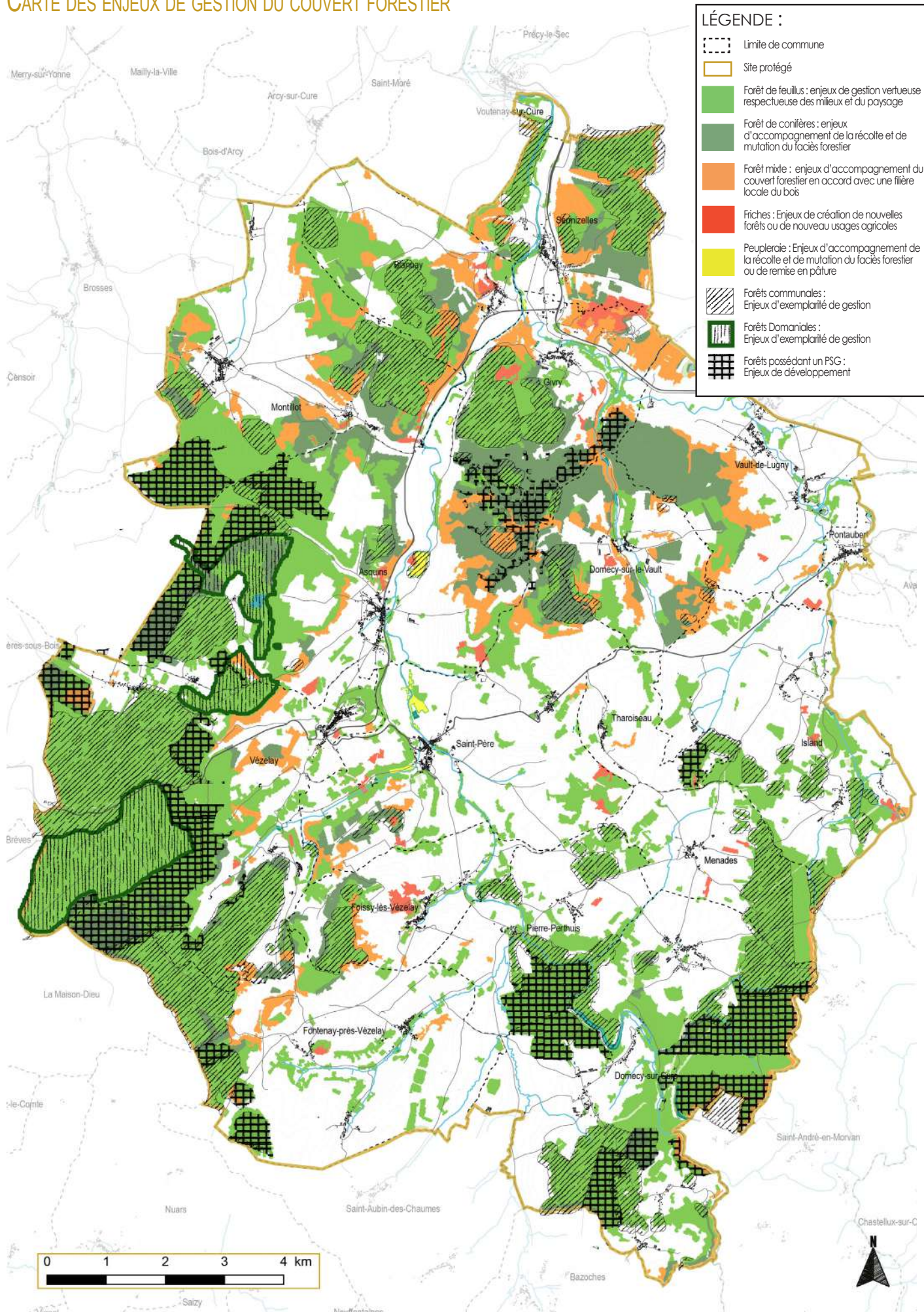
Plantation nouvelle de conifère malgré les recommandations du cahier de gestion de 2009

La parcelle défrichée en 2009 n'a pas trouvé d'usage

2018

10 ans après le cahier gestion, les reboisements en résineux et les dynamiques d'enfrichement se perpétuent

CARTE DES ENJEUX DE GESTION DU COUVERT FORESTIER



SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS AU COUVERT FORESTIER :

- LES FORÊTS CONTINUENT LEUR MUTATION DE FORÊTS MIXTES VERS UNE SPÉCIALISATION DE FORÊTS DE FEUILLUS (HÊTRES, CHÊNES, CHARMES...) ET DE FORÊTS DE CONIFÈRES.
- DENOMBREUSES FUTAIES RÉGULIÈRES ARRIVENT À MATURITÉ ET SONT PROMISES À UNE RÉCOLTE PROCHE POTENTIELLEMENT IMPACTANT POUR LE PAYSAGE
- L'ACTIVITÉ SYLVICOLE ÉTANT EN PLEIN ESSOR, LES FORÊTS DU VÉZELIEN SONT UN ATOUT STRATÉGIQUE DE DYNAMISME TERRITORIAL LOCAL.
- LES FORÊTS ET LES ACTIVITÉS SYLVICOLES ASSOCIÉES NÉCESSITENT UN ACCOMPAGNEMENT POUR DES PRATIQUES S'ACCORDANT AVEC LES QUALITÉS PAYSAGÈRES DU SITE TOUT EN NE BRIDANT PAS LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE LOCAL
- LES FORÊTS COMMUNALES SUGGÈRENT UN ENJEU D'EXEMPLARITÉ DANS LA SENSIBILISATION QUANT À CE MILIEU NATUREL ET À SES MÉTHODES DE GESTION ET NOTAMMENT QUANT AU DÉVELOPPEMENT DES PLANS SIMPLES DE GESTION (PSG)



1.5 - DES SILHOUETTES ET TRAMES VILLAGEOISES EN ÉCHO AVEC UNE TOPOGRAPHIE SINGULIÈRE

Le Vézélien offre un horizon de collines et de bocages qui se déploient de part et d'autre de la vallée de la Cure structurant un ensemble géographique cohérent.

Historiquement, et encore aujourd'hui, l'urbanisation du territoire vézélien compose des ensembles bâtis relativement compacts, sous forme de bourg, village et hameau.

L'organisation par les voies et le parcellaire, le relief, le jeu des volumes, le développement des jardins, marquent nettement les ensembles bâtis.

Ceux-ci se catégorisent en fonction de leur relation au territoire et à la topographie, avec un impact paysager toujours modéré. **On distingue quatre types d'implantation topographique.**

L'espace bâti de la ville de Vézelay singularise le paysage ; Tharoiseau et Fontette s'offrent à la vue en flanc de coteaux ; Asquins, Saint-Père s'organisent le long de la Cure ; Domecy, Usy, Précly le Mout se développent plus « à plat », en plateau, et se fondent dans la végétation arborée.

La qualité essentielle de ces espaces bâtis, à l'égard du site, repose donc sur leur relative compacité. Leur faible emprise et leurs espaces interstitiels laissent le paysage végétal dominer largement.

Suivant leur implantation sur le territoire du site classé, **les villages se structurent principalement de deux manières différentes :**

- le village centre dont la forme s'est façonnée progressivement dans un corset (enceinte, murs de ville, etc),
 - le village-rue développé le long d'axes viaires.
- Ces deux typologies se croisent, bien souvent, à cause du relief, notamment.

Ainsi, les altérations au site classé résultent donc essentiellement de l'**apparition de bâtis isolés au milieu du paysage d'ensemble.** Tout élément isolé, détaché du contexte perturbe les singularités paysagères

LES VILLAGES EN CHIFFRES :

- 18 Communes
- Plus de 4000 habitants
- Plus de 30 bourgs, villages et hameaux

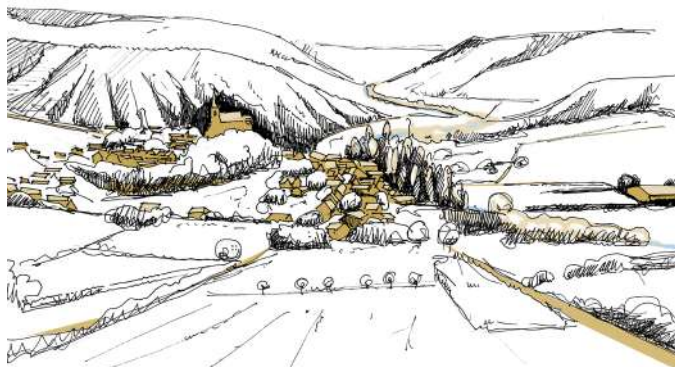


Vue panoramique depuis la terrasse de Vézelay, vers l'est : un panorama admiré par des milliers de visiteurs.

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DES SILHOUETTES VILLAGEOISES



Village de fond de vallée : ASQUINS.

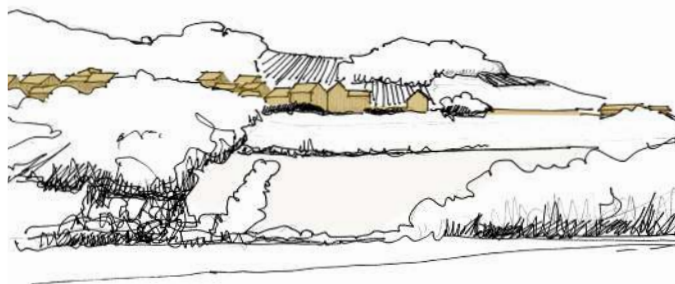


La silhouette compacte d'Asquins installée au fond de la vallée, sur la rive gauche de la Cure.

Village au bord de l'eau, sur terrain plat : la silhouette se caractérise par la régularité et l'accolement des façades et toitures, et l'émergence d'un bâtiment majeur, l'église avec son clocher.



Village de coteau : THAROISEAU.

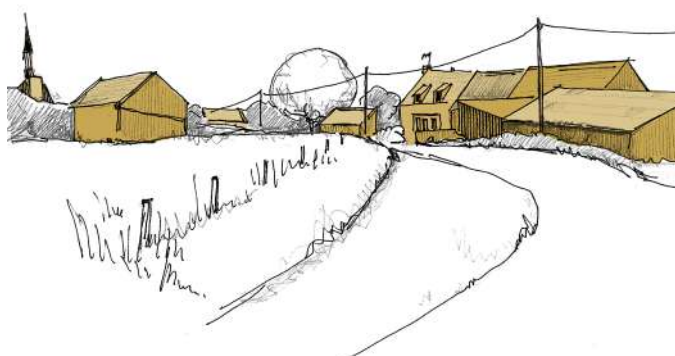


La silhouette allongée du village de Thariseau accrochée au coteau faisant face à Vézelay.

Ni en crête, ni en bas de pente, **le village en flanc de coteau** s'inscrit entre deux espaces, celui des crêtes boisées et des plateaux agricoles, et celui des pentes autrefois en vignobles. Le bâti accompagne les voies quasiment parallèles aux courbes de niveau.

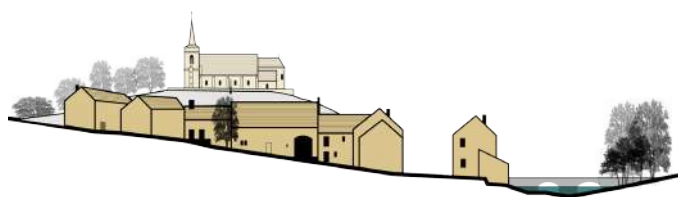


Village de plateau : ISLAND.

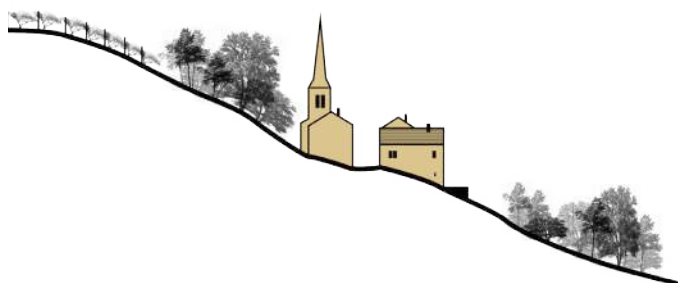


LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DES SILHOUETTES VILLAGEOISES

Village de fond de vallée : ASQUINS.



Village de coteau : THAROISEAU.



Village de plateau : ISLAND.



Chaque bourg, village ou hameau présente une morphologie caractérisée. Celle-ci s'inscrit en premier dans le relief et s'attache aux éléments fondateurs. Les routes et chemins pré-existants, murs et enceintes, ont également déterminés l'organisation urbaine.

- Village en fond de vallée, proche de l'eau :

Voutenay-sur-Cure, Sermizelles, Blannay, Givry, Vault-de-Lugny, Domecy-sur-le-Vault, Asquins, Saint-Père, Foissy-les-Vézelay, Fontenay-près-Vézelay.

- Village en coteau :

Tharoiseau, Pontaubert.

- Village « à plat » de plateau :

Montillot, Island, Menades, Domecy-sur-Cure.

- Village en promontoire :

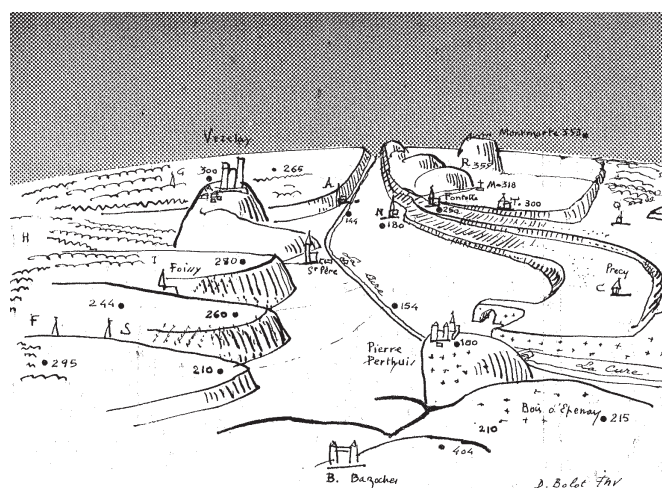
Vézelay, Pierre-Perthuis.

Les bourgs perchés qui ont une histoire particulière liée à un monument se situent au sommet de colline ou de crêtes. Vézelay et Pierre-Perthuis appartiennent à cette typologie. Ces sites sont liés à des lieux stratégiques qui ont mis en place des systèmes défensifs.

Le regroupement bâti constitue la règle esthétique du paysage du territoire du Vézélien.

L'évolution de son urbanisation s'appuiera donc sur ce rapport aux ensembles constitués et leur évolution en marges et lisières du bâti existant.

Aujourd'hui, certaines extensions pavillonnaires de qualité plutôt médiocre ont été construites dans les villages de plaine du fait de leur bonne accessibilité depuis Avallon, ce dont ont été préservés les petits villages de coteaux isolés.



PER/PERSPECTIVE CAVALIERE PRISE DE BAZOCHE / SUR VEZELAY
Site de Vézelay - zone de protection. 1979.

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DES SILHOUETTES ET TRAMES VILLAGEOISES

Regrouper au mieux les constructions permet de conserver parfaitement lisibles les grandes lignes du paysage du Vézélien.

Ainsi, le site classé se doit de protéger son paysage, prévenir la réduction des espaces naturels et agricoles, et **empêcher la discontinuité du grand paysage ouvert et ses perspectives**, à cause de l'étalement non contrôlé des silhouettes urbaines.

L'urbanisation des bourgs du Vézélien, contrairement à de nombreux territoires français, s'est globalement développée de manière maîtrisée depuis les années 50. Les enveloppes urbaines traditionnelles ont évolué mais de manière raisonnée avec une densification progressive des centres-bourgs.

Cette préservation relative de l'implantation traditionnelle du bâti est due en grande partie au fait d'être en site classé et inscrit, plus qu'à une véritable stratégie urbaine.

Les quelques atteintes au site relevées résultent essentiellement de **l'apparition de bâtis isolés au milieu du paysage d'ensemble**.

On distingue trois types d'atteinte au paysage au regard des problématiques urbaines :

- les aménagements qui suppriment les formes structurantes des ensembles bâtis,
- l'insertion de formes ou d'ensembles sans rapport avec la nature du site,
- l'abandon progressif des continuités ou une gestion laissant introduire de trop nombreuses altérations.

Données INSEE - Evolution Commune d'Asquins.

Résidences principales : 153, soit 49,70 %

Résidences secondaires : 127, soit 41,20 %

Logements vacants : 28, soit 9,10 %

Nombre de maisons : 299, soit 97,10 %

Résidences principales construites avant 1970 : 120, soit 79,10 %

Résidences principales construites de 1971 à 2012 : 32, soit 20,90 %

Dont 5, soit 3,3 %, entre 2006 et 2012.



Commune d'Asquins - 1962.



Commune d'Asquins, aujourd'hui.

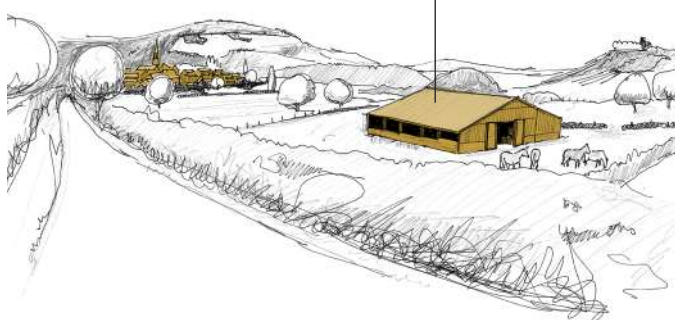
-  extensions urbaines, survenues entre 1960 et aujourd'hui
-  exploitations et extensions agricoles, entre 1960 et aujourd'hui

Implantation pavillonnaire isolée niant la trame villageoise



Évolution des extensions bâties contemporaines en périphérie des trames villageoises constituées.
Commune d'Asquins.

Implantation du bâtiment agricole à l'écart de la silhouette villageoise



Commune de Saint-Père.

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DES SILHOUETTES ET TRAMES VILLAGEOISES

Limites des silhouettes bâties.

Historiquement, l'organisation des villages et hameaux a toujours permis une transition douce entre les espaces bâtis et les espaces agricoles ou naturels. Les boisements, les vergers, et les haies formaient une ceinture verte de transition et fabriquaient des limites d'intégration du paysage bâti dans le territoire.

Aujourd'hui, pour chacun des villages jalonnant le territoire du Vézélien, le jardin forme l'interface entre l'espace bâti et l'espace naturel agricole ou boisé.

Ces jardins et vergers font entièrement partie des villages et de l'espace urbain. Ils sont l'espace extérieur des maisons, l'espace de proximité de l'habitat. Et recueillent sur une surface plus ou moins réduite, les essences locales et les végétaux plus domestiques, dont les arbres fruitiers composant les vergers.


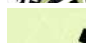

La qualité de ces espaces participe de la bonne intégration des villages et hameaux dans le paysage du vézélien.



Évolution de la qualité de traitement de la limite paysagère entre villages bâtis et paysages ruraux.
Commune d'Asquins, 1962.



Commune d'Asquins, aujourd'hui.

-  jardins nourriciers
-  prairies de fauche, prés
-  jardins d'agrément

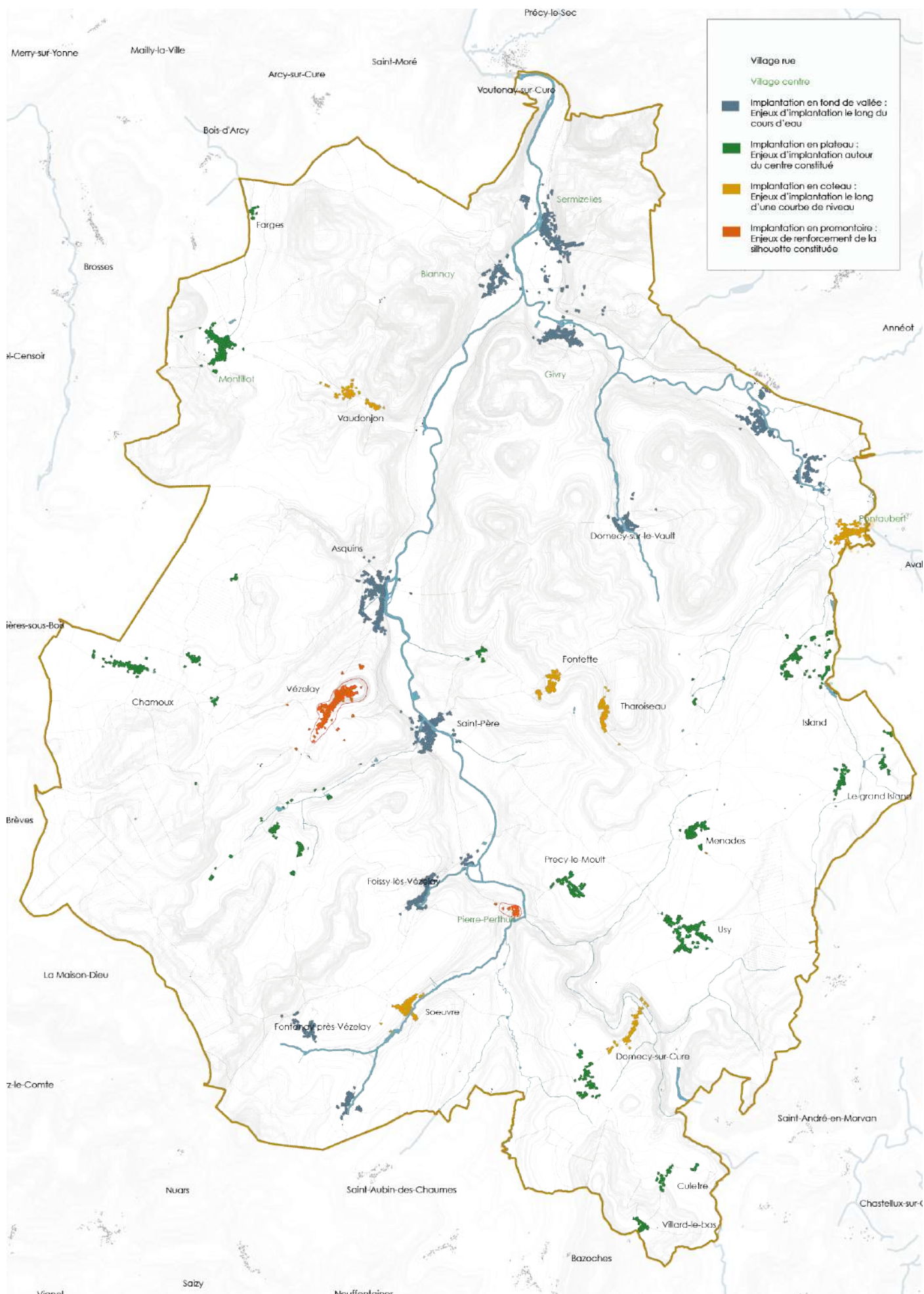


Vergers et paysages cultivés en limite du village de Saint-Père.



Vergers et paysages cultivés en limite du village de Saint-Père.

CARTE DES ENJEUX PAYSAGERS DES SILHOUETTES ET TRAMES VILLAGEOISES



SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS DES SILHOUETTES ET TRAMES VILLAGEOISES

- DES TYPOLOGIES URBAINES IDENTIFIÉES LIÉES À LEUR TERRITOIRE ET LEUR GÉOGRAPHIE.

- LES SILHOUETTES BÂTIES COMPACTES FONT LA QUALITÉ DU PAYSAGE VÉZELIEN. IL EXISTE UN ENJEU DE PROLONGATION DE LEUR CARACTÉRISTIQUES VIS-À-VIS DES ÉVOLUTIONS URBAINES (RAPPORT AUX ENSEMBLES CONSTITUÉS ET LEUR ÉVOLUTION EN MARGES ET LISIÈRES DU BÂTI EXISTANT).

- LES CONSTRUCTIONS RÉCENTES DE MAISONS INDIVIDUELLES ET DE BÂTIMENTS AGRICOLES ISOLÉS SOULÈVENT DES ENJEUX QUANT À LA QUALITÉ DES SILHOUETTES BÂTIES ET À UN POTENTIEL MITAGE DES ESPACES CULTIVÉS.

- LES LIMITES ENTRE ESPACES URBAINS ET AGRICOLES DEVIENNENT FLOUES. L'ABANDON ET L'ENFRICHEMENT DES JARDINS, VERGERS ET PRAIRIES À LA PÉRIPHÉRIE IMMÉDIATE DES VILLAGES TENDENT À RENFORCER CET EFFET.

2 // LES EXPRESSIONS DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

2.1 - DES DISCONTINUITÉS ENTRE CŒURS ET PÉRIPHÉRIES DE VILLAGES

2.2 - UN ÉQUILIBRE À CONFORTER ENTRE BÂTIS AGRICOLES VERNACULAIRES ET ACTUELS

2.3 - UN PATRIMOINE BÂTI EXCEPTIONNEL AUX ABORDS PARFOIS DÉLAISSÉS

2.4 - UNE RICHESSE DISCRÈTE DU PETIT PATRIMOINE BÂTI INÉGALEMENT VALORISÉ



2.1 - DES DISCONTINUITÉS ENTRE CŒURS ET PÉRIPHÉRIES DE VILLAGE

Le logement.

L'offre en logement sur le territoire du Vézélien se caractérise par :

- une grande majorité de logements privés : **plus de 90%** sur le territoire de la communauté de communes,
- des logements occupés par des propriétaires (65 %), l'offre en logements locatifs est faible (quasiment absent),
- la forme de la maison individuelle sur-représentée (77%). La population du territoire exprime dans une grande majorité une nette préférence pour les logements de grande taille.

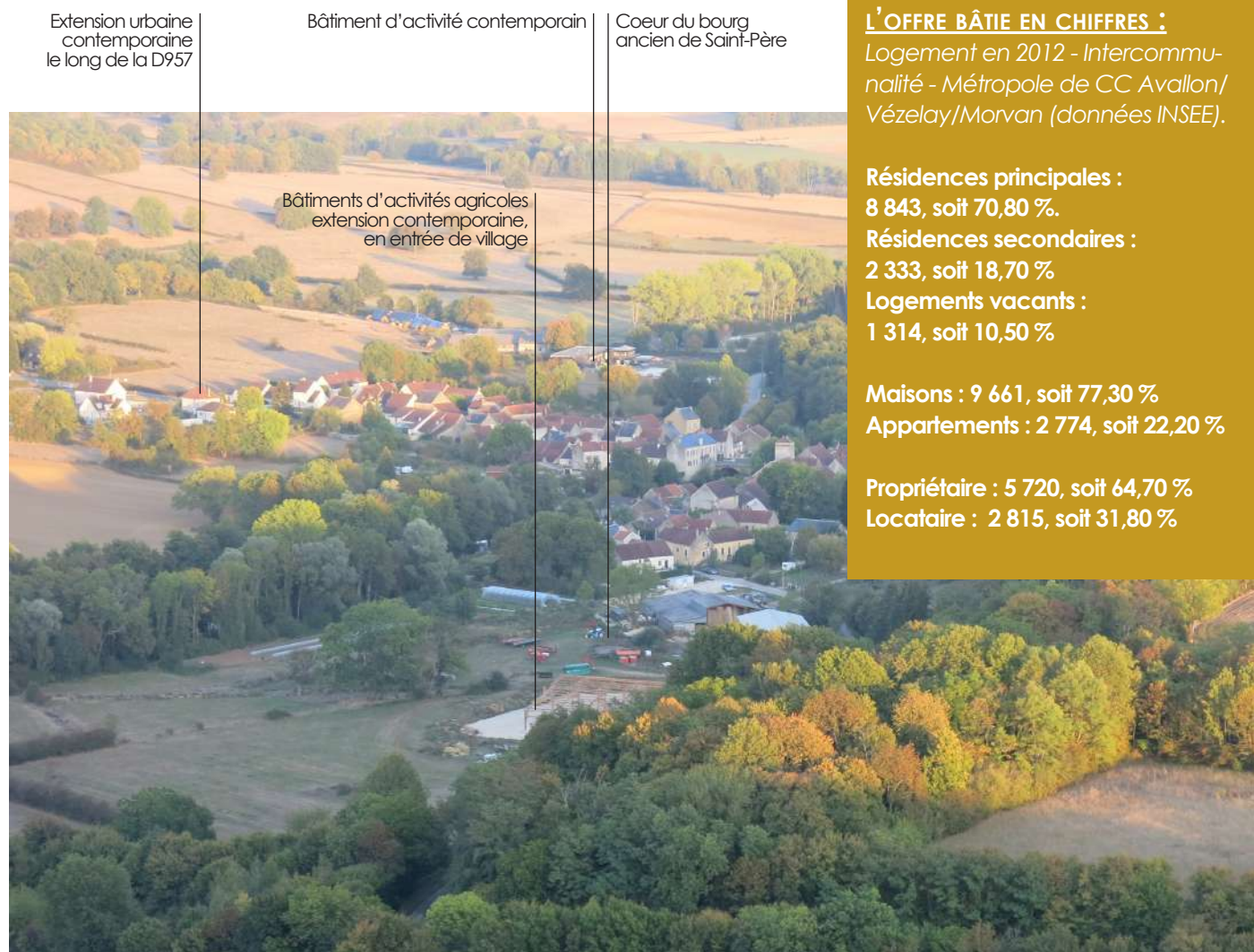
On constate le vieillissement du parc de logements dans le Vézélien avec **un taux de vacance assez élevé (avec un taux moyen de 10,50 %)**.

Les résidences principales occupées à l'année ne représentent que **70 %** du parc de logement.

Les équipements.

Le « pôle » des communes de Vézelay, Asquins et Saint-Père comporte des services d'importance locale, assurant une réponse aux besoins quotidiens des habitants des villages et hameaux environnants. L'offre, bien que modérée en volume, est diversifiée (mairie, école, services aux personnes, boulangerie, épicerie, restauration, banques, bureau de poste, etc).

Les enjeux rappelés au PLUi en cours d'élaboration, est de **rendre les centralités villageoises du territoire attractives**, notamment par une reconquête de la vacance, **et de maintenir et renforcer l'offre en matière d'équipements et de services** de façon à conforter l'accueil de nouveaux habitants/activités sur le territoire Vézélien.



L'OFFRE BÂTIE EN CHIFFRES :

Logement en 2012 - Intercommunalité - Métropole de CC Avallon/Vézelay/Morvan (données INSEE).

Résidences principales :

8 843, soit 70,80 %.

Résidences secondaires :

2 333, soit 18,70 %

Logements vacants :

1 314, soit 10,50 %

Maisons : 9 661, soit 77,30 %

Appartements : 2 774, soit 22,20 %

Propriétaire : 5 720, soit 64,70 %

Locataire : 2 815, soit 31,80 %

Équilibre entre bâtis anciens et extensions contemporaines en «périphérie» du village de Saint-Père.

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DES COEURS ET PÉRIPHÉRIES DE VILLAGES

Suivant les activités humaines et le type d'implantation qu'elles induisent, les différentes architectures se répartissent suivant :

Maisons de bourg / ensemble urbain.

Sur l'ensemble du territoire, ce n'est pas la typologie bâtie la plus représentative même si elle apparaît ponctuellement au sein de certains bourgs tels que Voutenay-sur-Cure, Pontaubert ou Sermizelles. C'est à **Vézelay** qu'elle est la plus présente. Juxtaposées, elles forment un front bâti continu. Elle s'élève dans la majorité des cas sur un étage carré plus combles servant de greniers. Les volumes sont simples. Elle se caractérise par l'ordonnement de la façade située sur la rue. Les percements en façades sont souvent alignés, ordonnancés. L'architecture apparaît relativement uniforme et les différentes parties se différencient par quelques détails qui les personnalisent.



Rue Saint-Etienne, de Vézelay.

Maisons rurales.

Les maisons rurales peuvent prendre différentes formes depuis la maison élémentaire constituée d'une unique pièce à vivre jusqu'à la maison « bloc » qui abrite sous un même toit le logement et des annexes agricoles. Il s'agit, dans la plupart des cas, des maisons des petits propriétaires qui exploitent quelques hectares pour leur propre subsistance.

L'élévation des maisons rurales peut n'être que d'un niveau de combles sur rez-de-chaussée, selon les situations. Cependant, dans les villages situés sur les coteaux, elles peuvent alors s'élever d'avantage pour suivre les pentes (par exemple, à **Fontette** ou **Foissy-lès-Vézelay**). Les volumes sont simples. Leurs façades ne sont ni ordonnancées ni décorées. Les ouvertures sont limitées en nombre et en dimensions.



Hameau de Fontette.

Maisons de vigneron.

Le patrimoine lié à la vigne constitue, parmi le patrimoine rural, un ensemble caractéristique du territoire.

La maison vigneronne se caractérise par une structuration en hauteur des différentes fonctions qu'elle devait abriter. La partie logement se trouve en rez-de-chaussée surélevé. On y accède par un escalier, parallèle ou perpendiculaire à la façade principale. Sous le logement se trouve un cellier (partiellement enterré) ou une cave (totalement en sous-sol), indispensable à l'élevage et à la conservation du vin. Cuvierie, grange, étable, remise, hangar, etc., situés dans l'alignement du logement, et soue à cochon, clapier, poulailler, etc., en appentis sur la façade, viennent compléter l'habitation, formant des ensembles traduisant la mixité des fonctions : polyculture incluant la viticulture et élevage.



Maison de vigneron avec logis surélevé et entrée de cave sous escalier.



Maison d'habitation individuelle à Usy.

Habitat récent.
Construction neuve à destination d'habitation.

L'habitat contemporain reprend une certaine simplicité dans ses volumes. Cependant, ces volumes sont très souvent isolés sur une parcelle. Et en l'absence de dépendances, il en résulte un volume restreint, isolé et répétitif, difficile à intégrer au sein du paysage. La qualité architecturale de certaines constructions actuelles rompt avec le paysage environnant tant en termes d'implantation (en hauteur ou en co-visibilité avec un bâtiment remarquable par exemple), que de choix des matériaux (parpaing et béton, enduits très clairs). La question des clôtures et des abords de ces nouvelles constructions est également stratégique car elle modifie le paysage de proximité des bourgs.

Construction neuve à destination d'équipement public ou d'activités.

Les services et équipements de santé sont concentrés uniquement sur **Vézelay** et **Saint-Père**. Sur l'ensemble du territoire du Vézélien, la moyenne de services et d'équipements par habitants est de 2 % (contre 6% en moyenne, en France). Concernant les équipements relatifs à l'enseignement, on compte 9 établissements du premier degré sur le territoire, soit un taux de 1,9 % (contre 6% à l'échelle nationale). Le seul lycée existant à proximité étant situé à Avallon. Les équipements de sport et de loisirs sont répartis de manière homogène sur l'ensemble du territoire du Vézélien. Il existe 19 équipements répertoriés, dont 4 situés sur la commune de **Montillot**. Le taux d'équipement de sport et de loisir dans le périmètre se situe au-dessus de la moyenne nationale. La qualité architecturale de ces équipements récents se révèle très variable alors que leur présence sur le territoire est essentielle.



Maison médicale de Vézelay (Site Classé adossé au Secteur Sauvegardé)



Équipement sportif à Montillot.



Construction contemporaine d'une brasserie à Saint-Père.

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DES DISCONTINUITÉS ENTRE CŒURS ET PÉRIPHÉRIES DE VILLAGES

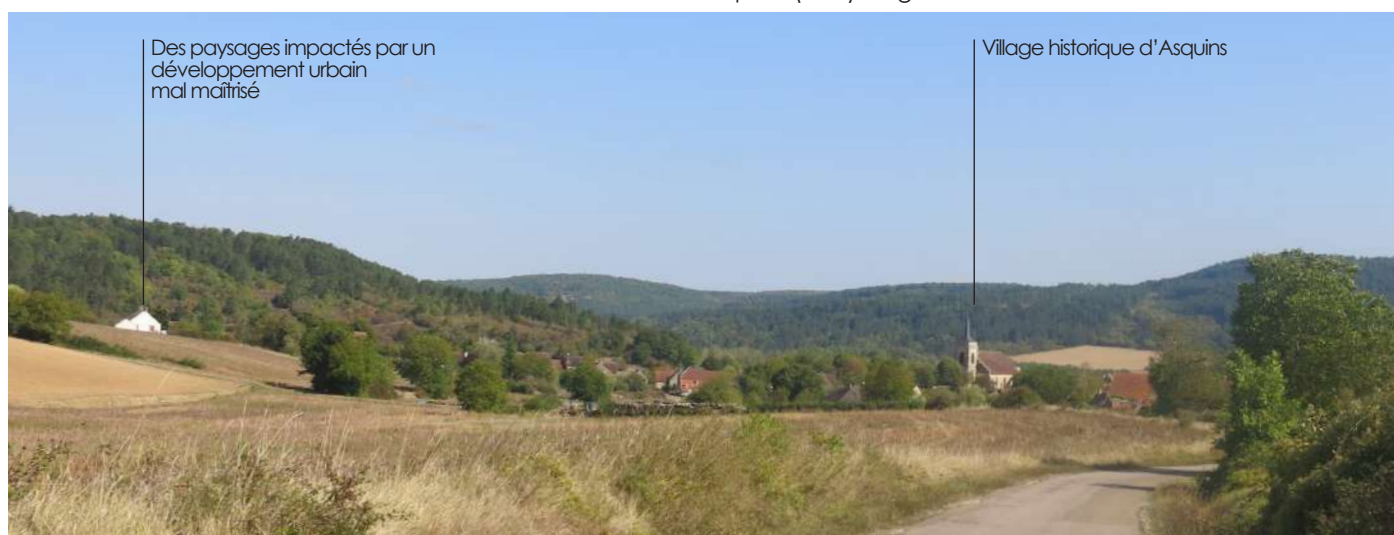
Constructions neuves.

On observe relativement peu de constructions neuves sur le territoire du Vézélien, cependant, leur implantation obéit quasi systématiquement à un schéma dommageable : une maison individuelle posée sur un talus terrassé, isolée au centre de sa grande parcelle, loin de la rue et des constructions voisines. Rares sont les réalisations qui s'inscrivent dans la continuité d'un existant, contribuant à appuyer les lignes directrices des villages qui font la force du paysage. Une grande partie des nouvelles réalisations, que ce soit des constructions à destination de l'habitat, des équipements et/ou des activités tertiaires, **se trouve en rupture avec les dispositions pré-existantes.**

Même si, ces évolutions sont encore minoritaires sur le territoire du Vézélien du fait de son appartenance au site inscrit, **ces nouveaux modèles architecturaux et urbains se répandent et le banalise, en rompant le dialogue entre l'architecture rurale et le site.**



On note une tendance à l'étiement linéaire des constructions le long des axes, et une nécessaire attention aux paysages et entrées de ville (Saint-Père).



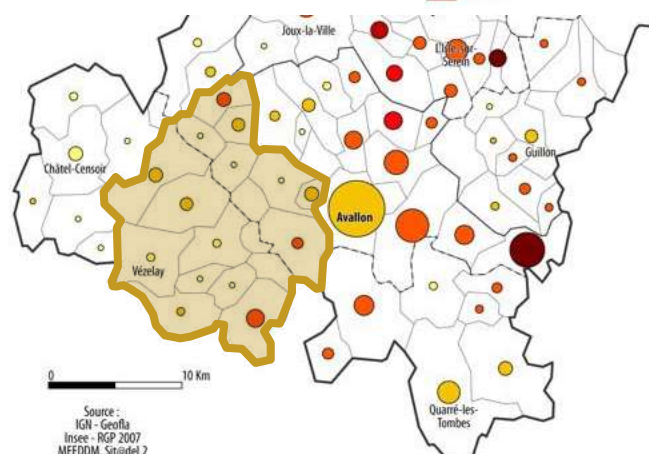
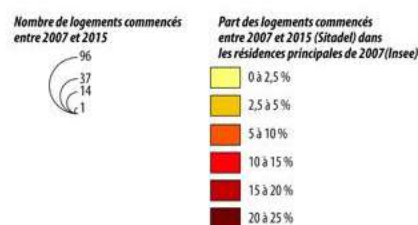
Des paysages impactés par un développement urbain mal maîtrisé

Village historique d'Asquins

Asquins, commune aux caractéristiques patrimoniales fortes, où une seule construction neuve mal intégrée peut retenir la perception paysagère.

L'un des enjeux du PLUi en cours d'élaboration est de **rendre à nouveau les centralités villageoises du territoire attractives et dynamiques.** Il s'agit donc de renouveler ces centralités notamment par une reconquête de la vacance, un changement d'usage d'anciens bâtiments d'activités, une valorisation des dents creuses, et la mise en place de continuités urbaines entre existant et nouvelles constructions.

La demande de logement individuel est forte dans le périmètre du site inscrit. La protection au regard du site inscrit permet ainsi aux maires de se référer à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (abords des monuments historiques et sites), et de l'inspecteur des sites pour les sites classés (avis préfectoral ou ministériel) pour encadrer les permis de construire et encourager les projets de rénovation des bâtiments existants.



Les évolutions liées à l'urbanisation récente sont très contrastées sur le territoire.

Poids des constructions neuves dans le parc des résidences principales (2007). *Diagnostic territorial - SCOT du Grand Avalonnais.*

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DES DISCONTINUITÉS ENTRE CŒURS ET PÉRIPHÉRIES DE VILLAGES

La rénovation / réhabilitation du bâti existant ancien & extensions contemporaines.

Les questions relatives aux nouvelles constructions contemporaines renvoient en partie aux questions de la vacance et de la réhabilitation de l'habitat ancien et vernaculaire.

La forte vacance repérée sur le territoire et le coût important des projets de réhabilitation, induit un accroissement important du bâti neuf (à destination de l'habitat, d'équipements, de bâtiments d'activités).

Les enjeux sont de privilégier les projets de renouvellement du bâti existant et d'éviter la banalisation et la standardisation des constructions neuves et de l'urbanisme en général sur ce territoire reconnu à fort caractère, et ce, sans passéisme, en promouvant une architecture contemporaine intégrée et de qualité.

Au-delà des logements vacants, on retrouve également sur le territoire des friches et bâtiments d'activités inoccupés (anciennes fermes, granges, anciens ateliers, etc).

Cette vacance pose plusieurs problèmes :

- Le territoire a besoin de logements ;
- Le patrimoine inoccupé risque de se dégrader, voire de disparaître faute d'entretien ;
- Certaines communes apparaissent comme désertées certains mois de l'année ;
- Les équipements publics sont mal adaptés à des populations fluctuantes selon la saison.

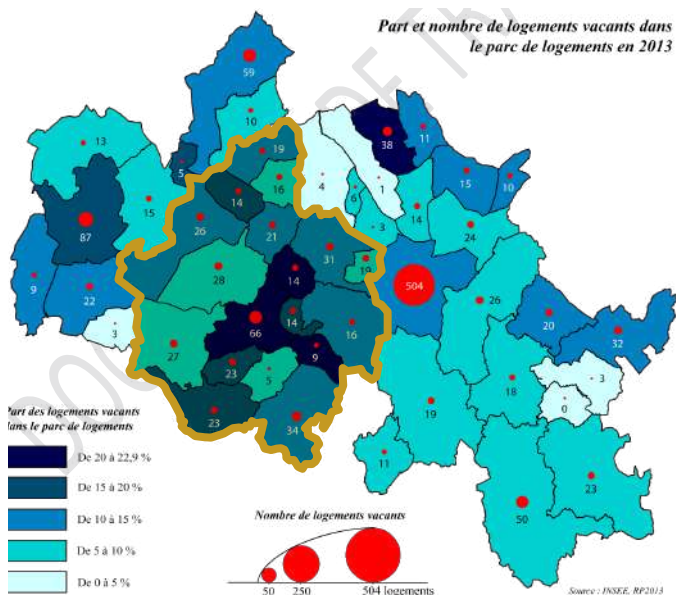
La production d'énergie renouvelable via le développement du photovoltaïque & solaire se pose également de plus en plus à l'ABF et la DREAL. Le Code de l'environnement précise qu'il n'est pas autorisé d'installer des panneaux solaires dans un site inscrit ou classé (article L.341-1 et L.341-2). Cependant, il est tout de même possible de déposer une demande d'autorisation en mairie qui sera examinée par la commune et l'ABF. Ainsi, quelques installations sur toitures de bâtiments agricoles sont à l'étude sur le territoire du Vézélien.



Le village rural de Foissy-les-Vézelay touché par la vacance.



Le bâti traditionnel est un élément clé de la qualité du territoire du vézélien. Travaux de rénovation de bâtiments existants, en cours, dans le village de Vézelay.

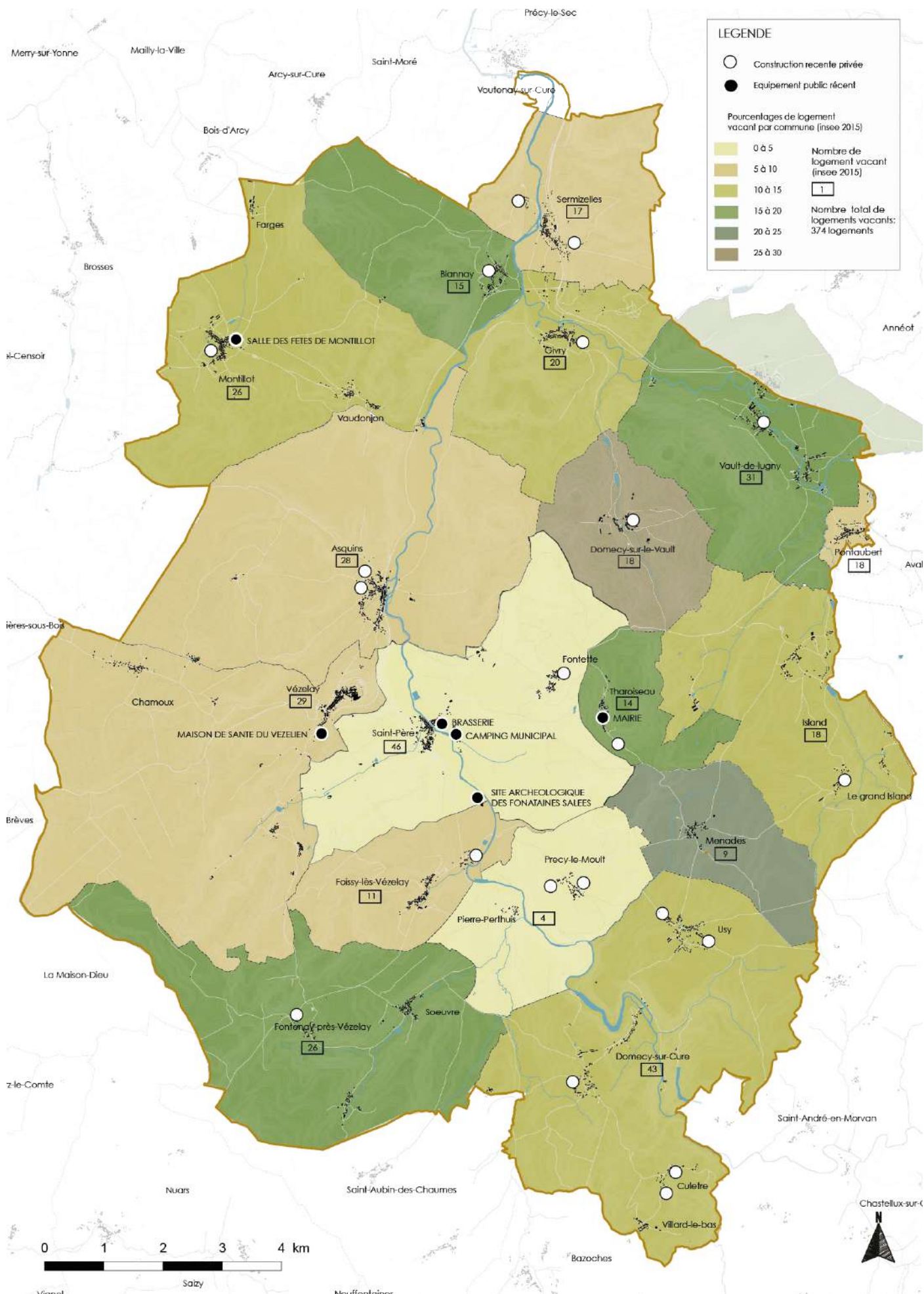


PLUI CCAVM / PADD V.CM / JUIN 2017.



Réhabilitation / intégration réussie, à Dornecy-sur-le-vault.

CARTE DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS AUX DISCONTINUITÉS ENTRE CŒURS ET PÉRIPHÉRIES DE VILLAGES



SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS AUX DISCONTINUITÉS ENTRE CŒURS ET PÉRIPHÉRIES DE VILLAGES

- CERTAINES CONSTRUCTIONS RÉCENTES GÈNÈRENT DES EFFETS DE DISCONTINUITÉS URBAINES PAR LA NÉGATION DE LA TRAME URBAINE ET DES PRINCIPES D'IMPLANTATIONS ORIGINELS, NOTAMMENT PAR LEURS VOLUMES ET IMPLANTATIONS.

- IL EXISTE UN RÉEL ENJEU DE REPRISE DE BÂTIMENTS D'HABITATION ET AGRICOLES ANCIENS VACANTS OU À L'ABANDON EN CŒUR DE VILLAGE COMME EN PÉRIPHÉRIE.

- UN FORT RISQUE D'ABANDON ET DE DÉGRADATION (VOIRE DE DISPARITION) DU PATRIMOINE BÂTI RÉSIDENTIEL, AVEC UN TAUX DE VACANCE ÉLEVÉ (10 VOIRE 15%) MALGRÉ UN BESOIN EN LOGEMENT, EN RAISON DE L'INADAPTATION DU PATRIMOINE BÂTI ANCIEN AUX MODES DE VIE ACTUELS, DE LA DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE ÉLEVÉE OU DE LA COMPLEXITÉ ET DES SURCOÛTS DES TRAVAUX SUR BÂTI RÉSIDENTIEL ANCIEN, EN LIEN (NOTAMMENT) AVEC LES PROTECTIONS MISES EN PLACE SUR LE SITE.

- LA CONSTRUCTION NEUVE EN PÉRIPHÉRIE DE VILLAGES SEMBLE ÊTRE PRIVILÉGIÉE À LA RÉHABILITATION DU BÂTI ANCIEN. CETTE DYNAMIQUE SUGGÈRE DES ENJEUX DE CONSERVATION À LONG TERME DU BÂTI PATRIMONIAL, STRUCTURE DE L'IDENTITÉ VÉZÉLIENNE.

- UNE IMPRESSION DE « VILLAGES DÉSERTS » À CERTAINES PÉRIODES DE L'ANNÉE DUE À UNE PROPORTION TRÈS IMPORTANTE DE RÉSIDENCES SECONDAIRES (30 VOIRE 40%) QUI EXPLIQUE ÉGALEMENT LA DIFFICULTÉ À CALIBRER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS (EN FONCTION DES VARIATIONS ANNUELLES DE POPULATION).

- LE MITAGE PONCTUEL AVEC DES CONSTRUCTIONS RÉCENTES MAL INTÉGRÉES (SITUATION À L'ÉCART DES ENVELOPPES URBAINES TRADITIONNELLES, QUALITÉ ARCHITECTURALE RELATIVE, CHOIX DES MATÉRIAUX, QUALITÉ DES CLÔTURES ET DES ABORDS, ...), PARFOIS SUR DES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE, PEUT S'EXPLIQUER PAR LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE D'URBANISME RÉGLEMENTAIRE GLOBALE RELATIVEMENT RÉCENTE ET UN NIVEAU DE PROTECTION INÉGAL SUR LE TERRITOIRE DU VÉZÉLIEN.

- L'INTÉGRATION DES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ASSOCIÉS AUX BÂTIMENTS, DANS LE CADRE D'UNE VOLONTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE ET SOLAIRE.



2.2 - UN ÉQUILIBRE À CONFORTER ENTRE BÂTIS AGRICOLES VERNACULAIRES ET ACTUELS

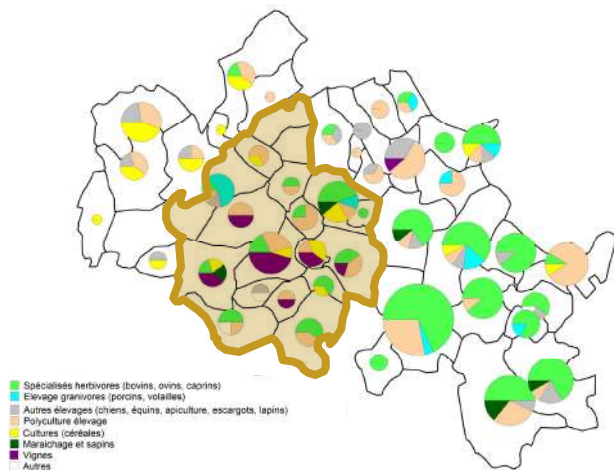
L'espace agricole couvre une partie importante du territoire classé. Il constitue le socle historique de la présence humaine. L'agriculture représente par ses pratiques, son histoire et ses perspectives, un enjeu de développement durable crucial pour l'avenir du territoire du vézelien.

La perception des paysages naturels et agricole « vierges » de toute construction est l'une des qualités du site du Vézelien.

Pourtant, l'outillage nécessaire à l'exploitation et à l'élevage doit trouver sa place sur les espaces nécessaires. Les hangars et granges dont la volumétrie est parfois importante (les tailles des exploitations ayant tendance à augmenter), doivent s'inscrire dans le paysage, grâce notamment à une attention portée à leur implantation, volumétrie et matérialité.

Le regroupement des bâtiments auprès des constructions existantes est la réponse la plus favorable pour valoriser les silhouettes bâties compactes, et préserver les paysages en évitant la dispersion des éléments bâtis.

Les exploitations et les actifs agricoles



Diagnostic agricole dans le cadre du PLUi en cours d'élaboration.

Toutefois, des obligations légales d'installer des bâtiments à l'écart des habitations et centre de village conduisent à les isoler dans les sites agricoles. **Le problème de l'insertion paysagère se pose d'autant que cet isolement nécessaire les rend plus visibles.**

Ainsi, une implantation choisie en dialogue avec la topographie du lieu, une volumétrie contextualisée, etc, facilitent l'insertion de ces vastes ensembles dans le paysage. Lorsque l'isolement des exploitations ne s'avère pas nécessaire, il est important d'utiliser / ré-utiliser au mieux les bâtiments anciens.

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN CHIFFRES :

- Les communes de Saint-Père et Vault-de-Lugny comptent le plus d'exploitations agricoles sur leur commune (entre 10 et 15).



LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DES BÂTIS AGRICOLES VERNACULAIRES ET ACTUELS

Les bâtiments d'exploitation ont la particularité de s'implanter dans des sites extrêmement variés et très sensibles d'un point de vue de l'intégrité du paysage. Représentatifs des activités agricoles sur le territoire, ils constituent des marqueurs paysagers qui participent à l'identité et à la qualification des espaces ruraux du territoire du Vézélien.

Le contexte urbain et paysager constitue un élément important dans le choix du terrain, notamment du point de vue de l'acceptabilité sociale et de l'inscription de la future construction dans l'environnement.

Pour des questions de complémentarités et d'accès aux différents équipements existants, les constructions agricoles sont généralement regroupées sur des exploitations situées à proximité des surfaces exploitées.

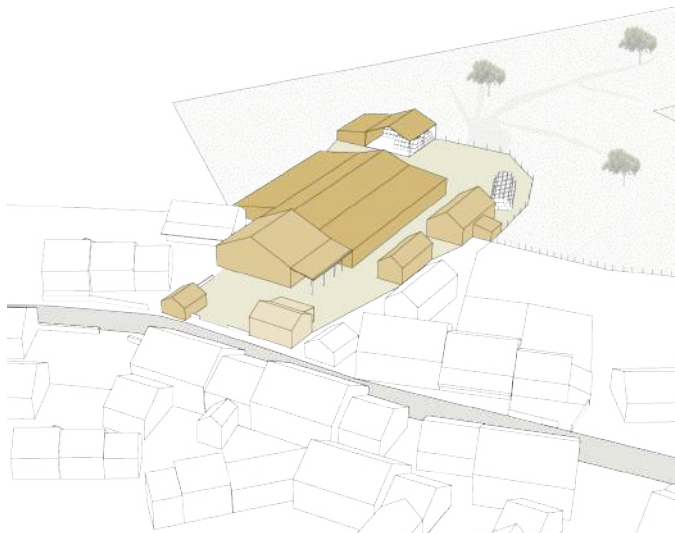
Autrefois incluses dans les villages, elles tendent progressivement à être déplacées à l'extérieur en réponse à l'augmentation parfois importante des surfaces, des conditions de dessertes, et de la présence de voisinages.

Bâtiments d'exploitation vernaculaires enserrés dans le tissu urbain constitué des villages.

Les bâtiments agricoles situés dans les espaces urbanisés évitent la dispersion du bâti dans le paysage et minimise l'impact du (des) futur(s) bâtiment(s) agricole(s) souvent imposant(s). Cette disposition favorise une continuité avec les volumes bâtis existants, tant d'un point de vue paysager que fonctionnel : elle permet la conservation et ré-utilisation de bâtiments anciens (c'est le cas, par exemple, au sein du hameau de **Ménades**).



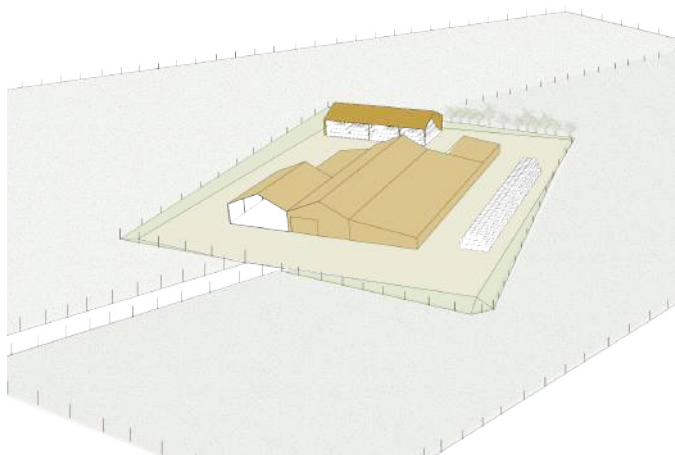
Bâtiments d'exploitation en polyculture-élevage en entrée N/O de Saint-Père (bovins, céréales, maraîchage et vente directe).
Ajout successif de bâtiments au fil des générations d'agriculteurs.



Exploitation agricole en coeur de village - Ménades.



Bâtiments d'élevage et stockage isolés, sur la commune de Saint-Père.



Implantation « isolée » d'une exploitation agricole.

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DES BÂTIS AGRICOLES VERNACULAIRES ET ACTUELS

Bâtiments d'exploitation implantés en « périphérie » immédiate des villages.

Ceux-ci sont situés à proximité de la zone agricole, afin de limiter l'éparpillement des bâtiments, tout en assurant une relative proximité avec les parcelles exploitées.

Le contact avec l'urbanisation existante des villages génère cependant parfois des problématiques de rupture d'échelle et d'impact paysager importantes, dues à l'implantation de volumes souvent sans rapport d'organisation ni de gabarit avec leur environnement proche. C'est notamment le cas au niveau des entrées de village, et premier plan des silhouettes urbaines.

La question de l'échelle est stratégique vis à vis du bâti existant composé de petites unités souvent accolées sur un parcellaire fin.

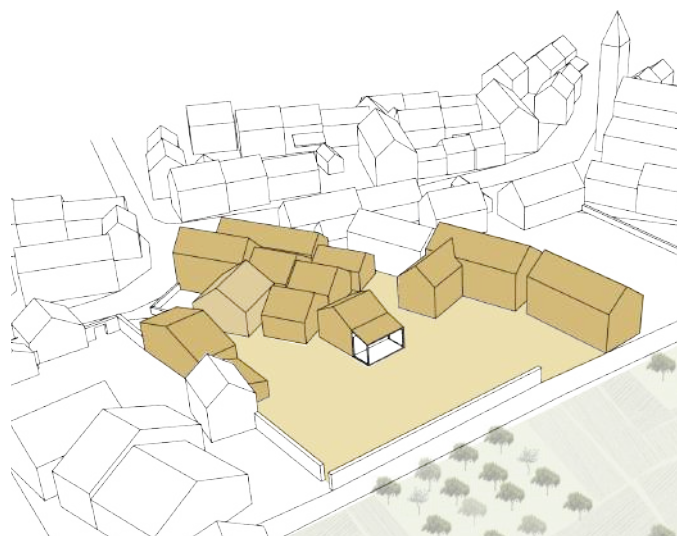
Bâtiments d'exploitation d'après guerre et contemporains, à l'écart des centres bourgs, dans le grand paysage.

Portée d'avantage par une recherche d'économie et de fonctionnalité, liée au souhait des exploitants du Vézélien d'agrandir de plus en plus leurs fermes, cette implantation place l'exploitation à proximité immédiate des terrains de culture ou de pâture et, supprime les contraintes de voisinage. Ces exploitations de grandes surfaces (jusqu'à 1000 ha) multiplient également leurs besoins de construire des stabulations et/ou hangars à fourrage, qui présentent cependant souvent un impact paysager important, peu maîtrisé.

Les agriculteurs du Vézélien portent de plus en plus de projets de développement de la méthanisation agricole, sous forme de projets individuels ou collectifs portés par les agriculteurs. Ces bâtiments imposants de stockages de résidus de culture et de déjections animales doivent faire l'objet d'une même attention quant à leur impact paysager sur le territoire du Vézélien.



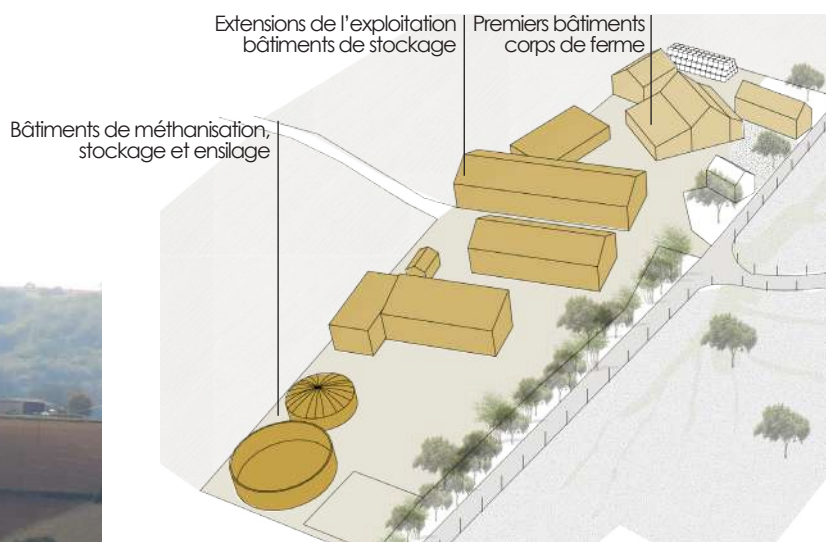
Exploitation viticole en coeur de village - Saint-Père.



Exploitation viticole en coeur de village - Saint-Père.



Implantation « isolée » d'une exploitation agricole - Domecy /s Cure.



Implantation « isolée » de bâtiments agricoles et méthanisation.

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS LIÉES AUX BÂTIS AGRICOLES VERNACULAIRES ET ACTUELS

La production des bâtiments agricoles pendant la seconde moitié du siècle dernier ne se démarque pas de celle de la maison individuelle, car elle résulte des mêmes logiques économiques. Ainsi, **les bâtiments agricoles « standards » se sont répandus dans les paysages du Vézélien.**

L'inadaptation des corps de fermes traditionnels aux pratiques agricoles actuelles rend de plus en plus nécessaire la construction de nouveaux bâtiments : hangars, silos, etc. Ceux-ci relèvent, pour la plupart, d'une typologie radicalement différente tant en matière de volumes, d'implantation sur la parcelle, d'organisation de leur façade, de matériaux et de couleur. Ils sont souvent implantés à l'écart des lieux d'habitations pour des raisons fonctionnelles et réglementaires (périmètres d'éloignement sanitaire).

Or, ces bâtiments ne font pas toujours l'objet de mesures d'intégrations paysagères et tendent à impacter les silhouettes urbaines villageoises (terrassement hasardeux, couleur et matériaux de bardage inappropriés, manque d'accompagnement végétal des abords).

Bâtiments d'exploitations viticoles / chais.

Depuis 1974, la vigne a repris place sur les coteaux argilo-calcaires du Vézélien, les communes d'Asquins, Saint-Père, Thariseau et Vézelay sont répertoriées pour l'appellation « Vézelay ». Et bien que la superficie en vigne soit mineure par rapport à l'ensemble de la SAU, elle est répartie sur beaucoup d'exploitations ce qui accentue visuellement sa présence sur le territoire du Vézélien.



Évolution des implantations d'exploitations agricoles à Ménades, en 1950.

Exploitation agricole vernaculaire ayant fait l'objet d'une extension, en cœur de bourg

Exploitation agricole récente, implantée à l'écart du bourg.



Vue aérienne du village de Ménade.

1950



2005



2018



Évolution des exploitations agricoles en périphérie de Saint-Père, depuis le 20^e siècle.

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS LIÉES AU BÂTIS AGRICOLES VERNACULAIRES ET ACTUELS

En plus des vignobles d'ores et déjà existants, le diagnostic réalisé dans le cadre du PLUi indique un potentiel restant à planter de l'ordre de 100 à 150 hectares AOC.

Ainsi, au vu de cette dynamique viticole, on suppose un besoin croissant de terrains susceptibles d'accueillir des bâtiments d'exploitation et chais, que ce soit dans le cadre de projet de réhabilitation de bâtiments existants, en cœur de village, ou de projet de construction neuve.

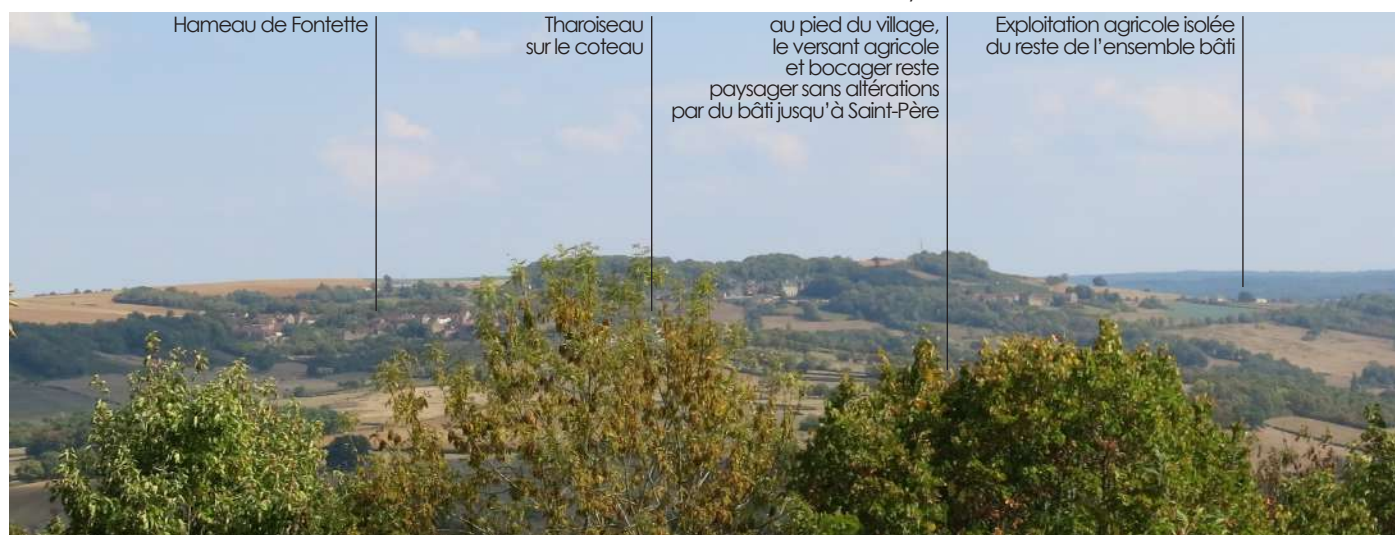
Inscription dans le site et qualité architecturale.

Les constructions, dans un souci d'économie de moyens et de ménagement des ressources naturelles - dont le paysage fait partie - s'implantent judicieusement par rapport au climat et au relief du site. L'intégration souhaitée passe alors par une architecture qui se fond dans le paysage en épousant le relief, la végétation et en utilisant les teintes locales, par exemple.

On observe sur le territoire du Vézélien, dans le cas des constructions récentes, une attention quant à l'implantation du bâtiment et/ou sa matérialité (volumes simples, utilisation de bois, etc). Cependant, ce n'est malheureusement pas toujours encore le cas. La construction bâtie s'accompagne parfois trop peu d'une réflexion sur la qualité architecturale et fonctionnelle et de ses abords, tout en valorisant ce qui est avant tout l'outil de travail/production des agriculteurs.



Exploitation agricole en flanc de coteau, avec vue directe sur la colline de Vézelay.

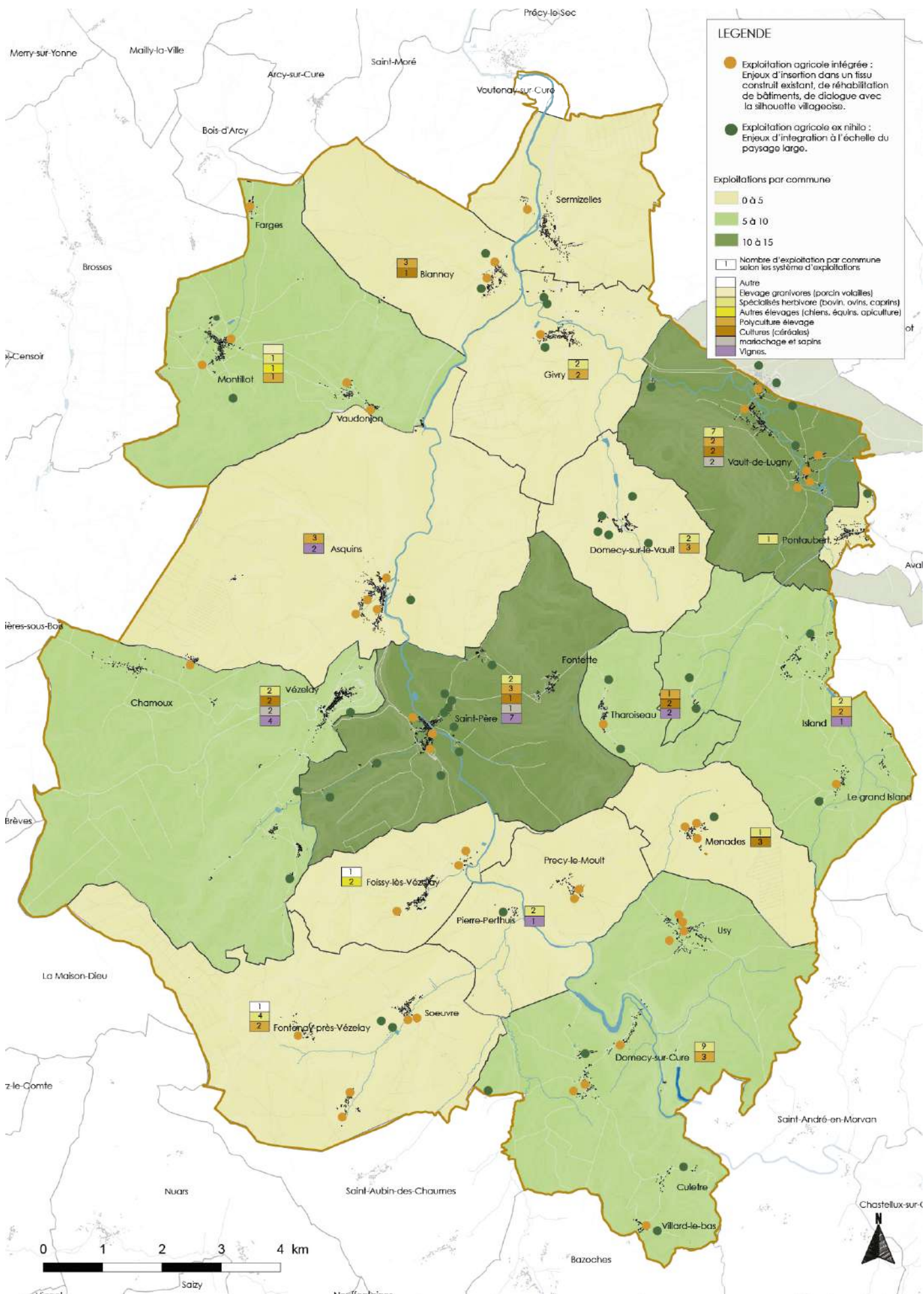


La butte du « Moulin à Vent » reçoit le village de Tharoiseau à partir duquel on dispose d'une vue exceptionnelle sur Vézelay. ; à son pied le versant agricole et bocager reste paysager sans altérations par du bâti jusqu'à Saint-Père.



Exemples d'exploitations et bâtiments agricoles isolés du cœur des villages et hameaux et qui marquent le paysage.

CARTES DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'ÉQUILIBRE À CONFORTER ENTRE BÂTIS AGRICOLES VERNACULAIRES ET ACTUELS



SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'ÉQUILIBRE À CONFORTER ENTRE BÂTIS AGRICOLES VERNACULAIRES ET ACTUELS

- L'AUGMENTATION DES SURFACES ET TAILLES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES CONDUIT À LES ÉLOIGNER DES VILLAGES ET HAMEAUX ET CELA GÉNÈRE DES EFFETS DE DISCONTINUITÉS URBAINES PAR LA NÉGATION DE LA TRAME URBAINE ET DES PRINCIPES D'IMPLANTATIONS ORIGINELS, NOTAMMENT PAR LEURS VOLUMES ET IMPLANTATIONS.
- DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS AGRICOLES « STANDARDISÉES », ISOLÉES, IMPLANTÉES SANS ATTENTION AU CONTEXTE, À LA TOPOGRAPHIE, AU PAYSAGE.
- DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS AGRICOLES INSTALLÉES SANS INTÉGRATION PAYSAGÈRE DE L'EXPLOITATION, EN BORD DE VILLAGE OU ISOLÉE.
- UNE DYNAMIQUE POTENTIELLE DE RÉNOVATION/CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS D'EXPLOITATION VITICOLE LIÉE AUX HECTARES AOC ENCORE DISPONIBLES.
- IL EXISTE UN RÉEL ENJEU DE REPRISE DE GRANGES ET BÂTIMENTS AGRICOLES ANCIENS VACANTS OU À L'ABANDON EN CŒUR DE VILLAGE COMME EN PÉRIPHÉRIE.
- IL EXISTE UN RÉEL ENJEU DANS L'INTÉGRATION ET LA RATIONALISATION DES ABORDS DES EXPLOITATIONS ET BÂTIMENTS AGRICOLES (COURS ET CHEMINS PÉRIPHÉRIQUES).



2.3 - UN PATRIMOINE BÂTI EXCEPTIONNEL AUX ABORDS PARFOIS DÉLAISSÉS

Outre la qualité de ses paysages naturels, le site du Vézélien se caractérise par la présence d'un patrimoine architectural rural remarquable. Il renferme **de nombreux trésors patrimoniaux souvent méconnus au coeur de chaque village, qui donnent au territoire les caractéristiques singulières et qui justifient sa protection.**

Ainsi, le site du vézélien présente **un intérêt patrimonial majeur qui confère aux lieux leur force et attrait touristique et religieux.**

Le territoire est encore aujourd'hui fortement marqué par la présence d'un large patrimoine religieux, mais également par l'existence d'un patrimoine archéologique et seigneurial riche, éléments phares du territoire bénéficiant, pour un certain nombre d'entre eux, d'une reconnaissance internationale.

Les communes du territoire disposent d'atouts indéniables : les vestiges de fortifications médiévales et la basilique Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, l'église Saint-Jacques-le-Majeur d'Asquins, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins

de Saint-Jacques de Compostelle, l'église Notre-Dame de Saint-Père, joyau de l'art gothique, la Collégiale Saint-Potentien, les ponts superposés de Pierre-Perthus, les châteaux de Domecy-sur-Cure, Domecy-sur-le-Vault et Tharoiseau, etc.

Le territoire du vézélien compte ainsi une trentaine de monuments inscrits ou classés au titre du Code du patrimoine. En outre, le bourg de Vézelay fait l'objet d'une protection spécifique avec la création en 1993 d'un « secteur sauvegardé » devenu « secteur patrimonial remarquable » selon la loi du 7 juillet 2016. Enfin, des zones de présomption de prescription archéologique ont été définies sur l'ensemble des dix-huit communes du périmètre.

Des réflexions sont en cours pour protéger d'autres éléments du patrimoine bâti du site classé et inscrit du vézélien (Maladrerie de Vézelay, par exemple).

PRÉSERVATION DU SITE DU VÉZÉLIEN :

- Inscription de la Basilique de Vézelay sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en juillet 1979.
- Inscription de la Basilique de Vézelay et de l'église d'Asquins au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998.
- Inscription des 18 communes au titre du code de l'environnement le 22 août 1989.
- Classement de 12 communes au titre du code de l'environnement le 9 avril 1998.

La silhouette de la basilique Saint-Marie-Madeleine, domine la colline de Vézelay, et marque de sa présence tout le patrimoine religieux du vézélien



La basilique Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, un des éléments bâtis patrimoniaux du territoire, d'intérêt national et international.

LES EXPRESSIONS PATRIMONIALES DU BÂTI EXCEPTIONNEL

Le site classé du vézelien concentre un éventail très riche d'édifices sur une vaste période de temps.

Néolithiques et époque gallo-romaine aux Fontaines Salées ; architecture civile et religieuse, périodes romane et gothique à Vézelay, Saint-Père, Island, Pontaubert ; architecture militaire médiévale à Vézelay, Pierre-Perthuis, Vault-de-Lugny, Domecy-sur-Cure.

Églises et chapelles.

Parmi les églises du territoire (église Saint-Léonard de Pierre-Perthuis, église Dame de la Nativité de Pontaubert, église Saint-Germain de Vault-de-Lugny, église Notre-Dame d'Island, église de Domecy-sur-Cure, église de Foissy-les-Vézelay, église de Fontenay-près-Vézelay, chapelle Notre-Dame d'Orient à Sermizelles), celles d'Asquins et de Saint-Père ont un statut particulier, du fait de leurs proximité et lien avec Vézelay.

Asquins fut une dépendance de Vézelay et vécut au rythme du pèlerinage. Elle était un passage obligé vers St-Jacques de Compostelle et son église lui a été dédiée (édifiée au 12ème siècle puis remaniée jusqu'au 18ème).

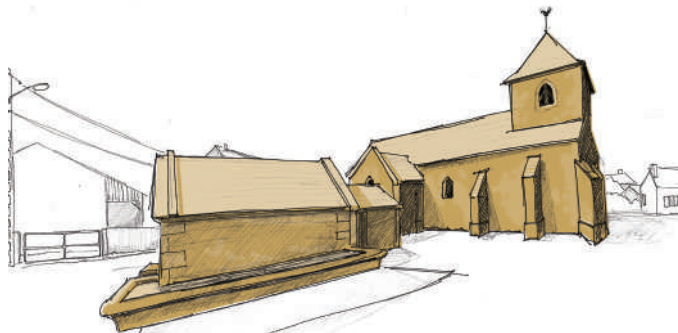
Le village de Saint-Père, quant à lui, a été édifié à l'emplacement de la première abbaye de Vézelay au 13ème siècle, et remaniée aux 14ème et 15ème siècles. L'église de St Père est remarquable par son important porche, sa riche architecture gothique et sa flèche élancée, véritable point de repère dans le paysage.



Église Notre-Dame de Saint-Père.



Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, symbolisés par l'église Saint-Jacques d'Asquins, sont classés patrimoine mondial de l'Humanité UNESCO.



Église de Ménades, église Saint-Germain (Vault-de-Lugny), chapelle Notre-Dame d'Orient (Sermizelles).



Calvaires et croix de chemin, maladeries et commanderies.

Pour guider les pèlerins, des calvaires et des croix de chemins ont également été érigés tandis que, pour la soigner, étaient bâties des maladeries et des commanderies.

Au croisement des routes, de nombreuses croix de chemin sont encore présentes. Souvent en pierre, elles sont parfois très travaillées et/ou complétées par des éléments en ferronnerie. Certaines de ces croix très anciennes ont été protégées au titre des Monuments historiques.

Les maladeries témoignent de l'histoire religieuse du territoire, et évoquent l'afflux des pèlerins (Saint-Père, Pontaubert, Vézelay ou Asquins). Les commanderies illustrent la présence des ordres Templiers à Island ou Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem à Pontaubert.



La Maladrerie de Vézelay.



La Croix de Montjoie.

Patrimoine castral et seigneurial.

Le patrimoine castral et seigneurial se caractérise par une architecture très riche, variée et marquée par ses époques de construction. Certains châteaux ont conservé d'importants parcs et jardins, ou leur lien étroit avec les fermes agricoles accolées.



Château associé à une exploitation agricole sur la commune de domecy-sur-Cure.

L'ancien château féodal de Pierre-Perthuis, aujourd'hui ruiné, fut l'une des châtelainies les plus importantes du territoire du vézelien avant d'être détruit lors des guerres de Religion.

Le château de Bazoches (château 13ème siècle, transformé au 15ème puis au 17ème siècles), situé à proximité du site inscrit du vézelien, est tout aussi important par la personnalité à laquelle il est rattaché: le Maréchal Vauban. Les possessions du château s'étendaient sur le territoire étudié. On trouve d'autres possessions de Vauban sur les hauteurs de Domecy-le-Vault.

En plus de ceux encerclant Vézelay, des remparts sont également visibles dans d'autres communes comme Asquins, Pierre-Perthuis, Pontaubert, Saint-Père, ou Tharoiseau. La présence de ces éléments de remparts a guidé l'implantation des villages et leur préservation revêt un intérêt prioritaire.

Patrimoine archéologique, et voies gallo-romaines.

Le territoire du Vézélien abrite de nombreux sites archéologiques mis au jour et qui témoignent d'une occupation précoce et continue du territoire.

Un site d'importance concentre aujourd'hui l'essentiel de la valorisation faite de ce patrimoine archéologique : Le site des Fontaines Salées doit son nom à la résurgence de sources d'eau salée captée il y a déjà 4300 ans au moyen de cuvelages en chêne toujours en place. Les vestiges d'un vaste établissement thermal daté des 1er - 3ème siècles de notre ère, témoignent encore de la pérennité de l'occupation humaine

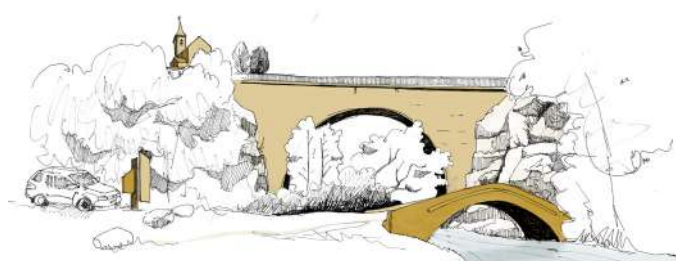
Mais d'autres sites archéologiques de moindre notoriété sont présents, ainsi que des portions de voies de circulation gallo-romaines.

Le centre sidérurgique antique et la Villa gallo-romaine du Crot au Port, situés dans la forêt domaniale des Ferrières (Vézelay) et dans celle du Bois du Crot au Port (Fontenay-près-Vézelay), constituent également un site d'importance bien que moins connu du grand public.



Le site archéologique des Fontaines Salées

Vézelay est également un carrefour, située non loin d'un important axe reliant Sens et Autun et faisant partie du réseau gallo-romain mis en place sous Agrippa au 1er siècle av. JC (via Agrippa). Ce réseau gallo-romain est encore très présent sur le territoire. Ces routes sont reconnaissables à leur sol en pierre concassée et aux ouvrages de traversée (ponts) qui y sont liés.



Les deux ponts de Pierre-Perthuis, sur la Cure.



Centre d'Accueil et de Découvertes Archéologiques des Fontaines Salées. Architecte Jean-Paul Philippon, ADGP.

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS LIÉES AU PATRIMOINE BÂTI ET SES ABORDS

Un patrimoine vivant et approprié, mais des abords parfois délaissés.

Le patrimoine du Vézélien, témoin du passé, raconte l'histoire du lieu. Il a beaucoup d'importance et de sens pour les gens, habitants et/ou visiteurs occasionnel. Ce patrimoine est visité, investi, utilisé, vécu par beaucoup. L'espace public qui le borde est donc un espace stratégique dans la valorisation et la préservation de ce patrimoine bâti exceptionnel du Vézélien. Il définit le cadre de chaque élément de patrimoine pour le protéger, le mettre en scène, et permettre le bon accueil des visiteurs.

Or, on s'aperçoit que dans beaucoup de lieux, la qualité des abords n'est pas ou peu satisfaisante. Les espaces publics sont peu aménagés, peu signalés, parfois non ajustés au nombre de visiteurs attendus. Cet excès de sobriété dans l'aménagement des abords et des espaces d'accueil porte préjudice aux éléments de patrimoine qu'ils sont supposés mettre en valeur.



Aire de stationnement du musée du site archéologique des Fontaines Salées.



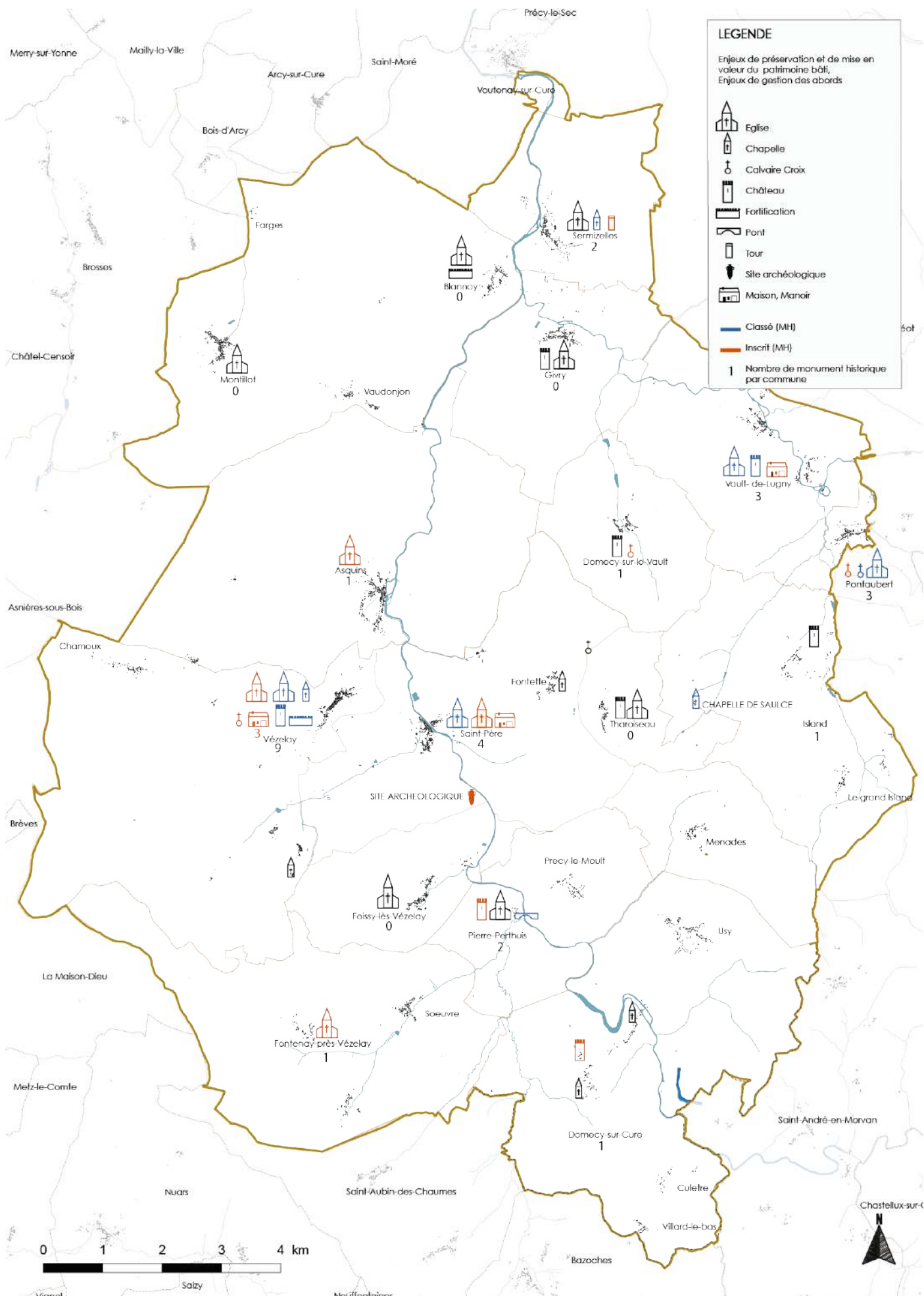
Abords et aire d'accueil du site des deux ponts de Pierre-Perthuis.



Abords et aire d'accueil de la chapelle Notre-Dame d'Orient, à Sermizelles.



CARTE DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS AUX BÂTIS EXCEPTIONNELS ET LEURS ABORDS



SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS AUX BÂTIS EXCEPTIONNELS ET LEURS ABORDS

- L'OBTENTION DE LABELS PRESTIGIEUX (PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ UNESCO, «PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE»), «VILLES SANCTUAIRES»), ETC) TÉMOIGNE D'UNE RECONNAISSANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE DE LA QUALITÉ DU PATRIMOINE BÂTI EXCEPTIONNEL.
- UN PATRIMOINE BÂTI ANCIEN ET DIVERSIFIÉ DONT LA QUALITÉ ARCHITECTURALE EST RECONNUE PAR LA MISE EN OEUVRE DE PROTECTIONS FORTES, CEPENDANT LIMITÉE AUX PATRIMOINES EMBLÉMATIQUES, FAUTE DE CRÉDITS ET D'UNE PROGRAMMATION GLOBALE.
- EN L'ABSENCE DE DÉMARCHE CONCERTÉE À L'ÉCHELLE DU SITE DU VÉZELIEN, LA VALORISATION DES DIFFÉRENTS PATRIMOINES ARCHÉOLOGIQUES (DIFFÉRENCE ENTRE LES FONTAINES SALÉES ET LES AUTRES SITES) ET RELIGIEUX (DIFFÉRENCE ENTRE LA BASILIQUE ET LES AUTRES MONUMENTS) EST PARFOIS INSUFFISANTE ET INÉGALE.
- DES MONUMENTS HISTORIQUES AUX ABORDS DÉCEVANTS, EN RAISON D'ESPACES PUBLICS DÉGRADÉS OU DU MANQUE D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE VÉGÉTAL.



2.4 - UNE RICHESSE DISCRÈTE DU PETIT PATRIMOINE BÂTI INÉGALEMENT VALORISÉ

La richesse patrimoniale du territoire est faite de nombre de petits édifices, édicules, ouvrages bâtis, non protégés et le plus souvent encore non inventoriés, répartis de façon uniforme sur le territoire.

Ce patrimoine vernaculaire se matérialise sous la forme de lavoirs, murs en pierre sèche, préaux, puits, abreuvoirs, colombiers et pigeonniers, etc. **Ces éléments font partie intégrante de l'identité du territoire.** Ils émaillent tant les villages que les paysages (champs, ruisseaux, chemins, etc). **Qu'ils soient privés ou publics, leur sauvegarde participe au maintien du caractère du Vézélien**

Aujourd'hui, le paysage du Vézélien apparaît relativement préservé. **Chaque village conserve des éléments de patrimoine, monumental ou plus vernaculaire.** Le classement du site a par ailleurs permis une importante préservation. Cependant, **lorsque ces éléments du patrimoine se trouvent sur des parcelles privées, ils tendent malheureusement d'avantage à disparaître.**

Dans les secteurs où la vigne était présente, c'est également tout un patrimoine lié à la culture viticole qui perdure. **Le territoire Vézélien présente donc un patrimoine lié à la vigne riche et varié, réparti sur l'ensemble du site du Vézélien.**

Plusieurs études et inventaires existent déjà traitant d'histoire, d'archéologie, d'analyse du bâti et des espaces vernaculaires, des paysages, du petit patrimoine viticole, des arbres, etc. Ces données restent pour le moment difficilement accessibles. Or, porter les résultats des recherches à la connaissance d'un plus large public est nécessaire pour **sensibiliser et faire progresser les connaissances et permettre de mieux agir sur la préservation et la valorisation des patrimoines.**

LE PETIT PATRIMOINE VÉZÉLIEN :

- Plus de 300 cabanes et murgers recensés par l'Association « Cabanes , murgers et murets en Vézélien » sur les territoires d'Asquins, Vézelay, St Père et Tharoiseau.
- De nombreux murs et murets.



Éléments du petit patrimoine présent de façon homogène sur le territoire du vézélien (murs, murgers, cabanes en pierre sèche, moulins, etc).

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DU PETIT PATRIMOINE BÂTI

Petit patrimoine en pierre sèche : murs, murets, meurgers et cabanes.

Fruit de l'épierrage des parcelles destinées à la culture de la vigne, **les murs, murets, meurgers et cabanes en pierre sèche sont un patrimoine identitaire du territoire du vézélien, cependant fragile.** Les murs de pierre, observables dans la proximité immédiate des parcelles de vignes ou dans les anciens vignobles qui existaient au 19^{ème} siècle, servaient au soutènement des terrains destinés à la vigne et des chemins ainsi qu'à la clôture des parcelles.

Les cabanes qui nous sont parvenues datent du 19^{ème} siècle, période d'expansion de la vigne sur le territoire. Elles prennent souvent appui sur un mur ou un meurger et leur forme varie (circulaire, rectangulaire, pièce unique ou précédée d'un couloir), mais elles ont en commun, outre leur maçonnerie en pierre sèche, une couverture en lave calcaire, formée la plupart du temps selon la technique de la fausse voûte à encorbellement, la lave sommitale pouvant être retirée lorsqu'un feu était allumé à l'intérieur.

Murs et murets en pierre sèche posée à l'horizontal ou en hérisson, escaliers de pierre dans l'épaisseur d'un mur de soutènement, murgers aux bords bien appareillés, etc : **ce petit patrimoine rural, principalement situé sur des parcelles et domaines privés, apparaît délabré. Son respect et sa mise en valeur pourrait contribuer à maintenir la qualité des paysages et l'image de marque du site viticole.**

Cependant, plusieurs associations locales travaillent à la valorisation et à la restauration de ce petit patrimoine. Sur Asquins l'association Cabanes, meurgers, murets en Vézélien ont largement participé à cette valorisation par un inventaire et des restaurations sur le territoire d'Asquins. D'autres associations travaillent dans le même objectif de restauration des remparts, murs et murets...



Murs de pierre servant de mur de soutènement des espaces cultivés en terrasse.



Cabanes en pierres sèches, patrimoine identitaire du territoire du vézélien. (@quatrechemins)



Élément ordinaire du petit patrimoine bâti, témoin de l'histoire viticole et de l'esprit des lieux.

Lavoirs, fontaines et abreuvoirs.

Au-delà de la Cure et ses affluents, **l'eau est présente au centre de chaque village**. La fontaine publique est un élément central du village. Différentes pompes (Foissy-lès-Vézelay) et puits (Saint-Père, Montillot) ont également été identifiés.

De même, chaque village possède un, voire plusieurs, lavoirs. Ceux-ci datent pour l'essentiel du 19^{ème} siècle et leur construction reflète une volonté de politique hygiéniste. Beaucoup font suite à la loi de 1851 qui accorde des subventions aux communes qui décident d'édifier un lavoir.

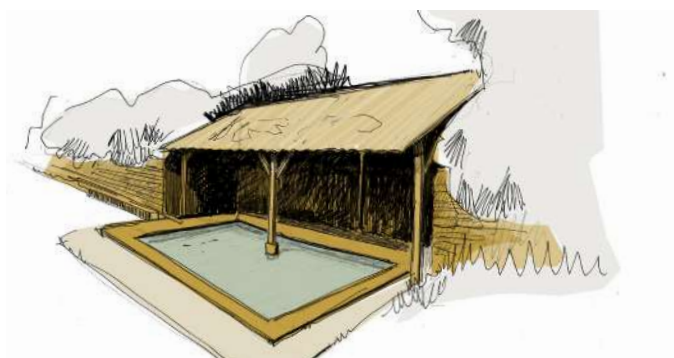
Les lavoirs rencontrés sur le territoire du vézélien forment un ensemble hétérogène. Ils peuvent avoir été bâtis sur une rivière : c'est le cas de Sermizelles, Voutenay-sur-Cure, ou Asquins ; ou par captage de source : Tharoiseau, Menades, Foissy-lès-Vézelay.

Lorsque le lavoir est bâti sur une rivière, un bassin peut être présent : Voutenay-sur-Cure ; ou non : Sermizelles.

Le bassin est très souvent couvert : Asquins, Sermizelles, etc. Mais peut aussi être à ciel ouvert : Tharoiseau.

Les plans du lavoir sont divers : sous halle à poteaux bois à Givry, maçonné à Voutenay-sur-Cure ou Fontenay-près-Vézelay, pavillon à Voutenay-sur-Cure, un pan à Fontenay-près-Vézelay, etc. Les variations sont nombreuses.

Des fontaines et des abreuvoirs sont souvent associés aux lavoirs, comme à Foissy-lès-Vézelay et Menade par exemple, formant parfois des ensembles relativement complexes et travaillés, à Tharoiseau par exemple.



Lavoirs des villages de Saint-Père, Usy, Tharoiseau et Asquins.

Moulins à eaux.

La force motrice de l'eau de la Cure et de ses affluents a été exploitée par l'installation de moulins hydrauliques, parfois de dimensions importantes : moulin de Gingon à Pierre-Perthuis, moulins à Sermizelles et à Asquins, moulin à Givry sur le Cousin, ou de Soeuvres à Fontenay-près-Vézelay.



Moulin de Gingon à Pierre-Perthuis.

SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À LA RICHESSE DISCRÈTE DU PETIT PATRIMOINE BÂTI

- NOMBRE DE PETITS ÉDIFICES, ÉDICULES, OUVRAGES BÂTIS, NON PROTÉGÉS ET LE PLUS SOUVENT ENCORE NON INVENTORIÉS, SONT RÉPARTIS DE FAÇON UNIFORME SUR LE TERRITOIRE, FONT LA RICHESSE PATRIMONIALE DU TERRITOIRE ET IL CONVIENT DE LES PRÉSERVER.
- CETTE RICHESSE DU PETIT PATRIMOINE BÂTI APPARAÎT SOUVENT PEU SIGNALÉE ET DONC INCONNUE POUR LA PLUPART DES HABITANTS ET VISITEURS DU VÉZELIEN.
- IL EXISTE UN RÉEL ENJEU LIÉ À LA PRÉVENTION DE LA DISPARITION PROGRESSIVE D'ÉLÉMENTS DU PETIT PATRIMOINE (MURS, MURETS, MEURGERS, CABANES EN PIERRE SÈCHE, MOULINS À EAU, LAVOIRS, ETC) PRINCIPALEMENT LORSQU'IL S'AGIT DE PATRIMOINES PRIVÉS N'AYANT PLUS DE FONCTION PRODUCTIVE.

3 // UN PAYSAGE PORTÉ PAR DES DYNAMIQUES PLURIELLES

3.1 - UN MAILLAGE DENSE DE CHEMINS PARTAGÉS ENTRE AGRICULTEURS, TOURISTES, HABITANTS ET PÈLERINS

3.2 - DES ROUTES, INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX AÉRIENS AUJOURD'HUI PLUS PRÉGNANTS

3.3 - DES HALTES, AIRES D'ACCUEIL ET ESPACES PUBLICS PEU AMÉNAGÉS

3.4 - UN DÉSÉQUILIBRE ENTRE UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE DYNAMIQUE ET LES QUALITÉS DU SITE



3.1 - UN MAILLAGE DENSE DE CHEMINS PARTAGÉS ENTRE AGRICULTEURS, TOURISTES, HABITANTS ET PÈLERINS

Grâce à son passé, aux différentes protections mises en place et au soin apporté par les acteurs du territoire, il existe encore aujourd'hui un vaste réseau de chemins au sein du site protégé. Du chemin de St Jacques de Compostelle, le plus connu, ancien et pratiqué au chemin forestier d'accès à une clairière céréalière perdue en fond de vallon, les chemins sont une ressource exceptionnelle pour le Vézélien.

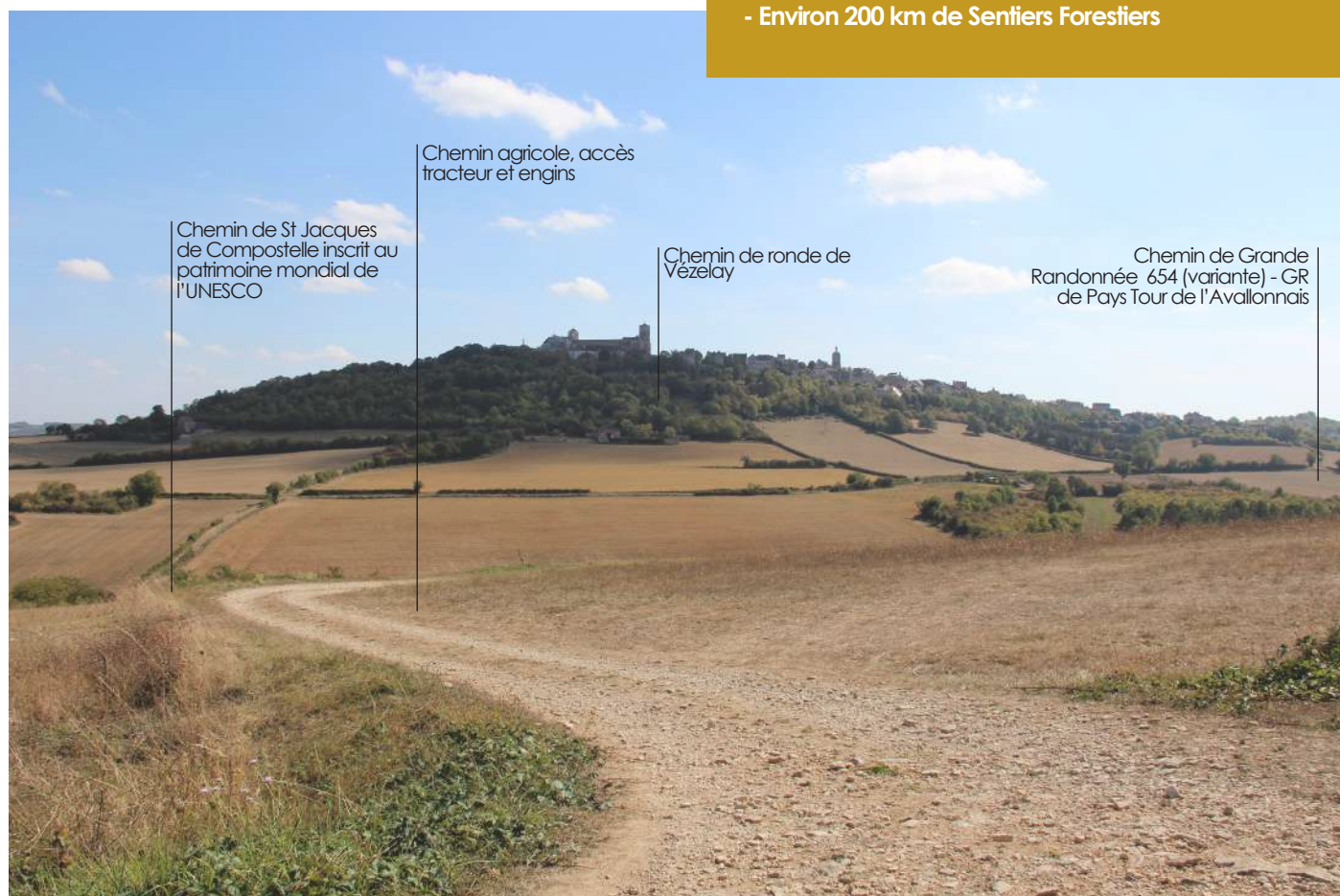
Si ceux-ci permettent en premier lieu l'accès aux différents éléments et événements constituant le territoire, leur qualité vient aussi de la variété des acteurs qui le parcourent et participent à leur gestion.

Leur gestion est un enjeu essentiel car ils participent aussi de la qualité de la visite des lieux et de découverte des paysages. Souvent la qualité de ces chemins réside une fois encore davantage dans la qualité de ses lisières que dans le chemin en lui-même bien que le choix du revêtement, ou du traitement des eaux pluviales soient aussi d'importance.

Par les choix effectués quant à la gestion des abords de ces chemins, l'utilisation du chemin et l'expérience vécue seront différentes. Le trajet en tracteur et la promenade champêtre des habitants sont des ressources dans la connaissance des chemins et autant de pistes de réflexion quant à des promenades et randonnées touristiques comme pour le loisir.

LE MAILLAGE DE CHEMINS EN CHIFFRES :

- Plus de 100km de chemins de randonnée :
- Plus de 60 km de chemins de Grande Randonnée: GR 13, GR 654, GR de Pays «Tour de l'Avallonnais» (Distance Vézelay-Joigny)
- Plus de 30 km de chemins de randonnées non balisés mais fréquentés et identifiés. (Distance Vézelay-Saulieu)
- Environ 400 km de Chemins agricoles
- Environ 200 km de Sentiers Forestiers



Les chemins maillent le paysage Vézélien entre les champs et prairies reliant les villages et hameaux

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DE LA MAILLE DENSE DE CHEMINS PARTAGÉS SUR LE SITE PROTÉGÉ

Les chemins accompagnent la découverte du paysage, l'effort fourni durant la déambulation entre le point de départ et celui d'arrivée amplifie l'émotion générée à la découverte du paysage et ce d'autant plus lorsque le cheminement met en scène l'événement paysager.

L'alternance des ambiances durant la déambulation scénarise la découverte et la compréhension du territoire, le passage par la forêt, par les plateaux céréaliers, les vallons pâturés, auprès des ruisseaux, des vignes informe le visiteur au fur-et-à-mesure sur le lieu qu'il découvre.

Puis, dans un sursaut paysager, par un jeu topographique, une masse végétale bien placée ou la courbure d'un chemin, le paysage grandiose du Vézélien se dévoile brusquement. Inconsciemment, cette pratique du paysage, cette mise en scène, rappelle la scénarisation des parcs pittoresques du XVIII^e. Toute la déambulation semble avoir été réfléchi précisément pour que tout concourt à faire découvrir si subtilement le Vézélien et la colline éternelle.

L'aspect des chemins et de leurs lisières joue donc un rôle essentiel dans les souvenirs créés du Vézélien et donc pour la représentation sociale partagée à l'échelle internationale. Peu importe la durée de déambulation, la qualité des chemins se doit d'être en cohérence avec le site mais aussi avec les pratiques locales et notamment agricoles. Les revêtements les plus présents sur le site vont du concassé calcaire au chemin de terre battue forestier, au chemin enherbé en passant par le chemin recouvert d'un enrobé.

La gestion des chemins demeure globalement bonne notamment grâce au soin attentif des habitants et agriculteurs locaux qui les pratiquent fréquemment. Les problématiques les plus fréquentes quant à ceux-ci demeurent la gestion de l'eau notamment dans les espaces de vignoble où la question de l'érosion se pose. Quant aux abords de ceux-ci, les noues et bandes enherbées sont essentielles dans la gestion des eaux pluviales mais aussi parcequ'elles sont de potentiels réservoirs de biodiversité et participent à la qualité de la déambulation.



Gestion de qualité du GR 654 au pied du Mont Liboeuf



Chemin en enrobé générant des enjeux de gestion des eaux pluviales



Gestion de qualité du GR 654 au pied du Mont Liboeuf



Gestion de qualité des eaux pluviales par des abords végétalisés à Roue



Talutage des chemins peu qualifiant



Reste d'enrobé à l'entrée d'un chemin peu qualifiant



Chemin de champ en concassé calcaire à Givry



Chemin forestier enherbé à Asquins

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE LA MAILLE DENSE DE CHEMINS PARTAGÉS

Le maillage de chemins n'est pas promis à de grands bouleversements ou de grands changements, même si quelques pistes peuvent être créées notamment quant à l'exploitation sylvicole comme à Domecy-sur-Cure. Parallèlement, certains chemins ont quant à eux disparus comme à Tharoiseau, ou à St Père suite parfois, à des défaut d'entretien...

Il est cependant envisageable que ces chemins soient de plus en plus soumis à des enjeux de gestion des eaux pluviales et d'érosion et donc d'aménagement des abords ou de choix des revêtements devant entrer en accord avec les qualités paysagères du site.

Le balisage des chemins de randonnée est aujourd'hui assuré par le Parc Naturel du Morvan qui l'effectue avec une réelle habileté.

La qualité de ces chemins venant de leur partage entre de nombreux acteurs différents, ils sont des lieux d'intérêts pour le développement de stratégies territoriales partagées comme l'agri-tourisme, l'oeno-tourisme ou le tourisme nature.

Le dynamisme contemporain des différents villages promet aussi la réappropriation des chemins communaux par les diverses communes propriétaires et donc l'aménagement de ceux-ci.



Chemin de vigne à Roué et problèmes d'érosion



Nouveau chemin forestier de qualité à Domecy-sur-Cure



Gestion peu qualitative des abords du chemin



Ancien chemin communal le long de la Cure qui reliait St Père à Asquins aujourd'hui oublié



Chemin récemment aménagés : talus peu soigné et gestion de l'eau pluviale non pensée

SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS AU MAILLAGE DES CHEMINS :

- LES NOMBREUX CHEMINS SONT TRÈS FRÉQUENTÉS PAR DE NOMBREUX ACTEURS (AGRICULTEURS, HABITANTS, TOURISTES...). ILS MÉRITENT UNE GESTION ATTENTIVE CAR ILS PARTICIPENT À LA CRÉATION D'UN SOUVENIR PARTAGÉ DU VÉZELIEN.
- LES REVÊTEMENTS ET LA GESTION DES EAUX PLUVIALES SONT DES ENJEUX TECHNIQUES À CONSIDÉRER CAR ILS PEUVENT POTENTIELLEMENT GÉNÉRER DES EFFETS PEU VALORISANT POUR LE SITE.
- LES CHEMINS SONT DES ESPACES STRATÉGIQUES CAR PARTAGÉS PAR LES POPULATIONS ET PRÉSENTANT UN FORT POTENTIEL DANS LE DÉVELOPPEMENT DE STRATÉGIES TERRITORIALES LOCALES.
- LA MAILLE DENSE DE CHEMINS EST UNE RESSOURCE ENCORE PEU EXPLOITÉE DANS LA GESTION DU TOURISME EN VÉZELIEN.
- LA GESTION DES CHEMINS EST GÉNÉRALEMENT BONNE EN VÉZELIEN, IL EXISTE DONC UN ENJEU DE CONSERVATION DE CES PRATIQUES HABITUELLES ESSENTIELLES À LEUR QUALITÉS. NOTAMMENT PAR L'INTERVENTION DU PNR QUANT AU BALISAGE DES CHEMINS DE RANDONNÉE.



3.2 - DES ROUTES, INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX AÉRIENS AUJOURD'HUI PLUS PRÉGNANTS

Les infrastructures liées à nos modes de vies contemporains essentiels pour la vie du territoire Vézélien. Cependant tout l'enjeu pour un territoire aussi remarquable que visité comme celui-ci est de réussir à faire coïncider ces éléments paysagers prégnants avec un socle paysager d'exception. Il s'agit d'atteindre un équilibre entre nécessités contemporaines et épaisseur du territoire sans pour autant tomber dans une vision passéiste de l'aménagement.

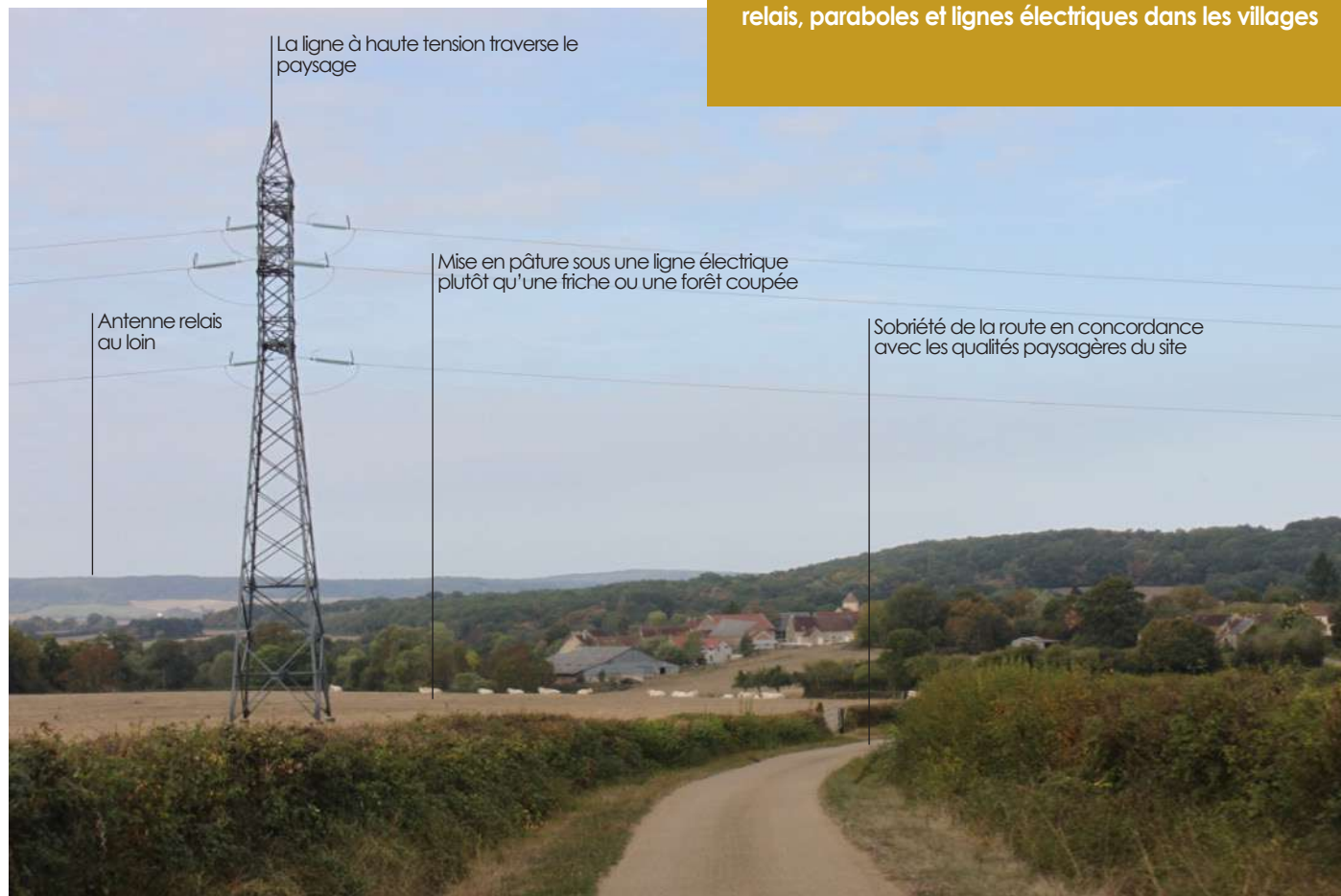
Tous ces éléments : routes, réseaux aériens, antennes relais, ponts, voies ferrées, lignes à haute tension, outils de production d'énergie, sont autant d'objets devant s'intégrer au territoire et même tendre vers un subtil dialogue entre eux et l'ingéniosité du territoire Vézélien développée depuis des siècles par les générations successives l'ayant travaillé, aménagé et vécu.

Face à ces éléments le territoire Vézélien adopte deux positions. D'une part il est capable d'invention incroyable en termes d'intégration paysagère de certains éléments (antenne relais dans un clocher, mise en pâture sous une ligne haute tension...).

D'autre part, il n'est pas rare de constater des implantations ou des modes gestion des mêmes infrastructures en rupture complète avec le territoire et alors très impactant pour le paysage (coupe rase d'une forêt sous une ligne à haute tension). L'ensemble de ces infrastructures joue un rôle donc essentiel quant aux qualités patrimoniales du site protégé et soulève de nombreux enjeux paysagers.

LES ROUTES, INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX AÉRIENS EN CHIFFRES :

- 22 km de ligne à haute tension
- 7.3 km de chemin de fer
- 412 km de Routes
- 134 km de Routes Départementales
- 47 ponts et franchissements
- Des silos, postes de transformation électrique, antennes relais, paraboles et lignes électriques dans les villages



Entre qualités patrimoniales du site protégé et intégration des routes, franchissements, infrastructures et réseaux aériens.

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DES ROUTES, INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX AÉRIENS SUR LE SITE PROTÉGÉ

Il existe d'ores-et-déjà sur le territoire du site protégé du Vézélien un certain nombre d'éléments et infrastructures techniques contemporaines cherchant à s'insérer avec élégance dans un souci de minimisation de l'incidence paysagère de ces éléments. Si toutes ces expérimentations ne fonctionnent pas toutes complètement, il semble exister une attention vis-à-vis de ces éléments.

Les choix d'implantation et d'installation de ces différents éléments prouvent qu'il existe une vraie considération pour le paysage et des éventuels impacts que ceux-ci pourraient induire sur les qualités patrimoniales du site protégé du Vézélien.

On relève à différents endroits un grand nombre d'actions visant à minimiser les effets paysagers de tels éléments. On constate que souvent les expérimentations les mieux réussies sont celles où les contraintes sont parfois les plus difficiles et/ou nombreuses.

Parfois, d'autres éléments, plus spontanés sont d'intérêts et participent de l'intégration de ces infrastructures et donc de la qualité de visite et d'habitation du site protégé. Le non-aménagement est souvent remarquable notamment dans les villages où de nombreux éléments ponctuels peuvent venir impacter la qualité de la rue. Parallèlement à cela, des initiatives privées et sporadiques sont à relever notamment comme référence lors de petits aménagements.



Ce poste de transformation électrique utilise la topographie pour s'intégrer



Utilisation d'un pont remarquable pour passer les réseaux électriques aériens



Intégration d'une antenne relais dans une pile de clocher



Un particulier habille ses habitacles à compteurs électriques avec subtilité



Tentative d'un travail colorimétrique sur un silo à grain / Bonne intégration d'une antenne relais



Mise en pâture positive sous une ligne à haute tension vers Vault-de-Lugny



Largeur et abords de route soignés, bon choix colorimétrique de la glissière de sécurité



Simplicité d'aménagement de la chaussée, absence positive de trottoirs

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DES ROUTES, INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX AÉRIENS SUR LE SITE PROTÉGÉ



Ce poste de transformation électrique comme posé au bord de la route



Glissière béton et pont ferroviaires peu qualifiant en entrée de site



Les nombreux réseaux aériens détériorent la qualité de la rue



Le cumul trottoirs - ligne électrique détériorent la qualité de la rue

Sur l'ensemble du territoire Vézélien, on constate de nombreuses opérations peu qualitatives liées aux routes, infrastructures et réseaux aériens. Celles-ci dégradent clairement la rencontre avec les paysages du site protégé. Elles sont cependant essentielles à la vie contemporaine : électricité, transport, internet... Même si ces aménagements se répètent sur le territoire, ils ne sont pas figés et peuvent clairement tendre à une qualité paysagère plus satisfaisante.

Ainsi, vu l'attrait grandissant du Vézélien et de la veille esthétique de plus en plus aiguë par les habitants, agriculteurs et élus locaux, il est à prévoir que ces éléments paysagers plus prégnants aujourd'hui, soient amenés à être réinterrogés non pour leur utilité mais bien vis-à-vis de leur intégration paysagère. L'installation de ces éléments techniques se doit de composer avec les potentialités et ressources locales lors de leur création/installation. Lorsque ceux-ci sont déjà présents, un accompagnement, un habillage, un changement d'usage sur le périmètre concerné, un partenariat avec un agriculteur peuvent être autant d'éléments d'aménagements et de gestion participant à une nouvelle qualité d'intégration de ces éléments techniques contemporains en rupture avec les caractéristiques paysagères.

Il est à noter que le Vézélien n'est a priori pas concerné par la potentielle implantation d'éolienne sur le périmètre du site protégé et même au-delà. En effet, l'étude d'Aire d'Influence Paysagère de Vézelay en 2017 a clairement identifié dans un rayon de 30km autour de la Basilique les lieux sensibles ou non d'implantation potentielle éolienne. Il est à noter que le solaire et le photovoltaïque ne semble pas être très présent ni vouloir se développer autant sur les fermes que sur les habitations. Cependant celles-ci ont tendance à se parer de nombreuses antennes et paraboles parfois impactantes par leur grand nombre dans les silhouettes villageoises.



Le cumul poste - réseau électrique - revêtements variés dégrade l'ouverture sur le paysage



L'installation de l'antenne relais ne cherche pas l'intégration paysagère

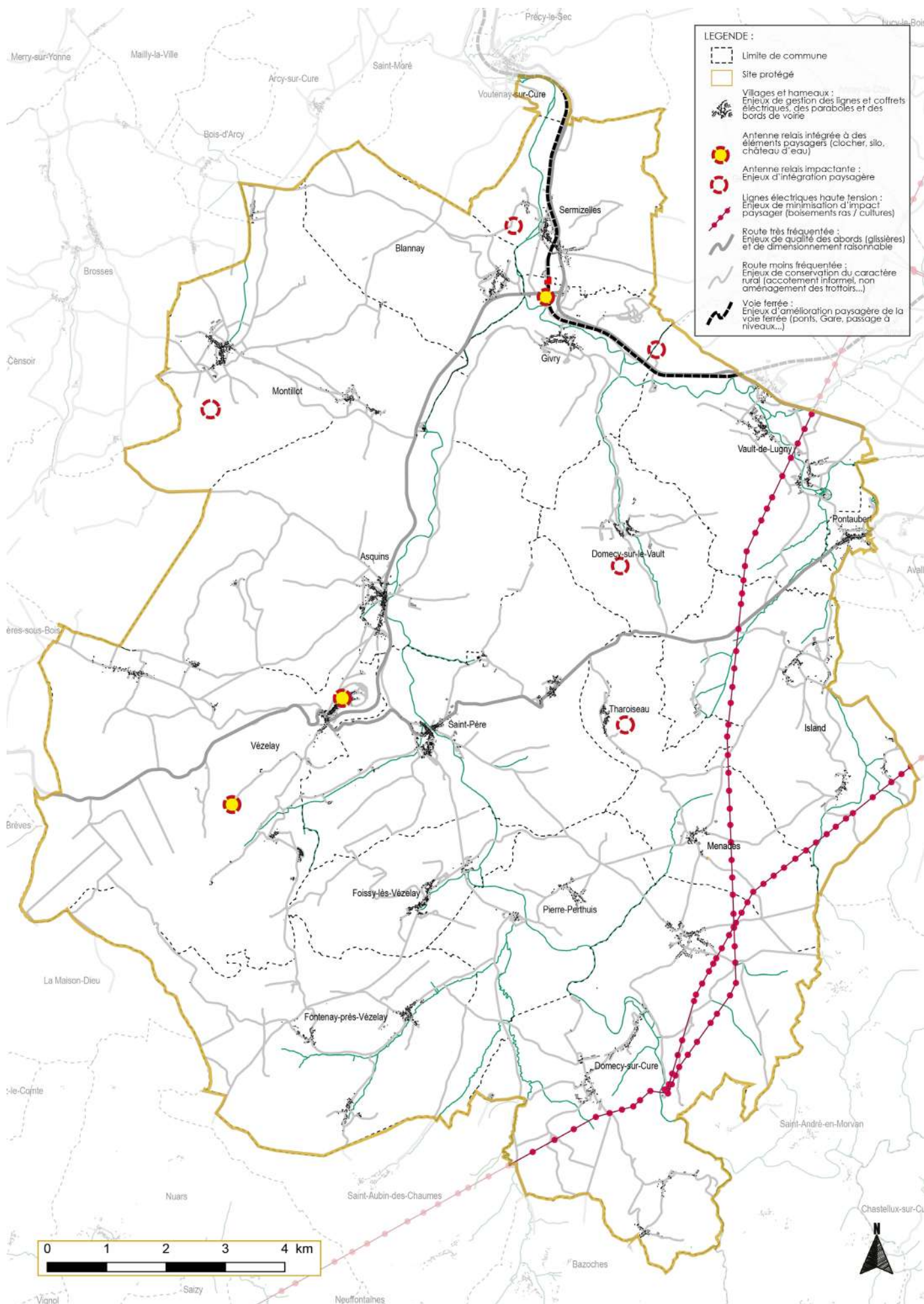


Surdimensionnement de la voirie nuisant au caractère rural du site



Coupe rase violente à proximité d'une ligne électrique disqualifiante pour le site

CARTE ENJEUX DE GESTION DES ROUTES, INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX AÉRIENS



SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS AUX ROUTES, INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX AÉRIENS:

- IL EXISTE UN ENJEU DE GESTION DU CARACTÈRE ROUTIER SUR LES ROUTES LES PLUS FRÉQUENTÉES (D36,951,957,958,606), SUR LA QUESTIONS DES DIMENSIONS DE VOIRIES, DE LA DISCRÉTION DES ACCOTEMENTS ET DES GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ.
- LES ROUTES MOINS FRÉQUENTÉES PRÉSENTENT UN ENJEU DE CONSERVATION DE LEUR CARACTÈRE RURAL (ACCOTEMENTS INFORMELS, GESTION SIMPLE DES EAUX PLUVIALES PAR DES NOUES...)
- LA VOIE DE CHEMIN DE FER AU NORD-EST PRÉSENTE UN ENJEU DE QUALITÉ PAYSAGÈRE (FRANCHISSEMENT DE LA D606, GARE...)
- CERTAINES ANTENNES RELAIS DEMEURENT IMPACTANTES ET ENGENDRENT UN ENJEU FORT D'INTÉGRATION PAYSAGÈRE
- LES LIGNES À HAUTES TENSIONS PRÉSENTENT DES QUALITÉS D'INTÉGRATIONS VARIÉES, ELLES INDUISENT UN ENJEU DE PERFECTIONNEMENT DE LA GESTION LES CONCERNANT (FORÊT-PÂTURE)
- UN ENJEU D'INTÉGRATION DE PETITS ÉLÉMENTS TECHNIQUES DANS LES VILLAGES EXISTE (CÂBLES ÉLECTRIQUES, POSTES DE TRANSFORMATION ET COMPTEURS, ANTENNES INDIVIDUELLES ET PARABOLES...)



3.3 - DES HALTES, AIRES D'ACCUEIL ET ESPACES PUBLICS PEU AMÉNAGÉS

Les espaces publics se doivent d'être des lieux de rencontre, d'échanges, accessibles à tous, et permettant la création de lien social. **Dans une démarche de revalorisation des centres de villages et hameaux portée par les communes du Vézélien**, le traitement et la programmation de ces espaces publics lient deux objectifs : **la valorisation de sites et patrimoines remarquables, et le développement d'un lieu de vie, appropriable et accessible pour tous.**

Deux tendances s'observent donc aujourd'hui dans les espaces non bâtis publics des villages et hameaux du territoire du Vézélien.

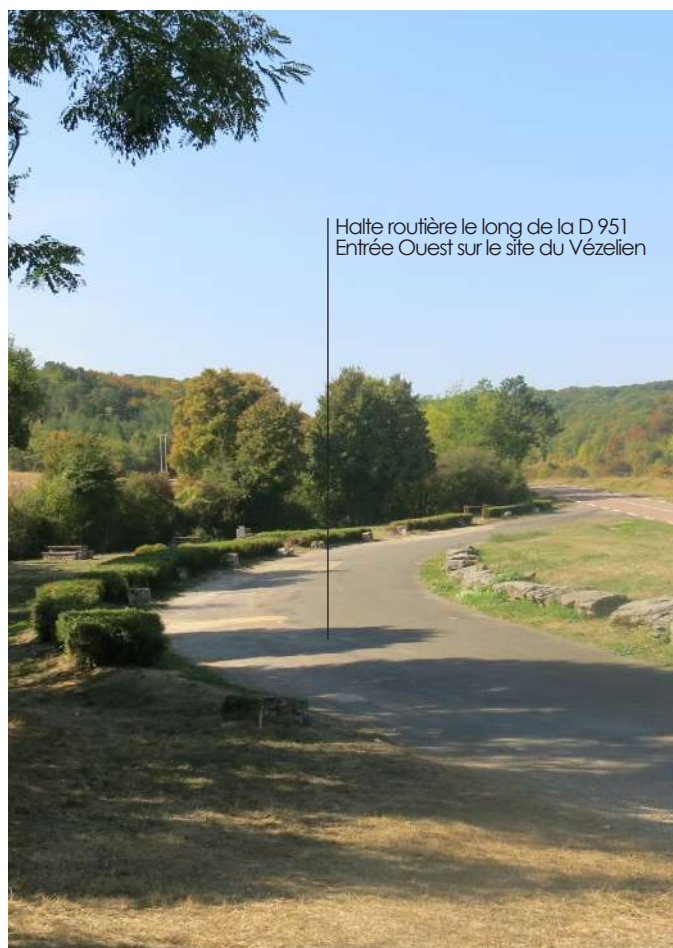
Tout d'abord, **les villages les moins touristiques présentent des espaces publics ordinaires et sobres, mais avec des sols dégradés, un traitement très minéral avec des surfaces principalement composées d'enrobés noirs, et une présence du végétal souvent peu valorisée.**

Le piéton y est exposé à la circulation automobile qui frôle parfois les maisons et les monuments.

Malgré tout, ces espaces sont restés simples et rustiques, ce qui participe à une certaine authenticité des villages.

Ensuite, **les bourgs et haltes qui accueillent une certaine fréquentation touristique ont dû aménager des espaces de stationnement** pour répondre aux besoins d'accueil, des axes de circulation automobile élargis, des supports de communication directionnelle et promotionnelle, des équipements pour la gestion des déchets, des dispositifs anti-stationnement, etc. Le caractère de ces aménagements souvent pensés quasi-exclusivement pour la voiture reste routier et minéral, et tous les éléments de l'aménagement sont issus de catalogues et banalisent les villages.

Plus généralement, et c'est une chance, tous les villages possèdent un patrimoine arboré important et de qualité, dont l'entretien apparaît parfois négligé. Ce patrimoine arboré tend à disparaître et cela joue sur la qualité des espaces publics associés.



Halte routière le long de la D 951
Entrée Ouest sur le site du Vézélien



Espaces publics ordinaires et rustiques
du village de Domecy-sur-le-Vault.

Des espaces publics et espaces d'accueil d'aspect et de qualité différents, en centre de village et/ou isolés sur le territoire du vézélien.

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DES HALTES, AIRES D'ACCUEIL ET ESPACES PUBLICS DU SITE PROTÉGÉ

L'aménagement qualitatif des espaces publics représente une condition importante de la revitalisation des centralités, et l'image même du village.

Et en effet, l'on observe, pour les villages les moins touristiques, des espaces publics au caractère modeste, agrémentés d'un patrimoine intéressant : une fontaine, un lavoir, une tourelle, un four à pain, un perron développé avec fantaisie, un balcon, un mur de clôture ferronné, un arbre, etc. Mais l'on remarque également des sols dégradés, un traitement très minéral avec des surfaces principalement composées d'enrobés noirs, une présence du végétal souvent peu valorisée mais si elle y est riche et de qualité, et une délimitation des usages peu affirmée.

Le piéton y est exposé à la circulation automobile qui, dans le cas d'axes de circulation majeurs à l'échelle du territoire du Vézélien, peut impacter de façon négative les espaces. Présentant souvent un tissu bâti ancien resserré, les villages ne sont pas souvent adaptés à la circulation des poids-lourds et certaines façades et commerces s'ouvrent directement sur les voies fortement circulées.

Malgré tout, ces espaces sont restés simples, sobres et rustiques, ce qui participe à une certaine authenticité des villages.



Café / bar / restaurant au carrefour de la route d'Avallon - D 951.



Route de Vézelay - D 957, à Pontaubert.



Caractère rural et rustique des espaces publics du territoire du vézélien. Les usages se partagent l'espace public sans délimitation particulière.



Présence de « micros » espaces publics qualifiant certaines intersections en coeur de hameau ou village.



LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DES HALTES, AIRES D'ACCUEIL ET ESPACES PUBLICS DU SITE PROTÉGÉ



Place du Champ de Foire, Vézelay.

Les bourgs accueillant une certaine fréquentation touristique et des flux saisonniers, ont dû, quant à eux, aménager des espaces publics dédiés principalement à la gestion de l'accueil des visiteurs et du stationnement.

Ces espaces sont pour beaucoup traités d'un simple revêtement minéral en enrobé, béton, ou sable stabilisé, et ne laissent que très peu de place à une réflexion en terme d'intégration paysagère d'autres usages complémentaires et mobiliers urbains. Ces espaces publics d'accueil apparaissent trop génériques au regard de la spécificité des sites qu'ils desservent.

Les aires d'accueil et haltes, le long des axes de circulation, apparaissent, quant à elles, parfois mal positionnées. Leur positionnement géographique sur le territoire du Vézélien résulte d'avantage d'une requalification d'un délaissé de voirie qui n'était plus utilisé, que d'un réel choix lié à la présence d'une vue remarquable sur le paysage, par exemple.



Maison du 16e siècle donnant sur l'espace public de la rue agrémenté d'une fontaine. Aujourd'hui, les voitures stationnent (Vézelay).



Halte routière le long de la D 951
Entrée Ouest sur le site du Vézélien



Aménagements des espaces d'accueil des sites touristiques et archéologique des Fontaines Salées, et de la Roche Percée.



LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS LIÉES AUX HALTES, AIRES D'ACCUEIL ET ESPACES PUBLICS

La place de la végétation dans l'espace public.

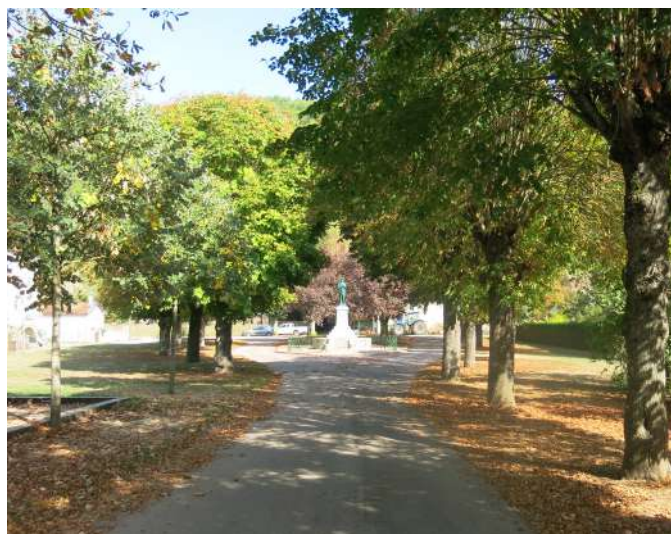
Du fait du caractère rural du territoire, **la végétation est présente au sein ou à proximité immédiate de la plupart des espaces urbanisés, et c'est une véritable chance.** Celle-ci contribue à la qualité des espaces publics.

Le patrimoine arboré des villages présente malheureusement un entretien négligé, des strates arborées vieillissantes, à l'abandon, ou disparues et non renouvelées. Ce patrimoine arboré tend à disparaître au profit des surfaces minéralisées et cela joue et la dégradation de certaines ambiances urbaines et paysagères.

L'intérêt des micro espaces publics.

La présence de cette végétation, et plus particulièrement d'arbre isolé et remarquable, qualifie des micro espaces publics au sein des hameaux et villages du territoire. Ces espaces publics communs des villages sont agrémentés de bancs, et marquent la centralité des bourgs et hameaux.

A une plus grande échelle, ces espaces publics jalonnent les parcours et cheminements piétons qui parcourent le territoire du Vézélien et invitent à l'arrêt.

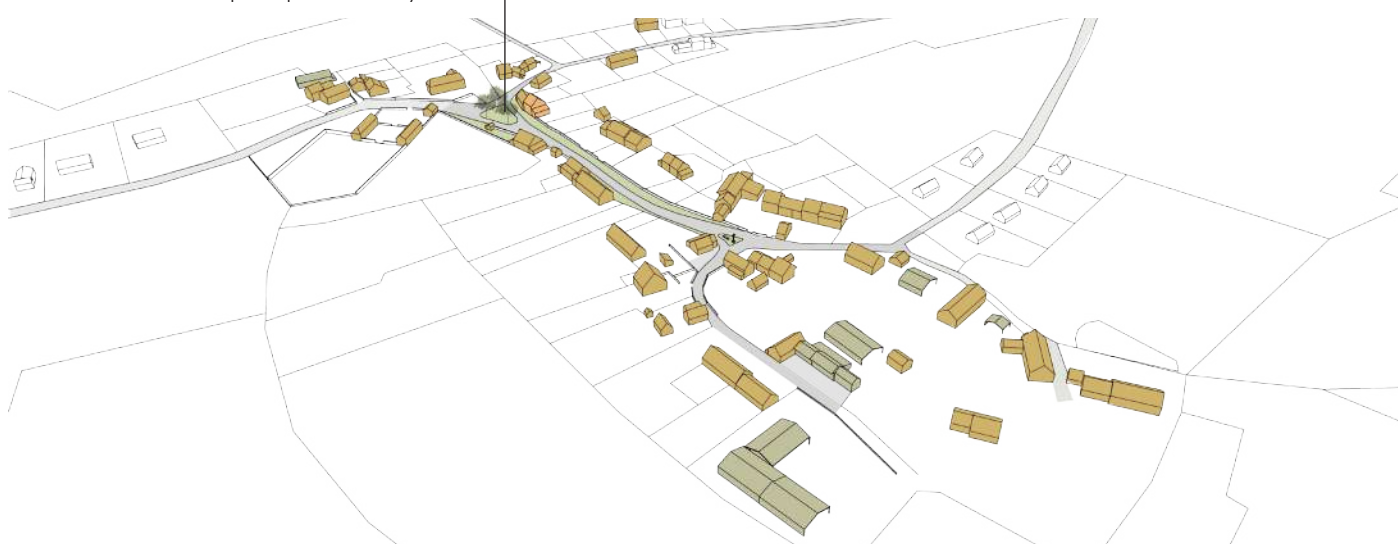


Espace public arboré du village de Sermizelles.



Espace public arboré du village de Précy-le-Moult.

Micro espace public à Précy-le-Moult

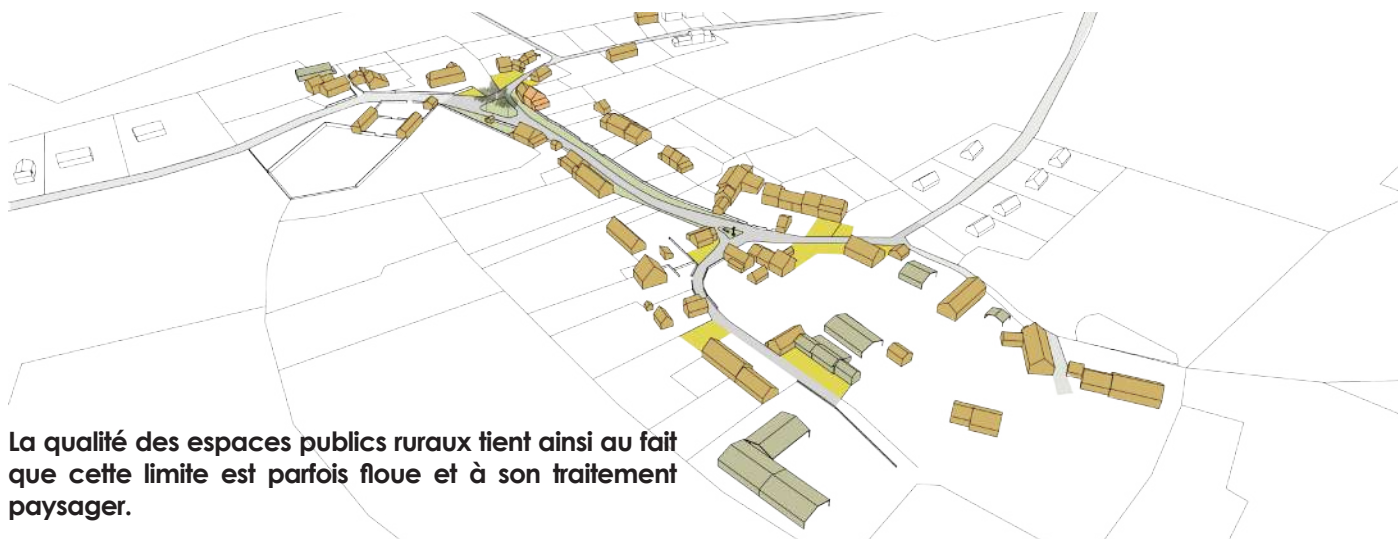


Aménagement simple d'un micro espace public à l'intersection de voies routières et chemins pédestres - cas de Précy-Le-Moult.

LES TENDANCES D'ÉVOLUTIONS LIÉES AUX HALTES, AIRES D'ACCUEIL ET ESPACES PUBLICS

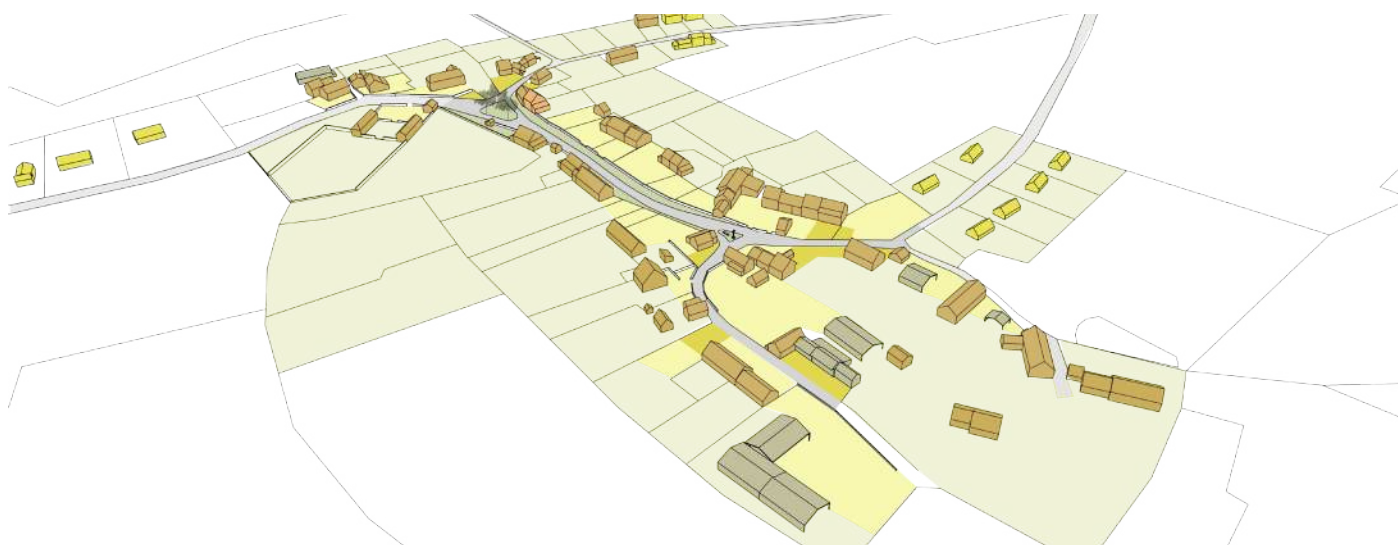
Physionomie et traitement des limites des espaces publics des villages et hameaux.

Les villages du territoire du vézelien présentent une limite parfois indécise entre les espaces publics et les espaces plus privatifs extérieurs des habitations qui ne forment pas de cloisonnement en façade sur la rue. Ces élargissements des espaces extérieurs, de part la présence de cour commune et/ou l'absence de clôtures et ou murets, qualifient l'espace public rural, élargissent sa perception, et lui donnent d'avantage de présence au sein du bourg.



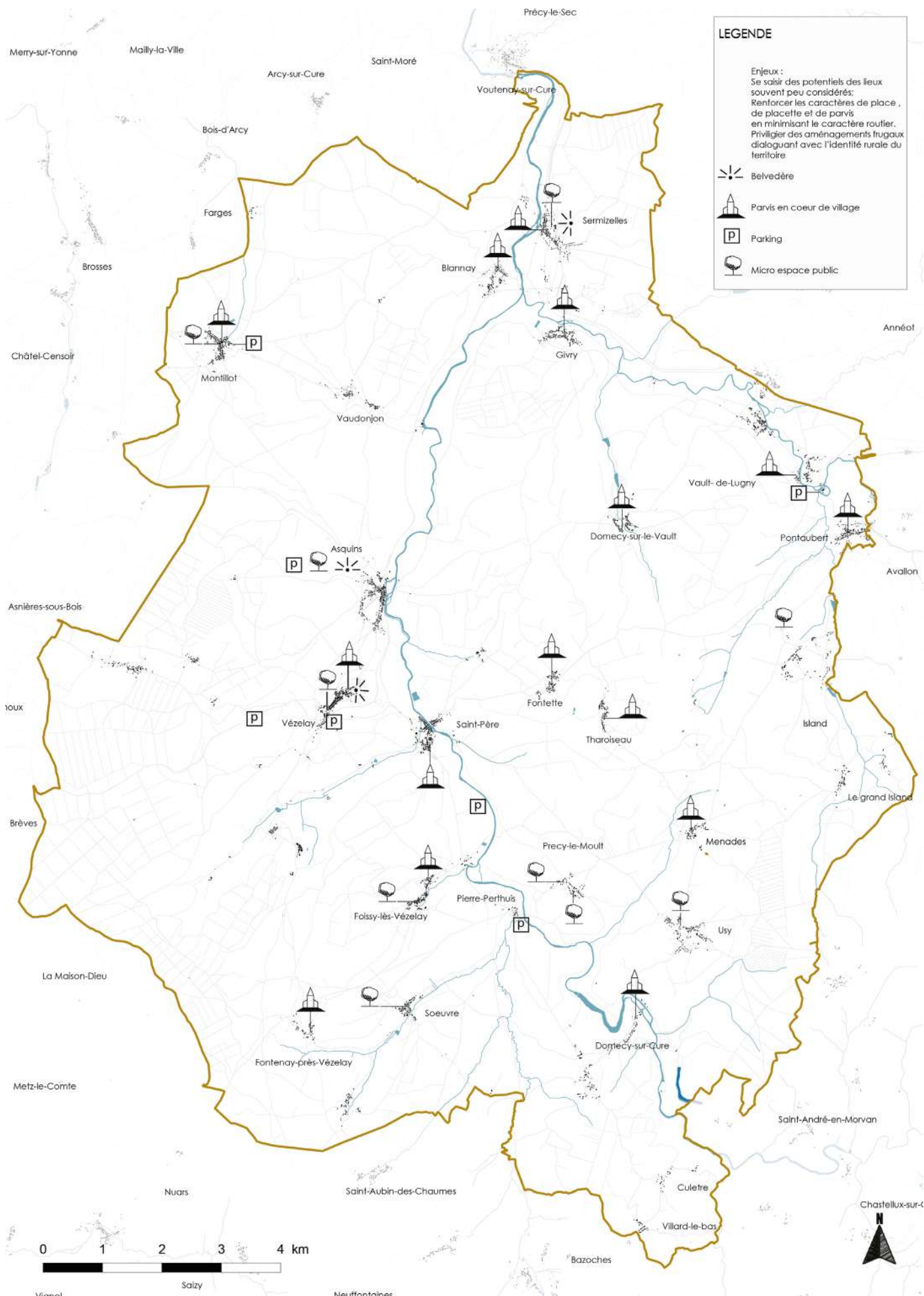
La qualité des espaces publics ruraux tient ainsi au fait que cette limite est parfois floue et à son traitement paysager.

Les espaces extérieurs privatifs (ocre), ouverts sur l'espace public de la rue (gris) - cas de Précý-Le-Moult.



Les espaces extérieurs privatifs (ocre et jaune) qui élargissent la perception de l'espace public des villages - cas de Précý-Le-Moult.

CARTE DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS AUX HALTES, AIRES D'ACCUEIL ET ESPACES PUBLICS PEU AMÉNAGÉS



SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS AUX HALTES, AIRES D'ACCUEIL ET ESPACES PUBLICS PEU AMÉNAGÉS

- LES « MICROS » ESPACES PUBLICS ET LES VOIES DE CIRCULATION PEU PASSANTES, PRÉSENTENT UN CARACTÈRE SIMPLE ET RUSTIQUE, GLOBALEMENT PRÉSERVÉS, QUI PARTICIPENT À L'AUTHENTICITÉ DES VILLAGES.

- CEPENDANT, CERTAINS VILLAGES ET HAMEAUX SONT TRAVERSÉS PAR DES AXES DE CIRCULATION FRÉQUENTÉS. LE TRAFIC ROUTIER (DE POIDS LOURDS EN PARTICULIER) PRÉSENTE DES RISQUES POUR LA SÉCURITÉ DES HABITANTS ET DES VISITEURS, NOTAMMENT SUR LES DEUX PRINCIPAUX AXES DU TERRITOIRE DU VÉZELIEN.

- LA TROP FAIBLE INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES HALTES, ESPACES D'ACCUEIL ET ESPACES DE STATIONNEMENT, LE RECOURS À DU MOBILIER URBAIN ET À UNE SIGNALÉTIQUE STANDARDISÉS, LE RECOURS FRÉQUENT À UN ENROBÉ NOIR, LE TRAITEMENT QUASIMENT UNIQUEMENT MINÉRAL DES SURFACES OU ENCORE L'ENTRETIEN NÉGLIGÉ DU PATRIMOINE VÉGÉTAL DES VILLAGES, CONDUISENT À UNE BANALISATION DE CERTAINS ESPACES PUBLICS ASSOCIÉS À UN ÉLÉMENT TOURISTIQUE.

- LES ESPACES (PRIVATIFS OU PUBLICS) EXTÉRIEURS DONT ENCOMBRÉS PAR LA PRÉSENCE DES VÉHICULES EN LIEN AVEC LA MOTORISATION ACCRUE DES MÉNAGES.

- LES ESPACES PUBLICS SONT TROP SOUVENT MONO-FONCTIONNELS ET MALHEUREUSEMENT, L'ÉQUILIBRE NE SE FAIT PAS ENTRE LA PLACE DÉDIÉE AU STATIONNEMENT ET CELLE DES USAGES DE L'ESPACE PUBLIC.

- LE CLOISONNEMENT DES ESPACES PRIVATIFS EXTÉRIEURS CONDUIT À UNE MODIFICATION DE LA PHYSIONOMIE DES ESPACES PUBLICS DE CERTAINS VILLAGES. LA QUALIFICATION DE CES LIMITES ENTRE ESPACES PUBLICS ET ESPACES PRIVÉS DES HAMEAUX ET VILLAGES INTRODUISENT UN NOUVEAU STATUT « SEMI-PRIVÉ » DES ESPACES, AVEC LA PROBLÉMATIQUE DES MAISONS DE CENTRE-BOURG QUI NE DISPOSENT PAS, OU PEU, D'EXTÉRIEUR (PAR EXEMPLE LES « VILLAGES-RUE », OÙ LES PARCELLES SONT « COINCÉES » ENTRE LA RUE PRINCIPALE ET LES CHAMPS).



3.4 - UN DÉSÉQUILIBRE ENTRE UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE DYNAMIQUE ET LES QUALITÉS DU SITE

Le site protégé du Vézélien bénéficie d'un dynamisme touristique très intéressant. Avec un million de visiteurs par an, il n'est pas étonnant de voir les habitants et acteurs locaux s'emparer de cette opportunité et en faire un réel atout de développement territorial.

Aussi, malgré un sentiment de tourisme de passage et qui ne serait que principalement patrimonial, un certain nombre d'acteurs commencent à miser sur un tourisme qui ne serait pas qu'un tourisme de passage mais plus long. En témoigne le nombre d'hébergements actuels et le développement de l'oénotourisme, de l'agritourisme et du tourisme artisanal.

Cependant si cette forte fréquentation semble bénéfique pour le dynamisme local du territoire, elle s'accompagne de travers en rupture ou impactant les qualités patrimoniales du site protégé du Vézélien.

La publicité, enseignes et panneaux d'indication sont les témoins de l'opportunité économique que représente le Vézélien vis-à-vis du nombre de visiteurs. La présence trop forte de publicité joue un rôle négatif dans la découverte du site, elle nuit à la création d'un souvenir lié à la découverte du paysage en distrayant le visiteur.

Elle est cependant bien entendue nécessaire vis-à-vis des commerces et autres activités économiques locales. Un équilibre est donc à trouver entre communication liée au dynamisme du Vézélien et publicités standardisées et cumulées impactant fortement les qualités du site protégé.

L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE EN CHIFFRES :

- 1 000 000 touristes par an
- 13 Hôtels - 3 Campings - 16 Chambres d'Hôtes
- 47 Gîtes et meublés de tourisme
- Oénotourisme : 9 accueils à la cave et dégustation
- Agritourisme : 4 accueils à la ferme et vente directe
- 7 commerces d'artisanat (huile, potier, sabotier, brasseur...)
- 5 musées



À Saint-Père, une démonstration du déséquilibre entre économie touristique et valeur paysagère et patrimoniale du site protégé

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE SUR LES QUALITÉS DU SITE

L'attrait touristique possède comme avantage pour le Vézélien le fait d'être un réel moteur de développement local. Même si celui-ci demeure encore sagement exploité, le territoire a su prouver son ingéniosité en s'appropriant cette ressource afin d'en faire un vecteur de développement local. Aussi, le nouveau musée des Fontaines Salées témoigne de l'appropriation du tourisme pour d'autres visées qu'uniquement économique. Elle est aussi moteur de valorisation du patrimoine historique local.

Parallèlement, les différents lieux d'hébergements et d'accueil à la cave, à la ferme, à la rivière, témoignent d'une volonté des habitants et acteurs locaux de faire rester les visiteurs sur le site protégé.

Ce dynamisme s'accompagne alors d'éléments de communication parfois nécessaires comme les enseignes et les publicités. Sous forme de panneaux, il existe sur le périmètre du site protégé un certain nombre de références ne venant pas entraver la lisibilité ou la qualité des lieux. Parfois ce sont uniquement des principes d'aménagement ou de mise en scène qui sont à prendre mais qui prouvent une réelle volonté d'intégration paysagère des enseignes et une motivation dans la communication sur la vie locale les actions mais aussi les diverses possibilités d'hébergements ou d'activités.



Le musée des Fontaines Salées apparaît comme une nouvelle étape patrimoniale d'intérêt en Vézélien



L'intégration au bâtiment de l'enseigne intéressante



Idée intéressante d'indications en lamelles



Volonté intéressante de communiquer sur des actions environnementales de la commune



Grand panneau habillant la façade : sobriété intéressante de l'indication, des lettrages et du design



Ferme de la Caprine - élevage de chèvres, vente directe de fromage et accueil à la ferme de visiteurs



Discrétion de l'enseigne d'un hôtel restaurant à Pierre-Perthuis

LES EXPRESSIONS PAYSAGÈRES DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE SUR LES QUALITÉS DU SITE



Enseigne en rupture avec le bardage (couleur-design)



A l'entrée du site, les panneaux altèrent l'expérience paysagère



Panneau peu qualifiant malgré une démarche d'accueil intéressante



Cumul de panneaux, enseignes et banderoles superflus disqualifiant l'artisanat et altérant les qualités paysagères et urbaines de la rue



Enseigne - portique d'entrée démesurée pour ce camping en cumul avec les panneaux blancs

Ce dynamisme économique et touristique s'accompagne donc évident d'éléments venant altérer les qualités paysagères du site. Loin d'imaginer une homogénéisation complète des panneaux et système de communication sur le site protégé du Vézélien, la trop grande hétérogénéité de ces mêmes éléments sont une réelle entrave à la bonne découverte des paysages.

Le cumul, le lieu d'implantation, le dimensionnement, les couleurs et le design des panneaux et enseignes sont autant d'éléments altérant les qualités patrimoniales du site protégé. Au delà de l'interdiction réglementaire de la publicité en site classé, la publicité, les enseignes et pré-enseignes conçues de manière hétérogènes perdent largement de leur capacité à intéresser les visiteurs et à demeurer lisible par eux.

L'économie touristique est une réelle ressource pour le Vézélien mais cherche encore à s'inscrire en continuité avec son socle paysager. L'hétérogénéité des méthodes et moyens mis en œuvre pour se saisir de cette ressource prouve le dynamisme local et la bonne prise de conscience des habitants et acteurs économiques locaux. Cependant, cette vitalité nécessite un accompagnement et l'invention d'une entente afin de réduire au mieux les effets paysagers néfastes entraînés par le développement des activités touristiques.

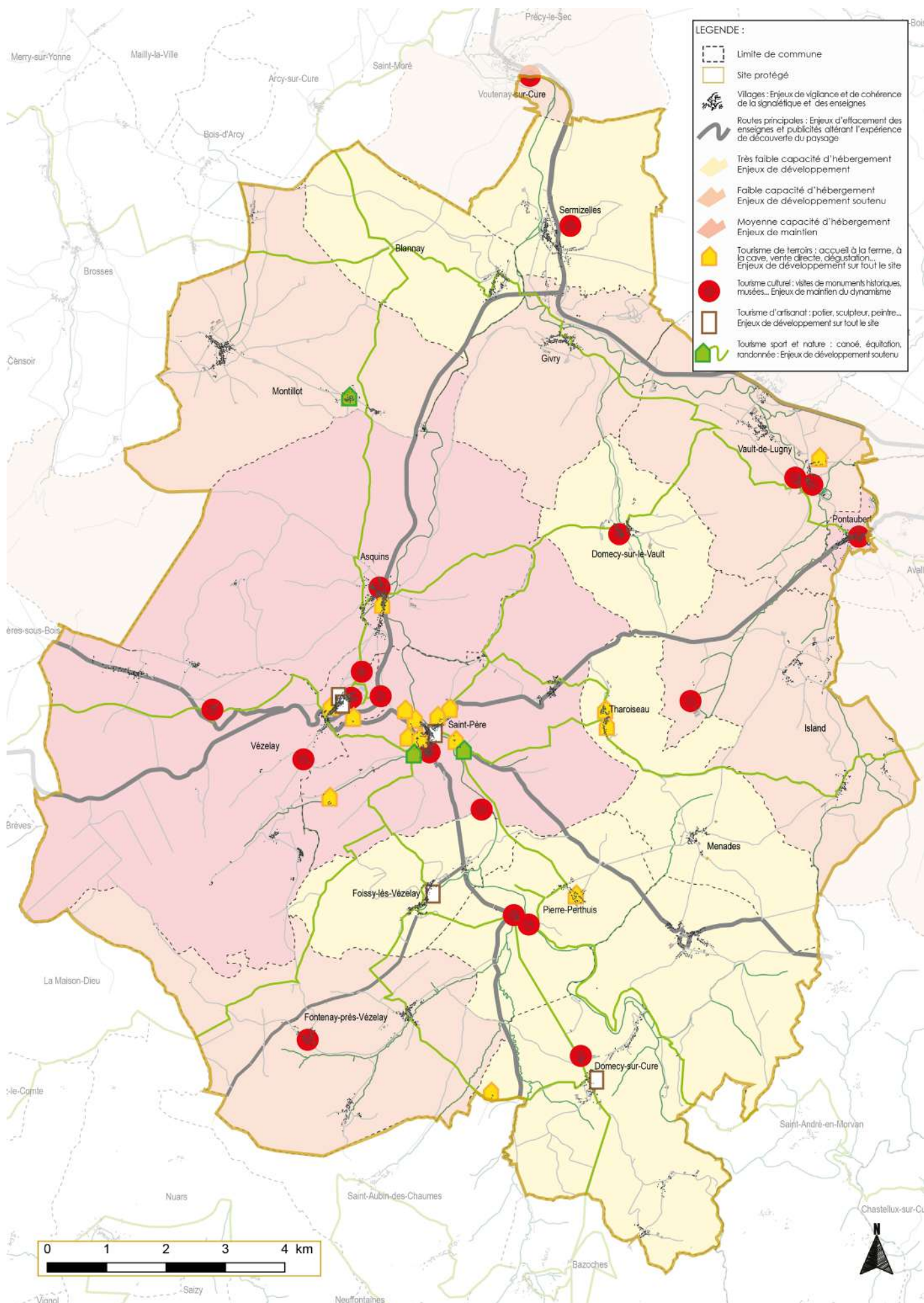


Cumul de panneaux superflus pour le même lieu et au même endroit



Lieux d'accueil détachés du village, nombreuses enseignes complexifiant l'arrivée sur Vezelay

CARTE ENJEUX DE GESTION DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE FACE AUX QUALITÉS DU SITE



SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS AU DÉSÉQUILIBRE ENTRE ÉCONOMIE TOURISTIQUE ET QUALITÉS DU SITE :

- LE DYNAMISME DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES SOULÈVENT DES ENJEUX D'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES SE DÉVELOPPANT.
- LA SIGNALÉTIQUE MATÉRIALISÉE PAR LES PRÉ-ENSEIGNES, ENSEIGNES ET PUBLICITÉS DÉMONTRENT UN ENJEU D'UNIFORMISATION DES MOYENS DE COMMUNICATION AU SEIN DU SITE.
- LE TOURISME ÉTANT UNE RESSOURCE INDÉNIABLE QUANT AU DYNAMISME DU VÉZELIEN, IL EXISTE UN ENJEU QUANT À L'INVENTION D'UN PROJET TOURISTIQUE TERRITORIAL COHÉRENT METTANT EN VALEUR LE PAYSAGE ET SES ACTEURS QUI LE FONT VIVRE.

LES ORIENTATIONS DE GESTION

SYNTHÈSE ET SPATIALISATION DES ENJEUX PAYSAGERS

LES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION ET DE MISE EN VALEUR DU SITE

LES PRINCIPES ET LES ORIENTATIONS DE GESTION VISANT À CONSERVER OU À RESTAURER LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE PROTÉGÉ



SYNTHÈSE ET SPATIALISATION DES ENJEUX PAYSAGERS

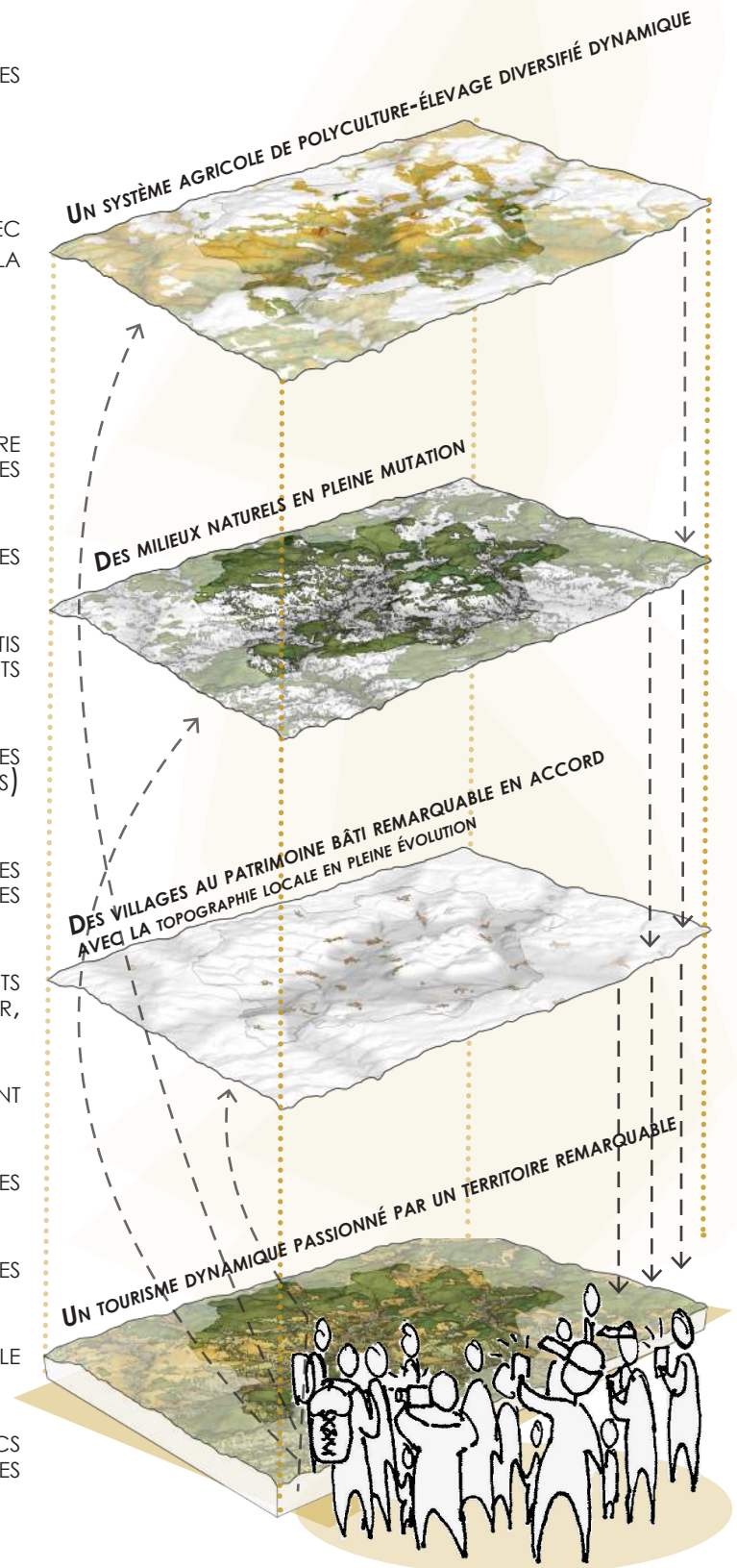
LE DIAGNOSTIC ÉLARGI DU SITE PROTÉGÉ DU VÉZELIEN MET EN ÉVIDENCE :

L'ATTRACTIVITÉ ET LE DYNAMISME DU TERRITOIRE PAR :

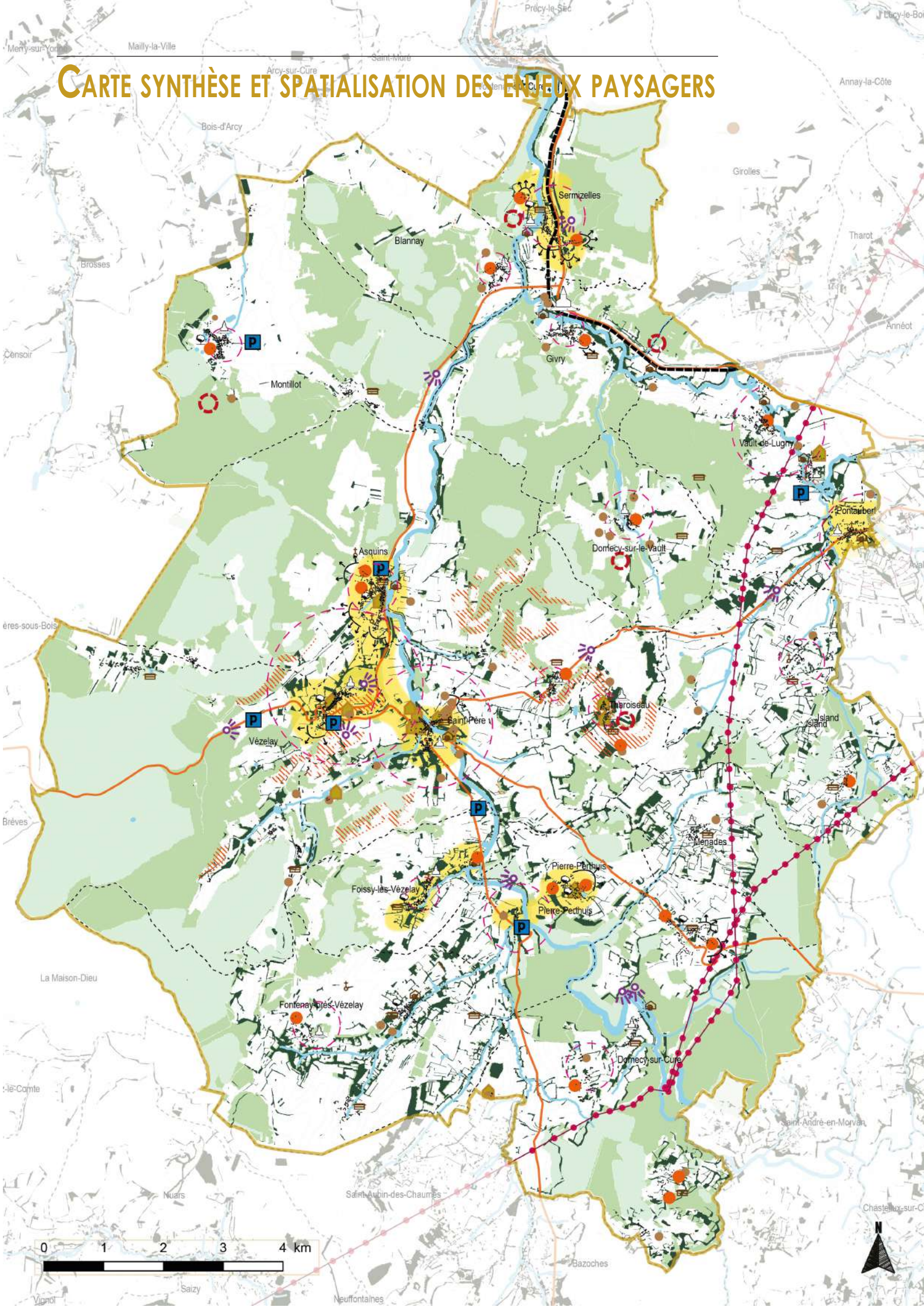
- L'ÉLARGISSEMENT ET LA CONSOLIDATION DES RECONNAISSANCES PAYSAGÈRES (UNESCO, SITE CLASSÉ, OGS...)
- L'AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE
- LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE AVEC UNE EXTENSION DES GRANDES CULTURES, LE MAINTIEN DE LA POLYCLTURE-ÉLEVAGE, L'ANCRAGE DE LA VITICULTURE

INDUISANT DES EFFETS ET ENJEUX SUR :

- LA DISPARITION PROGRESSIVE DE LA TRAME BOCAGÈRE DANS LES PLAINES ET COTEAUX MARNEUX ET DES ARBRES PONCTUELLEMENT PRÉSENTS DANS LES PARCELLES AGRICOLES
- LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS AGRICOLES DÉCONNECTÉS D'UN TISSU VILLAGEOIS PEU FONCTIONNEL
- DES RÉHABILITATIONS ET RÉNOVATIONS PLURIELLES DES BÂTIS VILLAGEOIS LIÉES À DES BESOINS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES MAIS AUSSI D'HABITATION
- UNE MULTIPLICATION DES POINTS NOIRS PORTÉE PAR DES BESOINS PRATIQUES DE DESSERTE NUMÉRIQUE (ANTENNE RELAIS) ET D'INFORMATIONS/FRÉQUENTATION (SIGNALÉTIQUE)...
- LA CONSERVATION DE MILIEUX NATURELS HYDROMORPHES ALLANT DE LA RIPISYLVE DES RIVIÈRES ET RUISSEAUX AUX MARES PONCTUANT LE TERRITOIRE
- L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES USAGES AGRICOLES ÉMERGENTS ET PRATIQUES AGRICOLES ASSOCIÉES (MARAÎCHAGE, VERGER, CIRCUIT COURT, SERRE...)
- L'ACCOMPAGNEMENT DES DYNAMIQUES FORESTIÈRES QUANT À LEUR SÉNESCENCE ET LEUR CHANGEMENT DE FACIÈS
- L'ALTÉRATION DE LA COMPACITÉ DES SILHOUETTES ET TRAMES VILLAGEOISES
- LA VALORISATION DES ABORDS DE MONUMENTS HISTORIQUES REMARQUABLES ET TRÈS FRÉQUENTÉS
- LA CONSERVATION DU PETIT PATRIMOINE BÂTI ÉPARPILLÉ SUR LE TERRITOIRE (MURS, MURETS, CABANES, MURGERS...)
- LA QUALITÉ DES HALTES, AIRES D'ACCUEIL ET ESPACES PUBLICS ET LEUR CAPACITÉ D'ADAPTATION AUX DIFFÉRENTS USAGES ENTRE TOURISME MASSIF ET VIE VILLAGEOISE



CARTE SYNTHÈSE ET SPATIALISATION DES ENJEUX PAYSAGERS



LÉGENDE :

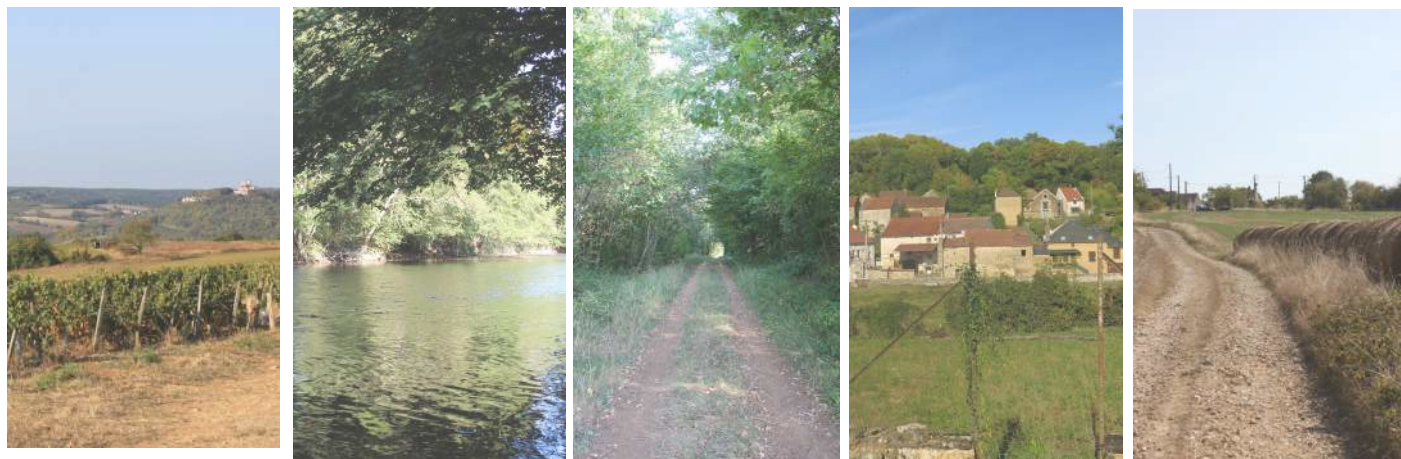
	LIMITE DE COMMUNE
	SITE PROTÉGÉ
	BÂTI - VILLAGES
	BELVÉDÈRES
	LA DISPARITION PROGRESSIVE DE LA TRAME BOCAGÈRE DANS LES PLAINES ET COTEAUX MARNEUX ET DES ARBRES PONCTUELLEMENT PRÉSENTS DANS LES PARCELLES AGRICOLES
	LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS AGRICOLES DÉCONNECTÉS D'UN TISSU VILLAGEOIS PEU FONCTIONNEL
	DES RÉHABILITATIONS ET RÉNOVATIONS PLURIELLES DES BÂTIS VILLAGEOIS LIÉES À DES BESOINS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES MAIS AUSSI D'HABITATION Constructions récentes / Zones attractives
	UNE MULTIPLICATION DES POINTS NOIRS PORTÉE PAR DES BESOINS PRATIQUES DE DESSERTE NUMÉRIQUE Antenne relais / Ligne haute tension / Signalétique le long des axes principales
	LA CONSERVATION DE MILIEUX NATURELS HYDROMORPHES ALLANT DE LA RIPISYLVE DES RIVIÈRES ET RUISSEAUX AUX MARES PONCTUANT LE TERRITOIRE
	L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES USAGES AGRICOLES ÉMERGENTS ET PRATIQUES AGRICOLES ASSOCIÉES Lieux d'accueil à la ferme et cave / parcelles AOC restantes
	L'ACCOMPAGNEMENT DES DYNAMIQUES FORESTIÈRES QUANT À LEUR SÉNESCENCE ET LEUR CHANGEMENT DE FACIÈS Forêts en mutations / Forêts publiques exigence de qualité de gestion
	L'ALTÉRATION DE LA COMPACTITÉ DES SILHOUETTES ET TRAMES VILLAGEOISES
	LA VALORISATION DES ABORDS DE MONUMENTS HISTORIQUES REMARQUABLES ET TRÈS FRÉQUENTÉS
	LA CONSERVATION DU PETIT PATRIMOINE BÂTI ÉPARPILLÉ SUR LE TERRITOIRE Croix / Lavoirs / Moulins
	LA QUALITÉ DES HALTES, AIRES D'ACCUEIL ET ESPACES PUBLICS ET LEUR CAPACITÉ D'ADAPTATION AUX DIFFÉRENTS USAGES ENTRE TOURISME MASSIF ET VIE VILLAGEOISE

LES OBJECTIFS DE GESTION EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION ET DE MISE EN VALEUR DU SITE

L'analyse paysagère et patrimoniale met en évidence le concept de dialogues paysagers comme clé de voûte du maintien, de la permanence et de l'harmonie des expressions pittoresques et historiques qui font l'esprit des lieux du site protégé du Vézélien.

Ces dialogues paysagers s'expriment à différentes échelles, dans différentes temporalités et entre différents porteurs de projets. Les points de vue et belvédères, les effets de seuils et portes d'entrée sont la retranscription directe de cette superposition de dialogues qui s'expriment simultanément lors de la contemplation du paysage :

UN DIALOGUE PAYSAGER ENTRE LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU GRAND PAYSAGE :



- LES SILHOUETTES VILLAGEOISES
- LA DIVERSITÉ AGRICOLE ET SYLVICOLE
- LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES ET LA CONSTELLATION DES ZONES HUMIDES
- LES TRAMES VÉGÉTALES PLURIELLES
- LES ABORDS DES ROUTES ET CHEMINS

UN DIALOGUE PAYSAGER DANS LES TRANSITIONS ET LES COUTURES PAYSAGÈRES COMME DANS LES DÉTAILS ARCHITECTURAUX :



- LES FRANGES FORESTIÈRES
- LES ENTRÉES DE VILLAGES
- LES LISIÈRES DES PARCELLES AGRICOLES
- LES VOLUMES, LES TOITURES ET LES FAÇADES DES BÂTIMENTS
- LES ABORDS DES BÂTIMENTS ET MONUMENTS
- LES ESPACES PUBLICS
- LA PRÉSERVATION DES HAIES ET ARBRES PONCTUELS

UN DIALOGUE PAYSAGER ENTRE LES EXPRESSIONS PASSÉES, PRÉSENTES ET FUTURES DU PAYSAGE PAR :



- LA RÉHABILITATION, REQUALIFICATION DES BÂTIMENTS AGRICOLES
- LA VALORISATION DU PATRIMOINE VERNACULAIRE
- LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

UN DIALOGUE PAYSAGER ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS ET LES PORTEURS DES DÉMARCHES ET PROJETS :



LES PRINCIPES ET ORIENTATIONS DE GESTION VISANT À CONSERVER OU À RESTAURER LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE PROTÉGÉ DU VÉZELIEN :

1 MAINTENIR ET PRÉSERVER L'ÉMOTION GÉNÉRÉE PAR L'HARMONIE ET LA COHÉRENCE DES COMPOSANTES DU GRAND PAYSAGE

- LES POINTS DE VUES ET BELVÉDÈRES
- LES EFFETS DE SEUIL ET LES PORTES D'ENTRÉE
- LES SILHOUETTES VILLAGEOISES
- LA DIVERSITÉ AGRICOLE ET SYLVICOLE
- LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES ET LA CONSTELLATION DE ZONES HUMIDES
- LES TRAMES VÉGÉTALES PLURIELLES
- LES ABORDS DES ROUTES ET CHEMINS

2 SOIGNER ET RENFORCER LES TRANSITIONS ET LES COUTURES PAYSAGÈRES JUSQUE DANS LES DÉTAILS ARCHITECTURAUX

- LES FRANGES FORESTIÈRES
- LES ENTRÉES DE VILLAGES
- LES LISIÈRES DES PARCELLES AGRICOLES
- LES ABORDS DES BÂTIMENTS ET MONUMENTS
- LES ESPACES PUBLICS

3 POURSUIVRE ET TRANSMETTRE LES EXPRESSIONS PASSÉES, PRÉSENTES ET FUTURES DU PAYSAGE

- LA PRÉSERVATION DES HAIES ET ARBRES PONCTUELS
- LA RÉHABILITATION, REQUALIFICATION DES BÂTIMENTS AGRICOLES
- LA VALORISATION DU PATRIMOINE VERNACULAIRE
- LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

4 INFORMER ET COMMUNIQUER SUR LES DÉMARCHES ET PRATIQUES DE GESTION COHÉRENTES AVEC LE SITE PROTÉGÉ





PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ministère de l'environnement et du cadre de vie - Site de Vézelay zone de protection - 1979
- DDE Yonne - Étude pour la mise en valeur du Vézélien - 1983
- B. Wagon - Site de Vézelay protection du site - étude de cas éventail d'outils de protection - 1985
- LIGER Jean - Le pouvoir émotionnel du paysage Vézélien - 1988
- Direction régionale de l'environnement Bourgogne - Mise en valeur du paysage - 1998
- 1995 – Projet de Classement au titre des sites.
- Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement - Décret de classement - 1998
- PNR du Morvan, Géologie et paysages du Morvan - 2000
- Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons - A Chiffaut – DOCOB Natura 2000 : Pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles - 2000
- Ministère de la culture - Archéologie en Bourgogne - Les fontaines salées, mémoires de sel - Sainte père (Yonne) - 2004
- Comité de développement de l'Avallonnais - Paysage et architecture de l'avallonnais - Guide et recommandations. Diagnostic illustré des ensembles bâti et typologies architecturales sur le territoire de l'Avallonnais - 2005
- PNR Morvan - Habiter en Morvan - Un pays en Héritage - 2006
- PNR Morvan - Charte 2008-2019 - 2007
- Secteur Sauvegardé Vézelay - 2007
- Préfecture de l'Yonne - APPB Ecrevisses à Pattes Blanches Ruisseau de Fontenay - 2008
- Préfecture de l'Yonne - APPB Ecrevisses à Pattes Blanches Ruisseau Vernier - 2008
- DAT Conseils - Diagnostic préalable + Plan de Gestion des espaces forestiers et viticoles du site classé du Vézélien - 2005 – 2009
- Programme Stratégique en faveur du renouveau de Vézelay - 2011
- Annexe du schéma régional de gestion sylvicole en Bourgogne - 2012
- DOCOB Natura 2000 : Vallée de la Cure et du Cousin dans le Nord Morvan - 2013
- DREAL Bourgogne, B. Wagon - Urbanisation du site classé du Vézélien. Évolution urbaine et prescriptions - 2013
- Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. La démarche Grands Sites - 2014
- Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. La politique des Grands Sites de France - 2014
- DREAL Bourgogne-Franche-Comté - AIP Vézélien - 2017
- PLU-i de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan - PADD + documents relatifs à la concertations - 2017
- 2017 : Plan d'actions OGS valant plan de gestion du bien du patrimoine mondial et de sa zone tampon. TOME 1 & 2
- PNR Morvan - L'observatoire photographique des paysages du Morvan - 2018
- Urbicand - Schéma de Cohérence territoriale du Grand Avallonnais - 2018
- Documents d'urbanisme applicables sur le territoire de la CCAVM, en attente du PLUi - 2018
- www.geoportail.gouv.fr
- www.grandsitedefrance.com
- www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr
- www.agroforesterie.fr
- www.1000paysages.gouv.fr
- www.inao.gouv.fr
- www.parcumorvan.org



FABRIQUES AP